



Le Vrai Féminisme

LA REHABILITATION DE LA FEMME PAR LE CHRISTIANISME



PARLER de la réhabilitation de la femme n'est-ce pas un contre sens? L'être privilégié, que Dieu tira du flanc du premier homme endormi, dans l'éclat d'une jeunesse et d'une sainteté immaculée, faisant oublier à Adam les mille splendeurs qui ornaient déjà son palais, et lui arrachant ce cri d'enthousiasme: j'ai maintenant l'os de mes os, et la chair de ma chair; cet être de choix n'a-t-il pas été à travers tous les siècles et chez tous les peuples l'objet d'un religieux respect? L'homme, roi de la création, ne s'est-il pas toujours incliné, n'a-t-il pas toujours abdiqué les avantages de la force devant celle que Dieu, sous le triple nom d'épouse, de mère et de fille avait destiné à porter dans son foyer en même temps que les attraits de la beauté extérieure, le charme des plus délicates vertus et la continuité d'un dévouement inlassable? L'homme n'a-t-il pas toujours trouvé dans la faiblesse même de sa compagne un motif de vénération et d'attention plus grandes? Les nobles équipées, qu'on nous rapporte des Chevaliers du Moyen Age en faveur de leur Dame, n'auraient-elles été que des exploits fantaisistes et plus ou moins burlesques? Mais quoi! s'il y a eu excès, n'a-t-il pas consisté plutôt dans le sens du culte de la fille d'Eve, au

nom de laquelle on s'est presque habitué de joindre les qualificatifs de divine, d'adorable, de féérique, etc.? Eh bien, non! Il faut avoir le courage de l'avouer, quelque déshonorant que cet aveu soit pour notre race, entre la première scène de la création, que la Genèse nous raconte, et l'avènement du Christianisme s'écoule une longue période de quelques milliers d'années, où la femme n'a cessé d'être opprimée par l'Etat comme par les individus, par les lois comme par les moeurs.

C'est que, bien peu de temps après la divine et gracieuse idylle du Paradis terrestre, où Dieu lui-même s'était extasié devant son oeuvre et l'aide qu'il avait donné à l'homme, un événement à jamais déplorable était venu troubler le plan primitif du Créateur. Les deux époux, hélas! avaient violé l'ordre de leur bienfaiteur et de leur Père. Par leur désobéissance le péché était entré dans le monde, et avec le péché l'empire des trois concupiscences. Or, les suites de cette catastrophe devaient être pour la femme singulièrement plus lourdes que pour l'homme. Je ne veux pas parler des peines physiques. Sur ce point s'il n'y avait pas parité, il y avait, semble-t-il, compensation. A la femme échouaient une soumission étroite au mari, les préoccupations et les souffrances de la maternité; à l'homme revenaient les fatigues et les soucis pour gagner, à la sueur de son front, son pain quotidien et celui de sa famille. De part et d'autre la tâche était pesante. Mais au point de vue moral l'égalité disparaissait totalement. Voici pourquoi. Le péché ayant déchaîné dans la nature viciée les puissances mauvaises, l'égoïsme, sous toutes ses formes, y germa comme dans certaines terres germe l'ivraie. L'homme, hélas! ne tarda pas à devenir tout chair, et à chercher son bonheur uniquement dans la satisfaction des sens. La femme, il est vrai, avait, elle aussi, des sens, qui réclamaient leur aliment; elle aussi, quoique moins que l'homme, était devenue avide de plaisirs charnels. Mais dans cette lutte pour la jouissance elle succomba vite. Elle était faible, l'homme était fort. Le fort n'eut qu'une préoccupation: abuser du faible. Ne l'oublions pas, le plaisir sensuel, qui revêt parfois des apparences de douceur infinie, est cruel, parce qu'il est essentiellement égoïste. Comme le note si bien Et. Lamy, dans son beau livre *la Femme de demain*, pour l'homme

dépravé aimer la femme c'était s'aimer lui-même; s'occuper d'elle c'était rechercher sa propre satisfaction et rien de plus. L'homme sensuel ne se demandait pas si la femme tirerait de son propre amour plus de bonheur, plus de joie, plus de grandeur; il se demandait simplement si lui-même en retirerait des sensations et des émotions plus intenses. C'est pourquoi il la désirait sans l'estimer, il la possédait sans gratitude. Que la femme fût bonne, distinguée, intelligente, ou au contraire mauvaise, vulgaire, ignorante, peu lui importait; il ne voyait en elle qu'un instrument à jouissance. De son côté, se sentant l'objet d'une convoitise si peu élevée, la femme apprenait à mépriser l'homme, qui lui apparaissait dans toute sa brutalité animale; elle lui en voulait de ne rechercher en elle que ce qu'elle avait de moins bon, et de négliger les qualités de son âme, le véritable amour, la bonté, l'intelligence. Dès lors "jusque dans ses courts triomphes elle se méprisait elle-même, sentant qu'elle les devait aux dons les plus fragiles, les plus vains, se demandant avec angoisse si ces dons n'étaient pas tout d'elle puisqu'ils semblaient compter seuls. Elle méprisa enfin l'univers entier de n'être qu'un temple consacré à la Vénus impudique." (Et. Lamy).

Aussi quelle lamentable histoire que celle de la femme dans l'antiquité et un peu chez toutes les races. Faut-il parler des races inférieures, de celle de Cham par exemple? Il est clair que l'avilissement, où nous y voyons aujourd'hui la femme, date de loin. Parmi les peuplades nègres la femme put-elle jamais compter sur un foyer stable? Eut-elle jamais un mari qui lui appartint exclusivement? A elle pourtant la charge des enfants; à elle les travaux de la maison et de la terre, la fabrication des ustensiles, la culture des champs, les transports. Impossible de reconnaître en cette sorte de bête de somme méprisée et accablée de jougs plus pesants les uns que les autres, la descendante et l'héritière des charmes d'Eve. Parmi les peuples jaunes, parmi les Chinois, entre autres, qui se vantent de la plus ancienne civilisation, la femme fût-elle tenue dans un mépris beaucoup moindre? Parmi eux la coutume n'est sans doute pas récente de se débarrasser des filles en les exposant dès leur naissance; de considérer la venue d'un enfant du sexe

faible comme une désagréable mésaventure; et de regarder la femme non comme la compagne de l'homme et la mère de ses enfants, mais comme une esclave achetée, et estimée selon le rendement qu'elle donne au mari en services de toutes sortes.

Mais passons aux peuples qui se sont fait remarquer au premier plan de l'histoire, aux Egyptiens, aux Grecs, aux Romains. Quel cas ont-ils fait de la femme? Les Pharaons, donnent l'exemple de la polygamie. Les Spartiates, ces républicains épris du culte de la force physique, imposent aux jeunes filles des exercices publics de gymnastique, qui en font bientôt des objets de dégoût pour ces hommes cependant si peu difficiles en matière de pudeur. Les Athéniens considéraient le mariage simplement comme un mal, auquel on ne peut échapper. Point d'amour, point de vie de famille, point de souci d'élever l'esprit de la femme. Ménandre est loin de l'idéal de nos féministes modernes lorsqu'il écrit "que donner de l'instruction à une femme c'est donner du venin à une vipère." Aussi le mari ne trouve-t-il aucun charme au foyer; il passe sa vie sur l'agora à discuter et à subtiliser avec des amis. Les orateurs et les artistes ont bien des inspiratrices, mais ce sont les Phryné, les Aspasia, et autres courtisanes qu'ont immortalisées les délicats écrivains de l'Attique. Toutefois, si l'intelligence manque à l'honnête Athénienne pour retenir son mari, la vertu manque par trop à l'hétaïre pour conquérir l'amour. L'Athénien ignore ce qu'est l'amour noble et pur du mariage, il ne voit dans celle que Dieu lui a destinée pour compagne qu'un être inférieur indigne de lui; et le malheureux, à l'exemple d'ailleurs de la plupart des peuples antiques, roule jusqu'au bas-fond des vices les plus révoltants, des vices qui sont un outrage à la nature elle-même.

Pas d'illusions! Athènes, cette cité que les rhéteurs font sonner dans leurs harangues, comme le séjour de l'esprit, de l'idéal et de l'art, n'était, au point de vue moral, qu'une Sodome! (1)

(1) En Grèce, la femme était arrivée à un point de dégradation que les sages et les philosophes désespéraient de la possibilité de son relèvement. Ils attribuaient même sa création au principe mauvais. Platon a laissé cet axiome: "Les âmes des hommes seront punies à la seconde génération en passant dans le corps d'une femme, et, à la troisième, en passant dans celui d'une bête".

A Rome, à l'origine de la République surtout, la condition de la femme est moins mauvaise qu'à Athènes. La femme romaine donne à la ville de Rome ces admirables paysans-soldats, qui, par leur constance et leur esprit de suite, lui conquièrent peu à peu l'Empire du monde civilisé. La mère des Gracchus ne saurait être accusée de fierté déplacée, lorsqu'elle présente ses deux fils comme ses plus beaux bijoux. Les fortes générations des Brutus, des Caton, des Scipion font singulièrement honneur à la mère romaine. On sait le reconnaître à Rome, et la matrone y est respectée. Mais à mesure que la décadence vient, arrive en même temps son signe infaillible, le mépris de la femme.

De tout temps la loi romaine avait été injuste et odieusement partielle à l'égard de la femme, à qui elle imposait des devoirs et ne reconnaissait presque point de droits. D'après cette législation le mari était autorisé à mettre à mort la femme soupçonnée d'infidélité, sans que celle-ci put rien faire au cas où le coupable était le mari. On sait que pour des peccadilles, comme d'aimer un peu le vin et de voler la clef de la cave il arrivait au Romain, pris de mauvaise humeur, d'assommer sa femme, sans que personne y trouvât rien à redire. Cependant ce n'est qu'avec le triomphe de l'Empire sur tous ses rivaux que les grands désordres se font jour. Alors en effet la licence romaine semble ne respecter plus aucune borne. Ne voit-on pas une Messaline, mère et épouse d'empereurs, donner l'exemple et rester comme l'emblème de la plus basse dégradation, de l'avidité insatiable du sens dépravé. C'est que la pureté, la sainteté et l'indissolubilité de la famille ont disparu. Dès le VI^e siècle le divorce était entré dans les mœurs. Seul toutefois le mari en avait le bénéfice. Sous Auguste, le droit au divorce parvient à la femme, grâce au souci qu'avait l'Etat de remédier à la rareté des naissances et à la perte de nombreux citoyens qu'avaient fauchés les guerres civiles et étrangères. Il faut croire que les femmes d'alors ne se firent pas faute d'en profiter puisque, au dire de Sénèque, plus d'une comptait le nombre de ses années par le nombre de ses maris et non pas par le nombre des consuls (1).

(1) Sénèque. *De benedic.*, III. c. 16.

Les Grecs et les Romains ne pratiquaient cependant pas la polygamie. Il n'est que juste de leur tenir compte de ce respect d'une loi naturelle. Mais n'oublions pas que parmi eux régnait l'esclavage, l'esclavage, cette plaie ignoble des sociétés païennes, réduisant au rang d'animaux domestiques des êtres raisonnables, qui n'avaient par rapport à leurs maîtres, que l'infériorité d'avoir été domptés par la force et les caprices de la guerre, ou le malheur d'avoir été échangés par un seigneur barbare pour quelques pièces d'or. Or, le maître possédant des esclaves des deux sexes, sans aucun contrôle de l'Etat, comment une pareille situation n'aurait-elle pas été une source de troubles et de désordres irréparables dans la famille? Comment l'amour, la chasteté, la délicatesse de sentiments, l'esprit de famille seraient-ils des biens compatibles avec un état social, où l'esclavage est légitimé par les moeurs et l'Etat?

Le peuple juif, lui, trouvait en tête de ses livres sacrés le motif de respecter et d'honorer la femme. En souvenir de l'épithalame divin, qu'il y lisait, il protégea efficacement le mariage, ainsi que l'intimité du foyer domestique. C'est la plume d'un Juif, qui nous a tracé le magnifique portrait de la femme forte, ressource et consolation de sa famille. Chez les Israélites point d'esclavage, et la femme pouvait prendre une part active à la vie sociale et même publique de la nation. Aussi quelle galerie d'épouses admirables, de femmes fortes, voire de guerrières nous offre l'histoire d'Israël? Qu'il suffise de rappeler ici les noms de Sara, de Rebecca, de Rachel, de Debora, de Judith, d'Esther et de la vaillante mère des Machabées. Pourtant jusque dans ce peuple choisi, deux grandes plaies dévoraient la félicité domestique, souillaient la pureté de la famille, mettaient la femme dans une injuste infériorité, je veux dire la polygamie et le divorce (monopole du mari), que Dieu avait tolérés à cause de la dureté des coeurs juifs, et dont nous voyons des exemples jusque dans les familles patriarcales et princières, dans celles d'Abraham, de Jacob, de David, de Solomon.

Concluons donc avec M. E. Lamy, que dans l'antiquité (la société israélite mise à part) "la femme était une chose plus

qu'une personne, qu'elle passait de l'autorité paternelle à l'autorité maritale, sans jamais s'appartenir. Dans le mariage la volonté de l'homme intervenait seule: il acquérait la femme prise ou achetée; s'il avait trop d'elle il la répudiait, s'il n'en avait pas assez, il lui donnait des compagnes. Répudiation et polygamie maintenaient au mari le droit de l'inconstance envers son propre choix. La femme seule, qui n'avait pas choisi, était obligée à la fidélité. Les enfants eux-mêmes ne devenaient pas un lien entre les deux êtres, qui en étaient les auteurs, ils appartenaient au père seul. La mère nourrissait et élevait l'enfant du maître, restait aussi étrangère à son fils que l'argile d'un vase à la plante précieuse qu'il contient. Et ce qui achève de condamner le monde antique, c'est que cet avilissement de la femme, loin de diminuer, n'a fait que croître à mesure que les nations ont grandi en prospérité, en nombre et en civilisation matérielle. Les trois peuples qui ont été les maîtres de la civilisation ancienne, ont commencé par le mariage stable, et ont conservé à l'épouse une certaine dignité. Mais c'était le souci seul de la grandeur de la nation qui leur inspirait cette vertu... c'était pour avoir des enfants mieux à même de développer et de défendre l'État. Quand celui-ci fut fort, alors les passions n'eurent plus de frein; la femme fut délaissée ou dégradée..."

Mais voici le christianisme qui va décidément réhabiliter la femme, qui va l'arracher à ce long passé d'ignominie et d'esclavage. Dès le début de la religion nouvelle on pouvait prévoir que ce relèvement serait un de ses bienfaits, car dès le début le concours de la femme avait été réclamé comme indispensable. Sans doute l'Auteur de la Grande Révolution morale, qui devait si profondément transformer le monde en lui instillant un ferment de vie divine, c'était la Seconde Personne de la Sainte-Trinité, prenant un corps et une âme semblables aux nôtres. Mais rappelons-nous que, pour l'accomplissement du Mystère de l'Incarnation, il fallait qu'une fille d'Eve dit son *fiat*; rappelons-nous qu'à côté de la chair lacérée d'un Dieu expirant pour le rachat de l'humanité le Christianisme montrait une mère, descendante d'Adam, comme nous, qui était la corédemptrice;

qui, le coeur broyé, sacrifiait à la justice divine son propre Fils en expiation des iniquités humaines. Une vierge, immaculée en sa Conception; la plus pure des vierges devenue en même temps la plus admirable des mères; une vierge-prêtre; une vierge modèle achevé de toutes les vertus! Voilà celle que le nouveau culte offrait au monde; voilà celle qu'il invitait à vénérer, celle dont il plaçait l'image sur tous les autels, à côté du signe rédempteur de la Croix.

Dès lors quel honneur pour la femme! Quelle légitime fierté ne pouvait-elle pas éprouver à voir dans une de ses soeurs la Mère de son Dieu? Et pour l'homme quelle exhortation à respecter toute femme, en qui lui était présentée l'image de la Vierge-Mère.

D'ailleurs quelle conduite a tenue le Christ en personne à l'égard de la femme? Mais s'il est un point, où il s'est montré intraitable contradicteur de la sagesse humaine, et de l'hypocrisie pharisaïque; s'il est un point, où il n'a pas craint de scandaliser les faux justes d'Israel, n'est-ce pas la manière dont Il a traité la fille d'Eve? Voyez-le, non loin de Sichem, près de ce puits de Jacob, avec quelle aimable simplicité il accueille une pauvre Samaritaine et lui demande à boire? Avec quelle condescendance il l'instruit, la confesse en quelque sorte, et finit par se révéler à elle pour le Messie, ce qu'il n'avait pas fait aux Docteurs et aux Rabbis de Jérusalem? Contemplez-le dans la maison de Simon le Pharisien. Est-ce qu'il repousse la pécheresse, qui vient tomber à ses genoux? Est-ce qu'il retire ses pieds quand il les sent couverts par les baisers, arrosés par les larmes, essuyés par les blonde tresses des cheveux de la pauvre malheureuse? Est-ce que, au contraire, il ne prend pas sa défense avec une tendresse jalouse contre les jugements téméraires du Pharisien? Et de quel ton ineffablement doux il lui dit: ma fille va en paix, tes péchés te sont remis! Contemplez-le encore quand on lui amène la femme adultère. Jésus semble oublier qu'il est le Dieu souverainement juste, vengeur de la fidélité violée et punisseur du mal. Il n'a pour la coupable que des paroles d'indulgence, et toutes ses sévérités vont à ses accusateurs, à ces hommes pervers, sur qui il paraît rejeter la

responsabilité de la chute de la femme. Regardez-le à Bethanie. Est-elle assez touchante cette sainte familiarité, avec laquelle il reçoit les services de Marthe et les suaves épanchements de Marie! Manifestement Jésus eut pour la femme des égards inconnus jusqu'à lui.

Mais non moins que sa conduite, ses enseignements étaient réhabilitant pour la femme. La grande loi du paganisme c'était la recherche du plaisir, coûte que coûte; c'était la domination brutale de la chair sur l'esprit, c'était la déification de la volupté, à laquelle il avait bâti des temples et dressé des autels, sous le nom de Venus. A ce culte infâme tout concourait, richesse, art, poésie, guerre et victoires; à ce culte la grande victime immolée c'était la pudeur et la dignité de la femme. Or Jésus venait l'arracher à cette dégradation. En supprimant la licence des moeurs, en prêchant la béatitude des larmes et de la souffrance, la nécessité de mâter la chair et de porter la Croix; en imposant une monogamie stricte; en offrant un idéal superbe de chasteté par l'invitation à une virginité perpétuelle le Fils de Marie rendait sans doute service à l'humanité tout entière, puisqu'il rétablissait l'équilibre entre la chair et l'esprit; mais il devenait surtout le grand bienfaiteur de la femme; il lui assignait sa vraie place au foyer domestique et dans la société; il apprenait à voir en elle autre chose que des attraits extérieurs, à considérer les dons de son âme, ces dons particuliers au sexe faible la tendresse, le dévouement, la patience, la bonté, la douceur du sourire maternel... autant de qualités que nous estimons si bien aujourd'hui qu'il semble que nous ne pourrions pas nous en passer sans tomber dans la barbarie, mais qualités dont l'estime est due au Christ seul.

Il apprenait que la femme, elle aussi, a une âme immortelle; que la beauté apparente peut faire défaut ou s'éclipser; qu'il reste à la femme la mission de travailler à s'acquiescer une vie impérissable, à conduire tous ceux, auxquels les liens les plus intimes l'unissent, dans cette autre patrie, où la famille se réorganise, où la vie renouvelée ne connaît ni mort, ni rides, ni flétrissures!

Une autre délicatesse, par où Jésus ennoblissait singulière-

ment la femme, c'était en faisant de son union avec l'homme un sacrement et la figure de sa propre union avec l'Eglise. Délicatesse merveilleuse en effet. Car ainsi ce qui trop souvent n'avait été qu'un rapport grossier entre les deux sexes se trouvait transformé en une chose sainte, en une source toujours jaillissante de secours surnaturels pour le support mutuel, l'édification commune et la bonne éducation des enfants. Après cette invention de la condescendance du Maître, Saint-Paul était bienvenu de recommander aux époux chrétiens de s'aimer et respecter mutuellement comme on respecte l'objet d'un grand sacrement. La sanctification du mariage ne fut pourtant pas la dernière étape du relèvement de la femme opéré par Jésus-Christ. A côté de la mère et de l'épouse transformée l'Homme-Dieu créa un état totalement inconnu du monde antique, l'état de virginité. Chez les Juifs, on le sait, la virginité était plutôt un déshonneur. Chez les païens de virginité pour les hommes il n'était évidemment pas question. Parmi les femmes il est vrai, nous trouvons les *Vestales*, c'est-à-dire, les dix-huit jeunes filles qui, à Rome, étaient attachées au service du temple de Vesta (déesse personnifiant le foyer domestique). Mais leur Virginité n'était pas volontaire, puisqu'on les tirait au sort; elle leur valait des honneurs, qui pouvaient leur servir de compensation; car elles avaient une place de choix à l'amphithéâtre, elles avaient même le privilège de gracier un condamné à mort, si par hasard elles le rencontraient sur leur chemin. La peur de terribles châtimens les maintenait dans la continence, car surprises en faute elles étaient enterrées vivantes; enfin à l'âge de quarante ans elles recouvraient leur liberté.

Voilà le chef d'oeuvre qu'a produit la société païenne en fait de virginité. Ne serait-ce pas une dérision de comparer les dix-huit Vestales de Rome avec cette légion de jeune chrétiennes qui, en tous les temps et sur toute la surface du globe, en plein épanouissement des énergies de l'adolescence, se sont vouées et se vouent encore tout entières, corps et âme, à l'unique amour d'un Crucifié! Qui dira combien a été fécond cet exemple d'héroïsme perpétuellement renouvelé à travers les âges pour l'assainissement moral de notre misérable monde?

Une catégorie de personnes, dont le paganisme ne savait que faire c'était les veuves. Chez les Hindous on n'avait même rien trouvé de mieux que de les enterrer vivantes sur le corps de leur mari, coutume, qui n'est d'ailleurs pas entièrement abolie. Le Christianisme n'en fut point embarrassé; il consacra les veuves à des ministères de charité, auquel leur âge, leurs vertus et leur expérience les rendaient spécialement aptes.

Après ce rapide exposé, peut-on douter que Jésus ait relevé la femme dans toutes les conditions, où elle était susceptible de se trouver? Oui, oui, Jésus a beaucoup aimé la fille d'Eve, et non pas de cet amour flétrissant dont l'aiment les voluptueux, mais d'un amour divin et sanctifiant. Grâce lui en soient à jamais rendues!

A l'exemple de leur Maître, les Docteurs et les chefs de l'Eglise auront pour la femme les attentions les plus délicates. Sans doute ils ne feront pas de la femme une idole; ils ne la célébreront pas comme la forme idéale de la beauté, seule digne d'attirer les puissances de l'homme. Non, les Pères de l'Eglise ne seront ni des Petrarque, ni des Prevost, ni des Lamartine; ils ne profaneront pas leur art à chanter des Laure, des Manon Lescaut, ou des Elvire. Au contraire ils auront des paroles sévères pour le culte des attraits extérieurs; ils ne cesseront de répéter, à la suite de Jésus, que la chair est l'ennemie de l'esprit, qu'aimer sa chair c'est se haïr soi-même, que vouloir à tout prix sauver le corps c'est perdre son âme. Mais c'est qu'ils sauront par expérience qu'on ne joue pas avec les passions du cœur, que l'amour platonique de la femme est une chimère, que derrière ces belles protestations d'amour pur et immortel se cachent les pires convoitises et le mépris (1).

(1) Je dis bien le mépris. Oui derrière les fadaises de tous les poètes érotiques comme derrière les galanteries de tous les don Juan il y a le dédain profond de la femme. En voulez-vous la preuve. Lisez ces quelques citations des voluptueux humanistes du 16e siècle. Rabelais prétend qu'il est inutile de chercher à épouser la femme forte, décrite par Solomon, car elle est morte. "Sans point de faultes, je ne la vis oncques, que je sache." Il ajoute: "Quand je dis femme, je dis un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imparfait, que nature me paraît s'estre égarée de ce bon sens par lequel elle avait créé et formé toutes choses, quand elle a basti la fem-

En travaillant à maintenir la femme dans l'austère attitude où l'Évangile l'aura placée, les Pères de l'Église seront ses meilleurs amis. D'ailleurs ils ne tariront pas d'éloges pour célébrer les mérites, la vertu, la délicatesse, le dévouement de la femme chrétienne. Autour de Chrysostôme et de Jérôme, les deux Pères de l'Église les plus austères peut-être, ne voyons-nous pas des femmes, auxquelles ils prodiguent les marques d'un amour admirablement pur et contenu; qui sont leurs inspiratrices et leurs auxiliaires! N'est-ce pas à des femmes que Chrysostôme exilé confie les affaires les plus difficiles? N'est-ce pas sur elles, sur leur intelligence et leur dévouement qu'il compte pour le suppléer plus que sur certains évêques; n'est-ce pas sur le conseil d'une femme que Jérôme entreprend la traduction des livres Saints? Les féministes de nos jours rêvent de larges horizons intellectuels pour les femmes! Mais ces horizons il y a beau temps que l'Église les leur a ouverts; il y a beau temps

me." Le chantre de Laure lui-même, Pétrarque, écrit dans une de ses lettres "que la femme est le vrai diable, ennemie de la paix, source des impatiences, occasion de querelles, qui chassent toute tranquillité." Passons aux incrédules du 18^e siècle. J. J. Rousseau réduit le rôle de la femme à donner son lait à sa progéniture; Montesquieu convient que la Nature a donné aux femmes des agréments, mais que leur ascendant finit avec ces agréments. Diderot voudrait que toutes les femmes fussent comme celle de l'île d'Otaïti, se laissant cueillir ainsi que les fleurs de cette île hospitalière. "Voltaire résume l'éloge de la marquise du Châtelet en cette sentence: "Un grand homme dont le seul défaut était d'être femme." Les grands ancêtres, les Pères de la Révolution, à la suite de Mirabeau réservent à l'homme tous les emplois et toutes les activités de la vie sociale et publique; ils enferment la femme entre les quatre murs du foyer, et l'occupent aux seuls travaux compatibles avec une vie sédentaire et retirée. Quant aux prêcheurs de morale du 19^e siècle, de la trempe d'Alexandre Dumas fils, ils se sont efforcés de trouver une solution aux maux des alliances mal assorties; mais parce qu'ils l'ont cherchée hors de l'Évangile, ils ont échoué. Que voulez-vous? Tant qu'on n'aura pas supprimé la concupiscence on ne supprimera pas les larmes, les abandons, les suicides, les infanticides, les maternités précoces ou les maternités flétries, toutes misères provenant de cette union de l'homme et de la femme qu'on entoure pourtant, avec raison, de tant de splendeurs, sous le nom de mariage. L'unique remède est dans cette petite phrase: cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice.....! Eh bien, oui! pauvre fille d'Eve, tu as été déçue, cet amour chaste, que tu donnais si libéralement et que tu croyais recevoir en retour, il n'était que mirage! Patience! Ne songe pas à remplacer dans ton cœur cet amour évanoui par un autre amour, qui ne serait pas moins menteur! Tu n'as pas le bonheur, remplace-le par le devoir!

que l'Eglise a encouragé l'instruction à donner aux femmes dans la mesure compatible avec leurs devoirs d'épouses et de mères.

Si nous en croyons M. Lamy (*La femme de demain*, p. 96) tout le Moyen Age eut des doctoresses et des professeurs-femmes. "L'on montre encore à Bologne la chaire où se fit entendre l'une d'elles doublement célèbre. Elle était si belle que la voir était ne plus l'écouter. Et l'on a conservé le rideau derrière lequel elle parlait, aimant mieux instruire que plaire." Les affaires de communes se décidaient dans des assemblées de paroisses où tous les habitants sans distinction de sexe, avaient leur voix. Des femmes prirent l'administration des domaines que les Croisades avaient privés de leurs Seigneurs, et elles se montrèrent économes, pacifiques, justes. "Quand s'organisa le gouvernement par province et que les provinces envoyèrent des mandataires aux Etats, les femmes eurent droit de vote pour y députer leurs représentants; elles purent dans certains Etats être élues elles-mêmes." Et nous ne parlons pas de ces communautés religieuses qu'à l'Eglise laissait se gouverner elles-mêmes, prouvant ainsi par les actes, mieux que par les paroles, son estime pour la prudente intelligence de la femme. Bien plus, certains ordres, comprenant des couvents distincts d'hommes et de femmes, comme celui fondé à Fontevault, se trouvaient tout entiers sous le gouvernement d'une abbesse générale (1).

La femme, à son tour, comprit instinctivement qu'elle avait dans le Christ son libérateur et dans la prédication de l'Evangile sa charte d'émancipation. Elle ne fut pas ingrate. Sur

(1) On ne faisait pas sonner, en ce temps là, les mots de féminisme et de revendication féminines. Mais on semble avoir été plus sagement féministe, que de nos jours au moins, si nous tenons compte du degré de civilisation d'alors. Quant aux revendications modernes, je trouve, dans une citation de Mme Alphonse Daudet, la note juste à leur propos: "A part le légitime souci de l'ouvrière à conserver son gain, à part celui de la mère de famille, garantissant l'avenir matériel et moral de ses enfants, tout le reste, indépendance outrée des idées, recherche des carrières libérales, usurpation et intrusion en qualité d'avocat au Palais ou d'internes aux hôpitaux, tout cela me semble fantaisies et ambitons d'inactives du coeur, de femmes sans enfants ni ménage et qui ne réfléchissent pas qu'elles auraient dans de plus simples et de plus utiles tâches, l'emploi de facultés même supérieures."

les routes de la Judée et de la Galilée, alors que Jésus n'avait pas où reposer sa tête, qui le suivait, qui fournissait à ses besoins matériels et à ceux de ses apôtres? Un cortège de pieuses femmes. A l'heure du général abandon, alors qu'un apôtre trahit son Maître, qu'un second le renie, que les autres le délaissent lâchement, ce sont des femmes qui lui restent fidèles, qui le suivent dans la voie douloureuse qui donnent des larmes à son malheur, qui essuient son visage ensanglanté, qui se tiennent debout au pied de son gibet, qui consolent sa dernière heure par les suaves effluves de sympathie qui montent de leur âme jusqu'au cœur meurtri du divin Crucifié. Ce sont des femmes qui, le troisième jour, se trouvent au tombeau pour assister au triomphe de Celui, dont elles ont cru l'infaillible parole jusque sous les opprobres du Crucifiement. Leur amour est clairvoyant. Pas plus qu'elles n'ont douté de la puissance de Jésus pendant sa vie, elles ne doutent de sa puissance après sa mort. Elles croient au Christ ressuscité, elles croient au Christ assis à la droite de son Père; elles croient à la perpétuelle bienfaisance de Son oeuvre; et pour en assurer la perennité elles n'hésitent pas à sacrifier leur vie. De frères jeunes filles se montrent d'airain en face des juges et des puissants de la terre, du moment que ceux-ci leur demandent de renier la foi au Christ. Les menaces ne les terrifient pas plus que les promesses ne les ébranlent. Elles se laissent lacérer, écorcher, brûler; mais elles demeurent fidèles. Rappelons-nous des noms? A côté de nobles et jeunes patriciennes telles que Agnès, âgée de treize ans, qui, sous le fer du bourreau, chante la douceur d'appartenir à un époux comme Jésus, telle que Cécile, âgée de dix-huit ans, et qui réserve à son céleste amant tous les charmes d'un art mélodieux; à côté des Agathe, de Lucie, des Félicité, des Perpétue il faudrait citer de jeunes esclaves, telle que Blandine, qui, tout un jour durant, laisse par sa patience la fureur de ses tortionnaires. Mais c'est par centaines qu'il faudrait aligner les noms si nous voulions compléter la liste de ces vaillantes héroïnes, qui travaillèrent à fonder dans leur sang ce royaume du Christ où elles avaient reconquis une si belle place. Puis, pendant que de tendres mar-

tyres livraient au fer des exécuteurs leur chair convoitée par tant d'appétits, d'autres femmes avec un héroïsme plus obscur, mais non moins fécond, faisaient des conquêtes au nouveau culte. A la cour des Césars des femmes d'empereurs, et jusqu'à la femme de Dioclétien et celle de Maximien Hercule, forgeraient leurs maris par les insignes vertus chrétiennes dont elles offraient le modèle, à estimer la religion qu'ils proscrivaient. Pendant la période de luttes et de gloires qui suivit l'avènement de Constantin, pouvons-nous oublier que c'est une mère, Monique, qui, au prix de ses larmes et de ses prières, valut à l'Eglise le plus grand de ses polémistes et de ses Docteurs, Augustin? Dans l'éducation des peuples barbares, qui au 5ème siècle prirent possession de l'héritage de Rome, le rôle des femmes ne fut pas moindre. Ces nouveaux venus, élevés au milieu des forêts de la Germanie, tendaient à perpétuer dans la société baptisée les moeurs païennes et farouches de leurs ancêtres. Ce furent les femmes qui, plus cultivées, devinrent les apôtres de leurs maris, amenèrent insensiblement le règne de l'autorité morale sur la force brutale, et préludèrent à l'éducation de la race, qui devait être un jour la plus polie du monde, la race française. Les Geneviève, les Clotilde, les Radegonde, les Bathilde, les Blanche de Castille, les Jeanne de Valois et nombre d'autres princesses d'Espagne, d'Angleterre et des Gaules ont droit à la reconnaissance du monde civilisé non moins qu'à celle de l'Eglise (1).

Mais quelles vaillantes auxiliaires trouva celle-ci dans le sexe faible?

Au XIème siècle, quand Grégoire VII entreprit sa lutte gigantesque du sacerdoce contre l'Empire, qui fut son soutien le plus fidèle? Une femme, la grande comtesse Mathilde; et ce fut sur le territoire de cette souveraine, ce fut à Canossa, que

(1) On peut dire en particulier, avec M. E. Lamy (la femme de demain, p. 90), qu'au 9e siècle, lorsque la couronne du Saint Empire romain fut donnée, par Léon IX, à Charlemagne, elle avait été longuement préparée par les femmes. "Chacune des pierres précieuses de ce diadème avait été réunie et sertie, une à une, par ces petites reines, dont l'Eglise seule a retenu les noms. C'était leur patience, leur modestie, leurs sacrifices, qui rayonnaient sur le front de Charlemagne."

l'empereur Henri IV vint demander l'absolution du Pape. Plus tard, quand le grand schisme d'occident menaça de faire perdre à l'Eglise catholique son indépendance, grâce à la résignation du Pape et la complicité des Cardinaux eux-mêmes, qui travailla le mieux à sauvegarder la liberté de l'épouse du Christ en ramenant la Papauté à Rome? Une simple religieuse, Catherine de Sienne. Ne parlons pas, si vous voulez de l'héroïque pucelle d'Orléans, la libératrice du territoire français au 15ème siècle, puisque son cas semble tenir du miracle, et que d'ailleurs elle appartient autant à la patrie terrestre qu'à l'Eglise; mais nommons encore ces fondatrices et ces directrices de congrégations religieuses, devenues les éducatrices des générations fortes et intelligentes de l'Europe, ou les missionnaires infatigables des peuples païens de l'ancien et du nouveau monde. Rappeler les Chantal, les Lestonac, les Marie de l'Incarnation, les Mères Barat et d'Youville; rappeler les contemplatives telles que Thérèse, Marguerite Marie, Bernadette Soubirous, dont les oraisons pieuses et les pénitences sont loin d'être un facteur négligeable auprès de Celui qui dispose des siècles et des hommes, n'est-ce pas rappeler des personnages qui ont fait une partie de l'histoire de l'Eglise?

Oui, certes, l'épopée de la femme est superbe; mais elle n'a commencé que par le Christianisme; elle ne se continue que par lui. Bénies sont aujourd'hui les femmes, mais elles ne le sont que par le Fils de l'une d'entre elles qu'un Archange salua un jour comme pleine de grâce!

A ce merveilleux relèvement rendent involontairement hommage les nouveaux barbares, qui, sous le nom de Frères Trois Points, ont fait invasion dans les pays chrétiens. Leur oeuvre de destruction rencontre un formidable obstacle dans la femme, restée obstinément fidèle au Christ. Ils ne croient pas à leur victoire, tant qu'ils n'auront pas conquis l'âme féminine. Aussi, après avoir désagrégé la famille par le divorce, (1) n'ont-ils pas

(1) Ceux qui ne se laissent pas guider par le Code de l'Eglise répondent que la loi du divorce ne désagrège que les unions fatalement condamnées à se dissoudre par suite de quelque vice ou de quelque incompatibilité irrémédiable.

reculé, ces derniers temps, devant la honte ineffaçable de faire escalader par des pompiers ou des fantassins les asiles qui abritaient de saintes et pieuses femmes, simplement parce que ces femmes propageaient par leur exemple, leurs vertus et leurs oeuvres, l'influence du Christianisme dans le monde. Famille, écoles, hôpitaux, refuges, orphelinats, missions, rien de ce qui portait l'empreinte du Christ n'a échappé au vandalisme des Fils de la Veuve, là où ils ont eu le pouvoir d'agir à leur guise et de mettre au jour leurs vrais sentiments.

Puis, sur les ruines des couvents ils ont bâti des lycées de filles, sans doute parce que les moeurs ne leur permettaient pas de bâtir des harems. Ils proclament à l'envi qu'après avoir dissipé l'ignorance et les préjugés dans l'homme, ils veulent les dissiper dans sa compagne, qu'ils veulent faire une société parfaite d'où sera bannie tout emblème religieux, toute forme de la foi ancestrale. Eh bien! qu'ils aillent de l'avant! Qu'ils réussissent! Une fois de plus l'histoire prouvera qu'en dehors du Christ il n'y a point de progrès, et que pour la femme surtout il n'y a point de dignité. « Daigne Dieu préserver toute nation de cette fâcheuse expérience!

Jean Deylan.

Québec, Mai, 1907.

diable. Paul Bourget, dans son beau roman (un divorce) a fort bien fait ressortir que cette loi était fatale à toutes les unions par la suggestions qu'elle inspire et par l'état d'esprit qu'elle crée dans la société. Il est bon que les époux sachent que leur lien est indissoluble. D'ailleurs si les appétits de l'homme peuvent en souffrir, il est certain que la femme n'a qu'à gagner à cette sévérité de la loi. L'étroite soumission au mari (qu'il est faux d'appeler esclavage) la stabilité du lien conjugal, la présence assidue au foyer, l'éducation d'enfants dont elle sait qu'elle ne cessera jamais d'être la mère et qu'elle ne laissera pas orphelins avant son trépas, voilà ce qui garde à la femme sa dignité, voilà le vrai féminisme; cela du reste n'empêche nullement qu'elle ne reçoive elle-même l'instruction proportionnée à sa condition et à son rôle d'éducatrice.

“La Vierge d'Avila”



U Théâtre Sarah Bernhardt a été jouée, assez récemment, la pièce de Catulle Mendès portant pour titre: la *Vierge d'Avila*. Il paraît que depuis longtemps le poète s'étudiait à pénétrer l'âme de la grande mystique du 16e siècle, et la tragédienne rêvait d'en traduire sur la scène les sentiments et les actes. Sainte Thérèse tentait également l'art de Catulle Mendès et celui de Sarah-Bernhardt. Quel succès a eu la pièce? A en croire les critiques parisiens, elle a parfaitement réussi. Le lyrisme de Mendès a été fort admiré et applaudi. Les spectateurs ont cru aussi avoir sous les yeux une vaste reconstitution de cette Espagne farouche, sensuelle et famélique de Philippe II. Qu'en est-il? Il est vrai que le dramaturge a essayé d'esquisser, dans un vaste tableau autour de Ste Thérèse, comme personnage principal, tout le 16e siècle, du moins tout le 16e siècle, tel qu'il fut vécu dans la patrie de Charles Quint. Mais il n'en a fait, et, étant donnée sa tournure d'esprit, il ne pouvait en faire qu'une caricature. Il y a beaucoup de mauvaises choses dans ce drame. Deux grands ordres religieux y sont bafoués. Don Thomasso, dominicain, et président du tribunal de l'Inquisition, y apparaît comme une sorte de fou, ne rêvant que de

Bâtir l'Eglise avec des cendres de décombres
Et faire du bûcher, dévorateur des ombres,
La torche de la foi sur l'abîme éclairci.....

Don Luis de Cyntho, disciple d'Ignace de Loyola, a un esprit tout nouveau. Il est pour la suppression du bûcher; mais c'est

parce qu’il le trouve un moyen usé de domination. Il a inventé mieux. Ecoutez :

Il est bon d’imiter, pour le rendre inutile,
Le charme insinuant de l’antique reptile,
D’être doux—pour la plus grande gloire de Dieu!
Matez les hauts orgueils; le but siège au milieu.

Le sacerdoce catholique et la hiérarchie sont sacrilègement insultés par un des personnages les plus en vue. Ervam, le mauvais prêtre, a été à Rome, censément pour obtenir l’absolution de ses fautes; mais, comme Luther, il a vu, ce qu’*en effet*

De la Rome de Dieu, le Dieu de Rome a fait.

Et le voilà parti sur le thème à déclamations cher aux partisans de la prétendue Réforme. Aucun personnage ne lui donne la réplique. Philippe II a un mot qui marque bien l’autocrate. En décrivant à Don Thomasso et Don Luis la vision qu’il a eue de la défaite de sa flotte dans les eaux anglaises, il dit :

...Et nous voguions sur la Mer, Moi, l’Espagne!

Mais d’ailleurs il n’apparaît pas comme l’homme d’Etat éminent, froid et raisonnable, qu’il était. Il apparaît lui aussi comme une sorte d’exalté soucieux avant tout de brûler des Juifs et des hérétiques. Son grand discours du IV^e acte est plutôt burlesque. Burlesque du moins le passage, où il proclame que l’Enfer, ce n’est pas du feu, mais de l’eau. Il l’a vu d’ailleurs, et qu’a-t-il vu en Enfer?

De l’eau partout, de l’eau toujours, glissant rouleau
D’écrasement, hersé de l’entre-heurt des vagues,
Lourd flux d’armure énorme à l’écume de dagues!

Il ajoute :

Et la preuve que tout l’Enfer gît dans l’eau, c’est
Que, prince champion du Christ, elle me hait!

Mentionnons encore Ximeira, la gitane amoureuse et hystérique, jalouse de Thérèse, dont nous reparlerons, ainsi que la scène hideuse du sabbat satanique.

Dominant tout ce monde ridicule, méchant, sensuel et même diabolique se détache la figure de sainte Thérèse. On ne l'oublie jamais, et l'intérêt finit toujours par se concentrer sur elle. Elle fait la leçon aux prêtres et aux rois; sur son lit de mort Don Tomasso, Don Luis, Philippe II viennent lui demander, à tour de rôle, si les principes, qui ont guidé leur conduite, étaient vrais et bons. C'est elle qui envoie à Rome Ervann et lui assigne les pénitences à faire (1); elle qui obtient sa grâce, lors-

- (1) Les pénitences sont dures; mais elles sont données en beaux vers.

Pieds nus, ayant troqué votre robe aux haillons
 D'un mendiant; brûlé des torrides rayons
 Ou cinglé par la neige aux blafardes furies;
 Chassé des bourgs, logeant dans les léproseries
 Près des hideux grabats, où votre charité
 Ne prendra point le mal pas encor mérité;
 Du pain qu'on vous jeta, pour vous seul économe,
 Vous marcherez dans les opprobres jusqu'à Rome,
 Afin que le Saint Père à vos pieux desseins
 Accorde le congé du voyage aux lieux Saints.
 Si, pour payer votre passage en Palestine
 A bord d'une tartane ou d'une brigantine,
 Une aumône vous est offerte, acceptez la;
 Mais, comme fit don Inigo de Loyola,
 Sur un pavé du port laissez tomber la somme
 Dont se réjouira la misère d'un homme,
 Et montez sur la nef, pèlerin indigent,
 Offrant l'effort de vos deux bras au lieu d'argent
 Pour que les matelots insultent au visage
 Le passager, qui n'a pas payé son passage.
 A genoux, sans repos de lit ni d'escabeau,
 Vous irez douze fois de l'Etable au Tombeau,
 Le crime aux reins, ayant de votre ignominie
 Fait sept parts d'espérance et sept parts d'agonie,
 Vous gravirez de station en station
 Les pieds saignants de la divine Ascension!
 Mais au retour, vêtu de pardon sous la boue,
 Cachez d'où vous venez de peur qu'on ne vous loue.
 S'il réconcilia le prêtre mécréant,
 La gloire en soit à Dieu, non à votre néant!
 Et vers la sainte grâce ineffable, infinie,
 Criez en vous frappant le coeur.....

Après un tel discours, il ne reste à Thérèse qu'à imposer les mains à son Pénitent tombé à genoux. C'est ce qu'elle fait. Mais jamais, hors du cerveau de Catulle Mendès, la Vierge d'Avila ne songea ainsi à usurper les droits du sacerdoce.

qu’il apparaît de nouveau sous le nom de l’Advenu ; c’est la vision de Thérèse et d’un cortège de Carmélites qui clot la scène du Sabbat. La grande scène du 4e acte se termine par un très beau dialogue entre le roi et Thérèse, dialogue qui laisse dans l’ombre l’entretien avec les deux prêtres, et qui met en opposition les deux esprits, se disputant alors l’empire du monde, l’esprit de sévérité outrée représenté par Philippe II ; l’esprit de clémence et de pitié représenté par Thérèse. Don Philippe aurait voulu faire précéder son invincible *Armada* par une galère qu’aurait montée une troupe de filles de Thérèse.

Et guerriers d’azur, célestement étranges,
 Donnez à mon armée une avant-garde d’anges!

Thérèse réplique que le seul secours à réclamer d’elle et de ses soeurs c’est “ la ferveur lointaine et l’exil à genoux.”

Don Philippe, pour la déterminer, aborde des considérations d’intérêt général :

Quand la lèpre du schisme à tant d’hommes s’attache,
 Dieu les veut laver dans tout leur sang affreux.

THÉRÈSE

Ce n’est pas sa façon de guérir les lépreux.

PHILIPPE

Plaignez-vous donc la race où le blasphème abonde?

THÉRÈSE

Je plains ceux, qui n’ont pas pitié de tout le monde.

PHILIPPE

Moïse exterminait les peuples ennemis!

THÉRÈSE

Dans la Terre Promise il ne fut pas admis.

PHILIPPE

David levait au ciel des bras armés encore!

THÉRÈSE

David était la nuit dont Jésus est l’aurore.

PHILIPPE

Jésus a dit: “J’apporte—et Mathieu l’entendit—
 La guerre et non la paix.”

THÉRÈSE

Il ne l'a pas dit!

PHILIPPE

Il suscita la croix des barons catholiques
Vers son tombeau!

THÉRÈSE

Hélas! du sang sur des reliques!

PHILIPPE

Pour la terre et l'honneur de France il appela
La vierge d'Orléans, ô vierge d'Avila.
Contre l'Anglais infâme et le démon complice
N'enviez-vous donc rien d'elle?

THÉRÈSE

Si, son supplice!

La Providence assigne à chacun son chemin:
La Sainte des Français fut un archange humain:
Dieu fit d'elle son geste, il met en moi son rêve!

Et comme Philippe a rappelé les conquêtes de Charles-Quint,
son père, la Vierge d'Avila lui rétorque par cette tirade :

Quoi? Conquérir! Dans la divine oeuvre, où nous sommes.
Quel pays n'est donc pas celui de tous les hommes?
Quand le Seigneur forma l'homme, le Seigneur Dieu
Ne prit pas le limon terrestre en un seul lieu,
Mais il prit de la terre aux quatre coins du monde:
Au Sud où l'air brûlant sèche la lande blonde,
A l'Est, vert de feuillée, au Nord, blanc de frimas,
A l'Ouest, où ce briseur de chênes et de mâts,
L'ouragan, tord la pluie et la nuée en trombe,—
Afin qu'en nul pays la terre de la tombe
A l'homme qui s'incline et meurt, voyageur las,
Ne dit: Qui donc es-tu? Je ne te connais pas!"
Mais, pour qu'en tout pays la terre maternelle
A l'homme heureux enfin de reposer en elle
Sa tête qui se courbe, et son coeur qui se fend,
Put dire: "Couche-toi dans mon sein, mon enfant!"
Et lorsque parle ainsi la fange inférieure,
Vous avez des débats pour vos séjours d'une heure.
Devant l'éternité spirituelle où rien
N'est valable, sinon ce qu'on a fait de bien,
Garderez-vous, comme on emporte des bagages,

Vos différences de cités et de langages,
 Et vos butins dans la vie où l’orgueil n’est plus ?
 Parmi l’épanoui triomphe des élus
 Vous ne serez en fleur que de gloires flétries !
 Et puisqu’il n’est qu’un ciel, pourquoi tant de patries ?

Pour punir sa fière interlocutrice de son refus d’accompagner l’Espagnol sur les flots hasardeux contre l’Anglais, Philippe réclame le billet de grâce qu’il a signé en faveur de l’Advenu. Thérèse lui présente le parchemin, mais en ajoutant cette leçon :

Voici. Qu’est-ce en effet ? Rien, devant Jésus-Christ,
 Qu’une grâce jurée et qu’un serment écrit.
 Mais au jour où, devant l’incorruptible Juge,
 Les fautes n’auront plus la splendeur pour refuge,
 Quand, parmi le troupeau du grand réveil humain,
 Avec la vanité d’un sceptre dans la main
 Vous paraîtrez ; pendant que, témoins de vos fastes,
 Les Juifs, les apostats et les iconoclastes
 Avoueront leur défaite et vos pieux desseins,
 Une humble voix, qui tremble au pied du Saint des Saints
 Parlera, de Jésus peut-être reconnue :
 “Voici Celui qui fut, dans l’Espagne tenue
 Au serment par le monde et par l’Eglise au voeu,
 Roi chrétien et manqua de parole à son Dieu.”

Là-dessus Philippe courbe la tête saisi de honte et de peur ; il ne reprend pas l’ordre de salut qu’il a signé.

Tout cela est matière à de beaux vers : il n’y a qu’un malheur ; c’est que oncques cela ne fut pensé par Thérèse de Jésus. Je sais que le poète l’en fera repentir tout à l’heure. Mais encore faudrait-il que ce langage ne fut pas invraisemblable à un moment donné de l’existence de la Vierge d’Avila. Or il est invraisemblable. Jamais sainte Thérèse ne songea à réformer la société entière ; jamais n’entrèrent dans son esprit de ces rêves humanitaires, que ne désavoueraient pas nos socialistes d’aujourd’hui ; jamais elle n’eut de cette fausse pitié pour les hérétiques, les relaps, les apostats, les sorciers et les sorcières ; jamais elle ne songea à s’ériger en vengeresse des peuples, opprimés par les potentats espagnols, non plus qu’à faire la leçon aux rois. Non,

non, rien dans sainte Thérèse ne saurait rappeler, ne serait-ce que de très loin, le rôle d'une Louise Michel.

Voilà pour ce qui regarde la fonction sociale de Thérèse dans le drame de M. Catulle Mendès. On voit que la note est loin d'être toujours juste. Mais le poète a voulu pénétrer l'intérieur de cette grande âme. Il s'est demandé, semble-t-il, comment cette extatique, cette assoiffée d'amour pur, en est venue à fonder l'ordre effrayant du Carmel. Ce problème de psychologie, il l'a résolu à sa façon. Et c'est là que, par dessein prémédité ou non, il a gravement outragé notre Sainte. Le poète nous révèle sa façon de concevoir l'état d'âme de son héroïne dès le début de la pièce près de ce lit, où Thérèse agonise une première fois, en présence de son père Don Sanchez et d'Ervann, le prêtre funeste, qu'on a fait venir pour l'absoudre. Là, Don Sanchez nous apprend qu'immédiatement après sa profession, sa fille devint malade, qu'elle changea

Au point qu'on l'aurait crue en ivoire déjà...
 Mais froide et raide, ou convulsée, à la torture,
 Elle riait disant: "Je n'ai pas mérité
 Que le Seigneur m'éprouve avec tant de bonté."

Puis Thérèse, toute mourante, nous apparaît râlant de désir, de désir de souffrances, il est vrai, car quand on la plaint, quand son père s'écrie: "Comme elle souffre, hélas!" la malade en un cri de désespoir extasié (ainsi que le note le poète) répond: "Pas assez, pas assez!"

Douloureuse et passionnée, elle continue:

Du feu m'étreint, ici, partout. Je vous rends grâce,
 Mon Dieu! C'est votre amour dévorant qui m'embrasse,
 Je suis la paille du brasier, soyez béni.
 Mais qu'est ma peine auprès du supplice infini
 Dont vous avez saigné pour mon salut? Barbare,
 Tu m'épargnes. Ainsi qu'une amante se pare,
 Je veux par plus d'angoisse être digne de vous.
 Oh! mords donc en plein coeur, ton venin est si doux,
 Douleur aux bonnes dents, adorable vipère.

Ces paroles n'ont rien de mystique. Elles sont d'une incon-

venance suprême, et traduisent simplement les spasmes d’une névrosée. En les lisant on se remémore instinctivement le langage de la Phèdre classique. Après l’avoir entendu nous sommes tout préparés à la grossière méprise qui fera tout le fond de la pièce; je veux dire la confusion du Christ avec Ervann dans la pensée et le cœur de Thérèse. L’image du misérable apostat ne disparaîtra plus de l’imagination de notre héroïne; sans s’en douter, c’est de sa figure, c’est de son attitude, c’est de sa chair qu’elle revêtira le Christ, objet de ses adorations et de ses élans d’amour. Il est vrai, Jésus ne sera pas exclu; mais il restera en quelque sorte incarné dans Ervann pour Thérèse, qui ne sera qu’une *illusionnée*. La haine de Ximeira sera clairvoyante. La sorcière, qui, elle, aime tout uniment Ervann en chair et en os, ne se trompera pas en abhorrant une rivale dans la Carmélite. D’ailleurs voyez! Quand celle-ci commence-t-elle à découvrir son erreur, c’est lorsque la gitane damnée lui fait le récit de ses propres aventures, et lui découvre le fond de son cœur! Elle aussi, un jour, fut prise invinciblement par le Seigneur; elle aussi l’adora d’un si délectable tourment que,

“Comme une fleur s’ouvre à l’épinier des haies
Elle pâmaît vers la Croix en exigeant des plaies.”

La différence c’est que “le démon, guettait, ô Jésus, ta conquête, et la vola.” A cet effet

Il érigea d’un art où l’Enfer se raffine,
L’Humaine illusion de l’essence divine.

Toutefois Ximeira n’en était pas, pour cela, plus méchante; au contraire elle devenait “plus douce d’heure en heure; elle excusait l’hérétique; elle plaignait l’athée; elle aurait prié pour Beelzebuth! Ecoutez!

“Oh! mes ferveurs toujours tendaient au divin but!
Mais dans les spasmes purs de l’irréel délice
S’insinuait si bien, sans m’avoir pour complice,
Un autre espoir qu’il me fallut, sur le chemin,
Voir mon céleste amant, proche et réel, humain....

Je le vis! L'Orient nuptial qui se lève
 Dans ses yeux me darda d'une flamme de glaive,
 Et mon coeur en saignante extase dilaté
 Se mourait d'agonie et d'immortalité!
 Dès lors ambition de miracle assouvie,
 Je fus l'âme en habit de noces, dès la vie!
 Ivre de vin sacré des Célestes Cana....
 Mais du fond de l'embûche obscure, ricana
 Le maudit! "Crois-tu donc, présomptueuse dupe,
 Que l'infini, d'un être ou d'un moment, s'occupe?
 Le dieu qui t'apparut, c'est le dieu qu'en effet,
 D'un homme, le "mensonge extatique avait fait!"
 Tu n'adoras, vêtu de ta propre chimère,
 Chercheuse d'Eternel, qu'un passant éphémère!"

Thérèse s'est sentie remplie d'inquiétude dès le début de ce récit : à mesure que Ximeira a parlé, elle est devenue haletante, épouvantée, livide; elle a cru entendre sa propre histoire. L'implacable gitane a suivi sur le visage de la Carmélite la marche de ces diverses émotions. Puis tout à coup se tournant vers elle et feignant encore de répéter les paroles du démon, elle lui a lancé ce trait :

Ton amour, sainte, à qui le ciel était cher,
 C'est l'instinct d'Eve, et le délire de sa chair!

Puis, directement à Thérèse :

Mais je t'arracherai ton excuse obstinée,
 Bienheureuse du mal, séraphique damnée!
 Tu sauras, tu sauras l'impérieux levain
 Diabolique de ton ravissement divin....
 Alors, pour que la joie encore t'en meurtrisse,
 Tu seras la menteuse et la simulatrice;
 Impie, impure, infâme en un illustre jeu,
 Tu feindras l'oraison, l'espérance, tu feindras Dieu....
 D'une extase de vienge à Jésus consacrée
 Tu pareras tes vils transports....

Sous de pareilles invectives, indicible est la torture qui s'empare de Thérèse; elle se voit tout autre qu'elle avait cru être; c'est une image d'elle-même que l'implacable Ximeira a mise

sous ses yeux, comme dans un miroir; mais quelle affreuse image, l’image d’une damnée... aussi tombe-t-elle dans une sorte de délire; un cauchemar épouvantable, une vision terrible la hantent. C’est l’Enfer, l’Enfer de son péché qui se dilate à sa vue. Cet *Amour*, cette *Pitié* dont son coeur était possédé, lui sont lancés comme un sanglant reproche par un esprit ricaneur; ils deviennent pour elle le ver rongeur des réprouvés. Elle s’écrie à un moment :

Mes coupables vertus se sont faites tortures....
Amour! Pitié! Double vertige!
 Ils m’enlacent tous deux! Ils me tirent au fond
 Vers le trou!.....

Elle ordonne aux soeurs qui l’entourent de s’enfuir; car elles aussi qui l’ont suivie dans ses illusions, les deux mêmes vertiges d’Amour et de Pitié vont aux funestes descentes

Les entraîner avec des griffes caressantes!

S’adressant ensuite au Tout-Puissant que ses voeux offensèrent, elle le supplie de lui épargner “ l’implacable carcère

Du mur vivant qui rampe et toujours se resserre.”

A elle qui avait cherché en sa mystique oraison les douceurs de l’amour divin le ciel n’apparaît plus que menaçant. Elle s’offre alors victime au châtement divin. Seule sur la terrasse, tournée vers le ciel, qui est gros de nuages, elle dit :

Oh! plutôt, firmament terrible où transparait
 L’or sans nombre de tes colères en arrêt,
 Lâche-les toutes sur moi seule, et, pour qu’il paie
 Horriblement l’illusion d’une autre plaie,
 Fais de ce coeur, par tous tes astres furieux
 Une blessure immense, éternelle comme eux!

Pendant sous le charme de voix virginales qui viennent du chœur de la chapelle, Thérèse est revenue à elle; en même temps

que l'aubade sacrée devient plus mélodieuse, le jour se lève, la face de Thérèse s'éclaire délicieusement; avec la nuit sombre la vision mauvaise s'est enfuie; la Carmélite se laisse prendre par la magie de ce lever d'aurore, par la grâce du matin qui surgit "sous de vagues doigts de diaphane azur". Rafrâchie par quelques gouttes de rosée tombées des ombelles des fleurs de la Passion, pendant que le grand jour éclate et que chantent magnifiquement les voix de l'orgue, elle se reprend à son ancien rêve, elle s'écrie exultante :

Elle (Ximeira) a menti! l'absurde enfer déraisonna!
 La femelle du diable a menti! Hosanna!
 Par l'Amour saint et la Charité méritoire,
 J'avais raison. Le jour célèbre ma victoire!
 Les clairons du salut sonnent au firmament!
 C'est l'unique, le pur, l'immarcessible amant!
 Dont l'éclair nuptial en plein coeur m'a marquée!
 Je m'évade en clarté de la vie embusquée,
 Sans tache, et dans le lin rayonnant du ciel bleu,
 Epouse du Seigneur!

A ce moment une voix puissante et triste lui répond :

Courtisane de Dieu!

C'est la voix d'Ervann qui, lui aussi, a été la proie d'une illusion, qui n'est allé à Rome que parce que la voix, qui l'y invitait, était celle de Thérèse, et qui en est revenu résolu, cette fois, de se livrer à l'amour humain de la femme que le cloître lui a ravie. Il veut qu'elle cesse d'être courtisane de Dieu et qu'elle soit sa véritable amante. Suit un dialogue effrayant où Ervann, véritable Satan tentateur, chante l'universelle fécondité, comme le seul but de Dieu dans la création, invite Thérèse à sortir de l'ombre des cloîtres, à renoncer aux rits d'ombre et de feu,

Vols à l'homme, qui sont des outrages à Dieu;

à le suivre, "puisque le ciel l'ordonne et puisqu'il l'adore!"

Thérèse sort victorieuse de cet assaut. Mais cette fois elle est bien éclairée; elle comprend qu'elle a fait fausse route, que dans la prière elle n'a cherché que la volupté d'une amante;

que dans sa pitié pour toutes choses, et surtout pour l'Advenu, se dissimulait l'amour vulgaire d'un être mortel. Aussi quand les Carmélites effarées sortent de la chapelle au bruit que font les amis d'Ervann en l'emportant, et que l'une d'elle pose cette question : Qu'arrive-t-il ? Thérèse répond avec une sorte de fièvre sacrée, (ainsi que le note le poète) :

Ceci: que je vous ai dupées!
L'oraison, voluptés sur le ciel usurpées,
Nous perd! L'unique loi, c'est de toujours souffrir,
De toujours souffrir pour mériter de mourir.
Ne pensons plus! Ne rêvons plus. Hélas! les âmes
Ont des ailes, il faut les fermer. Nous priâmes,
Oublions ce que dit la prière. C'est un
Devoir sacré des lys d'ignorer leur parfum.

A une vieille religieuse et lui désignant le poteau où sont les instruments de pénitence :

Reprends l'office, vieille! c'est dans l'étreinte
Des clous durs que la grâce opère!

Maintenant que Ximeira, que Juana elles-mêmes viennent implorer la pitié de Thérèse pour Ervann, qui est conduit au bûcher, qu'on lui demande de tirer de sa robe le papier de salut signé de Philippe II et remis à elle, Thérèse sait ce que vaut cette Pitié malencontreuse, elle sait ce qu'elle renferme d'humain, et après un long silence elle brûle le parchemin sauveur en disant :

Cette flamme soit le signal de son bûcher.

Elle s'est reconquise.

Or voilà, d'après le poète, le sentiment qui a donné naissance aux austérités du Carmel. Catulle Mendès suppose donc que Thérèse a découvert le secret du charme que lui apportaient ses oraisons et ses extases, c'est que Amour et Pitié dupaient son coeur, et, sous prétexte de la mener vers Dieu, l'attachaient à de terrestres objets. Désormais c'est par la Pénitence qu'elle veut aller vers son Créateur et y conduire les autres. C'est,

comme elle le dit, par la plaie des crocs de fer enfoncés dans sa chair qu'elle veut refouler la plaie trop chère qu'ont faite en son âme la Prière, l'Amour, la Pitié. (1) Mais ne sera-ce pas là simplement une dernière illusion? Sous les chaînes de la mortification, sous la bure de sa robe, Thérèse va-t-elle réussir à étouffer les battements trop humains de son cœur? Va-t-elle devenir une froide *statue de sainte*, comme l'a appelée Ervann en s'éloignant! La statue ne gardera-t-elle pas des fibres assez vivantes et assez sensibles pour se rappeler les suprêmes paroles de cet homme terrible, à savoir qu'il voulait attendre "qu'à ses pieds on le tue?" Ne restera-t-il rien de commun entre elle et lui? Hélas! il semble bien que oui; puisque les trois derniers mots que le dramaturge fait prononcer à Thérèse mourante sont ceux-ci: Jésus! Ervann! Amour! laissant ainsi clairement entendre que l'erreur initiale a persisté jusqu'au bout, que l'illusion ne s'est jamais bien dissipée, que à travers les grilles sombres du couvent le souvenir d'Ervann a trouvé le secret de pénétrer; que dans les douleurs de la Pénitence, comme dans les tendresses ingénues de la Prière, c'est une image d'homme

- (1) "Dieu! Dieu! Fils! Père! O Trinité! Pénètre
Tout entière au béant tourment de tout mon être,
Et remplace en moi tout, amour, rêve et raison!"

Toujours cette idée fixe chez les libres-penseurs qu'on ne puisse s'offrir en holocauste à Dieu et au Christ Jésus dans la pleine lucidité de sa raison, comme si pourtant la raison ne s'expliquait pas très facilement que de pauvres créatures aspirent à se sacrifier en retour du sanglant sacrifice qu'un Dieu homme a fait de lui-même pour les racheter.

En un autre passage de son drame, Catulle Ménaes met dans la bouche d'un pauvre, la cause et la description du Carmel:

Jeune, son cœur (celui de Thérèse) s'émut et se
[laissa toucher;
Mais on dit que ce fut d'un reflet de bûcher.
Qu'il s'éclaira du jour de la vérité dure;
Il connut que Jésus s'acquiert par la torture;
Et le Carmel, du siècle et de l'Enfer vainqueur,
Fut fait à la saignante image de ce cœur.
En un bruit égorgé d'agneaux dans les étables,
Les macérations des nonnes lamentables,
Abjurent la pensée et détestent la chair;
Et n'ayant rien, hormis mourir, qui leur soit cher,
Elles tendent vers Dieu sans un rêve en arrière
L'âpre ferveur de leur implacable prière.

qui a soutenu la grande Carmélite; qu’elle a honoré cette image, croyant honorer Dieu; enfin qu’un homme en chair et en os s’est perpétuellement associé, pour ne pas dire substitué, au nom mystique de Jésus dans l’âme de Thérèse; et que celle-ci, tout en pensant aimer en sainte, n’a aimé qu’en femme. Le magicien auteur de cette erreur, celui qui a fait cette association ou cette substitution monstrueuse, c’est l’Amour, tyran auquel il est vain de vouloir échapper, puisqu’en voulant le faire, une grande âme telle que Thérèse, est simplement tombée dans la plus grossière des illusions, et que sa dernière aspiration, son dernier mot sont encore pour lui. Oui, l’expression et la conclusion de ce drame sont bien celle-ci. L’auteur a bien prétendu établir une thèse. C’est que l’amour pur de Dieu n’existe pas dans les cœurs mortels; c’est que tenter de l’obtenir, c’est tendre vers une chimère, c’est risquer de devenir la proie des pires fascinations de son cœur; c’est que la plupart des monastères ne sont que des asiles d’hallucinées et d’hystériques; c’est que les prétendues *épouses du Christ* ne sont que des *courtisanes de Dieu*. Cette ignoble expression de *Courtisane de Dieu* reste, stigmaté flétrissant, sur l’héroïne de la pièce; c’est cette expression qu’on emporte gravée dans la mémoire, et c’était sans doute le but que se proposait l’écrivain dramatique. Il a dû se féliciter de ce terme. Il est trouvé en effet! Mais il n’est rien autre chose qu’une grossière injure à l’adresse de la Femme virile, l’honneur de l’Eglise au 16^e siècle, et de toutes ses imitatrices. Non moins injurieux est le ton général du drame. Il s’agit perpétuellement de tortures saintes, de fièvres sacrées, de ferveurs frénétiques, de palpitations enflammées, de spasmes pieux. Bref, c’est tout le vocabulaire de la volupté. Car pour Catulle Mendès il n’y a qu’une façon d’aimer, il n’y a qu’un amour, celui qui sort spontanément de l’instinct d’Eve. Dès lors peu importe l’objet? Pourquoi ne pas lui prêter les mêmes formes de langage, puisque c’est traduire le même mouvement et les mêmes violences d’émotion! puisqu’il ne s’agit jamais que d’une névrose en tous les cas.

Comprend-on maintenant que la pièce de Catulle Mendès ait

soulevé de si vives protestations de la part des catholiques? Comprend-on que le clergé et les fidèles d'Avila, leur évêque en tête, aient organisé une réparation solennelle pour le grave outrage que venait de recevoir la Sainte, gloire de leur cité. Catulle Mendès, paraît-il, aurait été très surpris de ce mouvement de réprobation contre son oeuvre. Il aurait affirmé qu'il n'avait eu aucune intention malveillante à l'égard de sainte Thérèse; qu'il avait cru au contraire la placer dans un cadre grandiose très propre à faire ressortir son influence et ses éminentes qualités.

Mendès ne peut cependant nier que l'humiliante méprise, où il a fait tomber son héroïne, ne soit très intentionnelle; puisque lui-même a soin de noter qu'elle est le gond de la pièce. • Dès lors sa surprise du scandale, qu'il a causé, jette un jour singulier sur sa mentalité. Cette mentalité est bien laïque et bien rationaliste. Evidemment le surnaturel n'existe pas pour notre dramaturge! A la suite de Renan et consorts il la relègue au royaume de la chimère; et tous ceux ou celles qui le poursuivent il en fait des esprits chimériques! Pauvre sainte Thérèse! Son humiliation a été grande de tomber entre les mains de pareils profanateurs. L'âme d'une sainte est un sanctuaire. Les profanes, tels que Catulle Mendès, s'y trouvent parfaitement désorientés. Mais pourquoi leur rage d'y pénétrer? Qu'ils restent donc à la porte! En tous les cas qu'ils ne se glorifient pas de nous apporter une étude vraiment psychologique. Que voulez-vous que comprenne un Mendès à l'âme d'une Sainte-Thérèse? Ce sont deux âmes séparées de toute la distance des deux pôles! On peut appliquer au dramaturge ce que Thérèse dit d'Erwann: *Que fut-il de commun, homme, entre vous et moi?* Oui, qu'y eut-il jamais de commun entre un Mendès et une Thérèse? Ni les idées, ni les aspirations, ni la conduite, ni les moeurs. Se croire capable de traduire des âmes si différentes de la sienne propre est une témérité impardonnable; et l'on ne peut jamais dans de telles conditions donner au public qu'une esquisse dérisoire et une caricature. Dérision aussi que le déguisement d'une Sarah-Bernhardt en sainte Thérèse!

L’Eglise proteste, avec raison, contre la manie sacrilège de transporter sur les planches des théâtres et d’offrir, sous les habits de cabotins ou cabotines Dieu, la Vierge, le Christ, et ses Saints !

Le simple fait de voir dans le rôle du Christ un homme qu’on a vu, la veille, dans le rôle de quelque Don Juan, est de la plus haute inconvenance.

Maintenant disons un mot de l’objet du conflit ! Qu’on puisse et qu’on doive aimer dans la voie de la sainteté, quoi d’étonnant ? Pauvres romanciers, vous trouvez tout naturel qu’on aime un bien limité. Vous déclarez que la beauté est terrible, et que quiconque résiste à son charme est un héros. Cependant cette beauté, dont vous parlez, vous n’ignorez pas qu’elle n’est qu’une parcelle, qu’un reflet de la Beauté totale et incréée ; telle quelle elle vous rend fous ; vous enivre, vous inspire parfois les entreprises les plus déraisonnables. Et vous voudriez que le Bien total, que la Beauté pure n’inspirât pas à ses amants les plus fols enthousiasmes ? Oh ! je sais votre objection. Cette Beauté parfaite où est-elle ? Où se rend-elle visible ? Or ce qui est invisible, ce qui ne tombe pas sous les sens nous laisse nécessairement froids ! Vous comprenez à la rigueur qu’un homme devienne amoureux d’une étoile, parce que le scintillement en est encore sensible, parce que son rayon, quelques immensités qu’il doive parcourir, vient encore frapper nos yeux mortels. Mais la Beauté souveraine est cachée même derrière les étoiles ; d’elle ne s’échappe pas le moindre rayon qui vienne atteindre notre rétine et faire vibrer les nerfs de notre cœur ! Erreur ! Un jour cette Beauté souveraine sortit de son sanctuaire inaccessible, et resplendit dans les ténèbres. Nous ne pouvions pas monter jusqu’à elle ; elle descendit jusqu’à nous. Elle parut pleine de grâce et de suavité, sous la forme de notre chair ; séduisante fut sa voix, entraînant sa parole, fascinantes ses œuvres toutes empreintes d’une miraculeuse bonté ! La Galilée et la Judée, trois ans durant, purent la contempler et l’aimer ! Car c’était sous les apparences d’un homme appelé Jésus, que la Beauté Incréée luisait aux mortels ! Ah ! cette fois vous comprenez ô mondain vous comprenez, je le sais,

une Marie Madeleine pleurante ou en immobile extase aux pieds de Jésus, parce que ce sont des pieds bien humains qu'elle baise, qu'elle arrose de ses larmes, et qu'elle essuie des longues tresses de ses cheveux; vous comprenez qu'elle brise sur lui un vase d'albâtre, parce que c'est sur un corps d'homme que coule la précieuse liqueur; vous comprenez même qu'elle se désole autour de son tombeau parce que c'est un cadavre, qu'elle a vu et contemplé, qu'elle cherche à voir une dernière fois... Mais quand on vient vous dire que Jésus disparu depuis plusieurs siècles enflamme encore de son excessif amour des âmes de femmes, vous branlez la tête, vous devenez sceptiques; si on vous cite des exemples, tels que celui de Thérèse de Jésus, vous imaginez la grotesque explication d'un Catulle Mendès. Suivant la doctrine chrétienne pourtant, Jésus, dans sa forme humaine, n'était qu'un chemin pour entraîner les âmes plus haut vers le pur amour de Son Père, vers le pur amour de Dieu! Non il n'a pas arrêté le coeur de Madeleine à l'amour de ses charmes extérieurs, il l'a fait monter jusqu'à l'amour de cette Beauté infinie, dont il ne dévoilait que quelques reflets à travers son enveloppe mortelle! Ce qu'il a fait, durant sa vie, pourquoi ne le ferait-il pas encore maintenant de la droite de son Père où il est assis? Pourquoi n'instillerait-il pas de là-haut dans des coeurs d'hommes et de femmes l'amour de son humanité et de sa divinité! S'il existe, s'il est Dieu, il peut évidemment opérer cette merveille! Il le peut et il le veut! oui, Dieu veut l'amour de ses créatures raisonnables: il est lui-même tout charité et c'est pour conquérir leur coeur qu'il les a aimées le premier, qu'il a souffert, qu'il est mort pour elles! Non, non! Dieu ne se contente pas de la crainte ou d'un respect froidement indifférent! Il veut les coeurs, et il les veut tout entiers! C'est le premier commandement que celui d'aimer Dieu, et ce commandement renferme la plénitude de la loi. Mais hélas! parce qu'en dépit des motifs pressants de l'aimer, la plupart de ses créatures se laissent entraîner à l'amour exagéré des biens sensibles, qu'elles poussent cet amour jusqu'à l'oubli de leur Créateur et de leur Rédempteur, Jésus se dédommage auprès d'une petite élite d'âmes nobles et généreuses! Dans ces âmes-là, soyez tran-

quilles, Jésus sait entrer son amour assez fort pour vaincre tout autre amour. Les écrivains, comme Catulle Mendès, auxquels le coeur des Saints est complètement fermé, et leurs paroles parfaitement inintelligibles, qui ne peuvent s’expliquer leur langage mystique, leurs chants d’amour, leurs actes d’héroïsme que par une erreur inconsciente ou non, que par une méprise surnaturalisant à la suite d’une exaltation nerveuse quelque figure très naturelle, ces écrivains-là, dis-je, donnent simplement raison à Jésus qui rendait grâces à Son Père de ce que ces choses étaient cachées aux sages et aux superbes et de ce qu’elles étaient révélées aux humbles et aux petits! Eh oui! les mystères de la Sainteté les voeux de virginité, de pauvreté, de mortification pour se détacher mieux du sensible et aimer davantage l’Unique Vrai Bien, ce sont des choses cachées aux Mendès et aux Sarah-Bernhardt. Leur grand tort est de s’imaginer quand même qu’ils les comprennent! Leur impardonnable présomption est d’essayer de les expliquer au public, et de les transporter sur la scène.

Raoul Lavau.

Montréal, mai, 1907.



Preoces Tristesses

(NOUVELLE).



TES-VOUS heureux, mon petit ami, de pouvoir, chaque soir, après vos heures d'apprentissage, vous retirer sous un toit aussi sanctifié que le patronage de notre ville?

—Je serais un ingrat de décrier l'institution. C'est là que j'ai retrouvé une seconde famille. Mais puis-je oublier ce qui a détruit la première? Si vous saviez ce qui s'est passé dans ma vie!

Surprise la jeune fille regarda attentivement ce garçon de douze ans, qui disait des choses que seuls confient les coeurs qui ont vécu, qui ont souffert. Allait-elle sourire? Peut-être briserait-elle cette âme endolorie d'enfant, où paraissaient déjà sommeiller d'amers souvenirs. Pourquoi n'essaierait-elle pas plutôt de couler un dictame sur une plaie, qu'elle commençait à deviner profonde. Elle se pencha donc tendrement pour ouïr ces plaintes enfantines, et l'oreille rose ne tarda pas à s'étonner qu'un secret si plein de larmes et de tristesse put tomber des lèvres d'un garçonnet. Car c'était une histoire bien navrante que l'enfant s'était mis à raconter.

Au début, il est vrai, il avait décrit avec délices à son aimable interlocutrice la villa blanche, où il avait vu le jour, au milieu d'une campagne canadienne des cantons de l'est, traversée d'une minuscule rivière, bordée de grands arbres, qui par leurs

ombrages en faisaient un coin mystérieux, où les oiseaux aimaient à cacher leurs nids, et qu'ils enchantaient de leur gai ramage. Il avait rappelé les beaux rêves que sa mère et son père échangeaient parfois le soir en causant des chers petits êtres qu'ils croyaient endormis—rêves hélas! que semblait tout à coup troubler quelque fantôme, comme un oiseau de proie, qui aurait passé au-dessus des nids de fauvettes. Hélas! le fantôme n'était que trop réel, et combien proche! Car avant que son garçon eut atteint l'âge de dix ans, l'adorée petite maman s'était couchée un soir pour ne plus s'éveiller jamais. Oh! l'enfant n'était pas prêt d'oublier les moments qui suivirent cette catastrophe, alors que revenu du cimetière son père eut clos sa porte, et qu'il fut pris d'un accès de vrai désespoir! Ce jour-là le pauvre petit avait senti que l'âme du foyer familial s'était envolée, que le feu s'était éteint dans l'âtre, qu'il n'y avait plus que des cendres à y remuer; il avait compris tout ce qu'il y a d'amertume à être privé de sa mère au seuil de l'adolescence; il avait eu l'intuition très nette que plus aucune main ne s'ouvrirait pour lui prodiguer de ces caresses, après lesquelles il soupirait, qu'aucune bouche ne lui dirait plus de ces mots de tendresse dont seule une mère a l'instinct, et dont seul l'enfant peut goûter toute la suavité.

Dès ce moment la villa blanche avait été voilée de crêpe pour lui, et son deuil s'était en quelque sorte stigmatisé au plus intime de son âme.

Une année s'était passée triste, traînant des mois, des jours interminables, quand un soir d'hiver, papa, le seul amour, qui lui restait, avait vite enveloppé de leurs couvertures ses trois enfants, avait furtivement glissé à leurs oreilles les mots de nouvelle maman qui les aimait déjà et qu'à leur tour ils devraient promettre d'aimer. Dans son trouble, il avait oublié de leur donner le baiser habituel de chaque soir. Et dans leurs lits bleus les enfants avaient bien pleuré, quand ils avaient entendu leur père sortir précipitamment et qu'ils s'étaient vus seuls dans la maisonnette, en tête à tête avec les souvenirs du passé que la solitude rendait plus intenses et plus douloureux que jamais.

Les préparatifs avaient été courts, et le doute cruel des enfants promptement dissipé. Le dimanche suivant le curé avait annoncé le futur mariage; dès le lendemain une nouvelle maîtresse était installée dans la "Villa Blanche."

"Mademoiselle, nous étions jeunes et pourtant nous le devinions: c'était une ennemie qui conquerrait notre foyer. Mon père restait bon, il nous embrassait dans les coins, nous donnait de gros sous et je le voyais parfois essuyer sa moustache en nous quittant. Il pleurait, mais il ne disait mot. De mon côté je pleurais chaque soir sous mon oreiller, et ça me faisait mal, oh! grand mal, là, de penser à petite mère qui était morte, d'entendre cette marâtre maltraiter mes petites soeurs. Tandis qu'elle nous faisait faire tout le travail elle se mettait de belles robes et s'en allait se promener tout le grand jour. Si je n'avais pas fini l'ouvrage de la maison, je recevais de fortes taloches. Comme je n'étais pas disposé à l'obéissance envers elle parce que je la détestais, et comme j'étais trop jeune pour travailler, je voyais bien des fois le grenier et mes oreilles étaient bien souvent rouges. Moi pourtant j'aurais travaillé sans me plaindre, si mes petites soeurs eussent été protégées. Mais, quand j'avais reçu mes pénitences, c'était leur tour. Je les défendais bien fort de mes cris, pendant que les deux petites éperdues s'accrochaient à mon habit. J'étais leur protecteur, un grand homme, lança-t-il avec un sourire satisfait."

Sa voix reprit l'accent triste: "Le dire à mon père! Il souffrait déjà tant de nous voir malheureux. Il s'apercevait qu'elle était mauvaise, cette femme, qu'elle nous maltraitait et rudoyait. Terribles étaient les disputes à la maison et nous en étions toujours cause disait-elle. Notre père si bon se fit dur pour nous. Elle a payé chèrement sa conduite, mademoiselle. Un soir papa ne vint pas à l'heure accoutumée. La marâtre eut une rage dont nous essayâmes les effets. Elle attendit furieuse. Quand son mari entra, il était ivre. Voilà ce qui m'ôte toutes mes joies: penser que mon père s'est dégradé, qu'il est dominé par cette passion encore et que c'est sa faute à elle, la voleuse de notre bonheur! Trois mois nous

“vécûmes un nouveau martyr. Un soir, secrètement je pliai
“notre linge dans une malle et de bonne heure le matin je pris,
“avec mes petites soeurs, le chemin de la ville : nos gros sous
“ramassés avec peine payèrent nos billets de passage. On était
“un peu surpris de nous voir voyager si jeunes, mais nous
“allions passer l’été chez grand’mère : c’était une valable
“excuse. Il était temps de partir. Des semaines entières le
“père restait sans venir à sa belle maison blanche, nous n’at-
“trapions que des croûtes sèches pour nos repas, et nos oreilles
“ne déroutaient plus.

“Grand’mère était pauvre, elle ne put nous garder. Elle par-
“vint à placer mes petites soeurs chez les Religieuses de la
“Charité, et moi où vous savez. Nous avons remercié beaucoup
“le bon Dieu, notre mère qui est au Ciel et grand’maman de
“toutes ces faveurs.

“Maintenant je suis un homme, je travaille, je gagne de l’ar-
“gent qui paye un peu la dette contractée envers nos bienfai-
“teurs. Le soir, quand je me retrouve au milieu de mes com-
“pagnons je suis content d’avoir une maison, qui m’abrite et des
“amis qui m’aiment. Pourtant, Mademoiselle, c’est triste de
“savoir ses chères petites soeurs loin de soi, de ne les voir qu’une
“fois le mois, de n’embrasser jamais son père, de ne plus de-
“meurer dans sa maison, de se demander s’il se souvient de
“vous.

“Je pleure avant de m’endormir en pensant à ce beau passé.
“Vous ne savez pas, vous ! Mademoiselle, comme c’était beau
“chez nous !” Des larmes tombèrent sur ses joues. Rudement
sa main les essuya. Est-ce qu’on pleure quand on est un
homme ?

Mais oui, un homme pleure quand l’angoisse l’étreint, quand
la douleur burine profondément son empreinte sur son coeur.
Les larmes sont une pluie douce qui tombe dans l’âme, atténue
la vivacité des amertumes et fait s’entrouvrir les corolles de
fleurs, qui sans elles resteraient à jamais closes. N’est-ce pas
sous cette rosée amère que s’épanouissent le plus richement la
bonté, la miséricorde, le dévouement, la compassion ?

Le garçon de douze ans, en laissant tomber l’âpreté de sa

plainte, ne sentait-il pas le pardon monter à son coeur, en même temps que les pleurs coulaient de ses yeux noirs, où luisait un éclair de tendresse apaisée, de cette tendresse propre à ceux qui, ayant beaucoup souffert, ont appris à beaucoup compatir? L'enfant, d'ailleurs, n'avait-il pas dû se faire de bonne heure le petit chevalier défenseur de plus faibles que lui.

Sa voix, en narrant sa triste petite vie, trahissait une infinie tendresse; dans sa face ronde, une douce mélancolie s'était gravée. Il était à l'âge pourtant où l'on jouit si naïvement, si purement, avec tant d'insouciance de l'avenir. En vérité il était trop jeune pour avoir l'âme tant navrée, pour avoir à porter une si lourde croix!

Nous qui ignorons bien des douleurs, savons-nous s'il n'existe pas un nombre très grand de ces petits qui ont d'analogues existences. Quelle belle oeuvre nous ferions en les consolant comme le fit la jeune fille de ce magasin où travaillait le petit Arthur! Sont-elles si rares les familles où languissent ainsi de précoces victimes de drames trop réels? Et de ces drames combien sont les auteurs inconscients; mais combien aussi prennent un plaisir barbare à meurtrir de pauvres petits coeurs, privés d'affection à un moment où ils en auraient autant besoin que de leur pain quotidien?

II

Les ans ont passé.

Lointaine est l'époque où Arthur confia son secret à la jeune fille sympathique, que le ciel avait mise sur son chemin désolé. Depuis, elle a été pour lui une grande amie, pleine de bons conseils charitablés. Elle l'a guidé avec la tendresse d'une soeur pour un frère malheureux. Sa famille est devenue la sienne. Il y a été reçu comme un fils. Il a pu croire parfois à l'illusion d'avoir retrouvé sa mère dans la reine du nouveau foyer, dans cette femme si bonne, si caressante qui lui mettait au front, à son arrivée, à son départ, le baiser pur des lèvres maternelles.

Les filles lui prodiguaient une amitié fraternelle sincère. Son sort était changé depuis que cette maison le recevait, l'appelait,

l'aimait. Pourtant il n'oubliait pas ses véritables soeurs à lui. Un dimanche, par chaque mois, il s'envolait empressé vers les petites prisonnières des grilles du couvent. Quel plaisir alors de vider le sac à nouvelles ! En avait-on long à se raconter ! Arthur ne tarissait pas sur ce bonheur familial survenu comme par miracle dans sa vie brisée. Ses soeurette l'écoutaient joyeuses de la destinée nouvelle de leur frère, non sans désirer pourtant de partager une félicité dont elles étaient affamées.

— Si tu nous emmenais connaître cette bonne dame, hasarda la plus jaseuse, celle qui trouvait bien étouffée la vie de pensionnaire. L'ingénue question intrigua Arthur. S'apercevant de l'embarras : “ Dis-lui que nous l'aimerons comme “ petite mère ”, lui souffla la naïve fillette. Le frère revint au foyer ami, pensif, un oeil observateur aurait distingué un mince ourlet rouge à ses paupières, des larmes essuyées avec de petits doigts caleux, et qui laissaient une raie noire sur ses joues déjà hâlées.

Un soir de dimanche il ne vint pas faire sa veillée coutumière chez les amis. On le crut malade, on se rappela sa taciturnité de l'après-midi, ce fut du fond du coeur qu'on forma le souhait de sa visite pour le lendemain. Le lendemain le souhait ne se réalisa pas non plus que les jours suivants. Arthur devait être bien malade. La mère alla frapper à l'orphelinat. Arthur n'était pas malade, n'avait pas dit être souffrant, il était à son emploi quotidien. Cette réponse tout en la rassurant ne la tranquillisa point. Pourquoi l'enfant cessait-il de venir les saluer chaque matin ? Avec cette divination de femme elle comprit qu'une souffrance secrète serrait son coeur de petit homme. Elle lui écrivit vite un billet comme les mères seules savent en écrire, allant lui porter des mots de tendresse, le questionnant doucement, l'invitant à confier son secret, le consolant discrètement de sa souffrance cachée.

En lisant ce billet maternel, Arthur pleura. “ C'est comme si on avait deviné mon secret, ” se dit-il. Mais au fond il était heureux d'être invité de nouveau à l'hospitalière demeure. Il se hâta d'aller poser son front plein de soucis sur les genoux de sa nouvelle mère ; il balbutia ce qui troublait sa quiétude. L'ex-

cellente femme gronda, en riant, Arthur de sa méfiance et tous deux se mirent à chercher les moyens de faire réussir le cher projet. Ils s'y prirent si adroitement que les petites soeurs obtinrent la permission de visiter leurs grands amis chaque fois que la cloche joyeuse annoncerait un congé. Hélas! trop rares étaient les congés bénis; mais avec quelle fièvre ils étaient attendus.

Les soirs de ces jours solennels, dans leurs lits, les fillettes avaient les paupières closes comme dans le sommeil. Pourtant de longues heures durant elles ne dormaient pas, elles rêvaient aux moments heureux coulés dans la chère maison, où elles retrouvaient leur Arthur entouré d'une si délicate tendresse, et dans ces cervelles d'oiselets passait une procession féérique des enchantements de la journée: courses avec Arthur et les amis, promenades en carosse, achats dans de beaux magasins, cadeaux merveilleux de la bonne maman, puis les gâteries et caresses affectueuses de toute la maisonnée, comme tout cela avait réconforté leurs petits coeurs, qui étaient ordinairement pauvres de pareils biens! Une larme tombait des paupières, amenée par le regret de sentir si vite envolées ces heures exquisés, puis un sourire déplissait les lèvres dans la pensée qu'ils reviendraient ces instants du ciel. Larme et sourire n'est-ce pas toute la vie? Larme au souvenir de choses qui nous ont été douces et sont devenues tristes! sourires devant les espoirs dont nous aimons à nous laisser leurrer! Larme et sourire: émotions infiniment douces! Quoi de plus ineffablement délicieux que la trace qu'elles impriment à toutes les pages de notre existence! Or cette trace déjà les joyeuses enfants en éprouvaient le délice; déjà elles souriaient et pleuraient en se souvenant et en espérant.

Leur cours d'études fini, l'aînée réalisa le rêve mystique, qu'elle avait formé dans toute sa ferveur de première communiant. Quand les écolières repassèrent les portes du cloître, au début de l'année, elles purent surprendre, dans les allées et venues, leur ancienne compagne avec la cornette blanche ajustée à son visage de Madone! L'autre, une charmante espiègle, ouvrit frissonnante ses ailes au grand air du monde, mais sous le

regard protecteur d'Arthur, qui commença à la suivre avec les airs graves d'un papa plein d'expérience. C'est qu'en effet cette science lui était inculquée de plus en plus fortement par les épreuves de la vie. De plus en plus il était *cet apprenti dont la douleur était le maître*. Ce second foyer, que la Providence lui avait si miraculeusement procuré, voilà que la mort soudaine de la mère en avait fait un désert. Les filles et garçons s'étaient dispersés en quête d'un gagne-pain ! Et de nouveau le coeur d'Arthur s'était trouvé broyé. Dans sa solitude il se dédommageait en prodiguant des aumônes de tendresse à cette soeur de dix-huit ans, qui charmait seule la monotonie de sa vie de pension. Le matin elle avait son premier salut, le soir son dernier bonsoir. Il la quittait au seuil de sa chambre : telle une mère qui surveille chaque pas de sa fille.

Il diminuait le nombre de ses sorties, lui choisissait des livres qu'ils parcouraient ensemble ; il l'accompagnait lui-même dans sa promenade. N'était-il pas son unique appui ? Elle répondait à cette sollicitude par une confiance absolue, elle trouvait dans ses conseils, délicates ses attentions, raisonnés ses agissements. Arthur était son confident, son bon ami, et chaque soir elle était très heureuse de le retrouver attentif à écouter son babil d'oiseau, où repassaient souvent ses plaintes et ses tristesses. Souvent en effet ils rappelaient ensemble les souvenirs de jadis, ceux du premier foyer ; ils s'inquiétaient du père qui gardait leur culte filial dans toute sa pureté ; ils s'attristaient de ce fatal désarroi survenu à cause de cette autre femme, la Mauvaise. Ils parlaient aussi de la disparition des autres amis... Mais cette causerie trop sombre embrumait l'âme d'Arthur, on l'eut deviné sans peine à son accent saccadé. Il avait conservé une vraie rancœur de toutes ses souffrances, de toutes ses déceptions. La blessure, faite au coeur de l'enfant s'était élargie d'année en année, maintenant c'était un abîme. Qu'il y en était tombé de tristesses, de souffrances, d'amertumes qui comme autant de grains de plomb avaient incessamment meurtri les parois du gouffre ! Pauvre jeune homme ! ses yeux s'étaient ouverts sur les laideurs, les bassesses, les cruautés de la vie : elles avaient été si décevantes les images de bonheur entre-

vues, si âcre l'amertume goûtée, si fastidieux le relent d'ennui exhalé de tout; si torturant le vide éprouvé au fond de l'âme en dépit du tourbillon des mille riens de l'existence matérielle!

Maintenant qu'elle avait grandi, sa soeur Lucette, tout en souffrant vivement, elle aussi, du passé, sentait que les rôles étaient changés et que c'était à elle d'être consolatrice près de ce grand frère malade moralement plus que physiquement.

Dans la conviction de sa responsabilité nouvelle elle étouffait ses soupirs, cachait ses chagrins, évitait d'aborder le sujet épineux. Pour égayer Arthur elle badinait aimablement.

La pensée de l'avenir de ce grand attristé la préoccupait vivement. Un soir elle n'y tint pas; au moment où l'intimité était entière: "Arthur, lui dit-elle, nous sommes heureux ensemble: je sens que tu m'as donné la plus belle part dans ton coeur. Mais ne redoutes-tu pas tôt ou tard quelque séparation? Et puis ne connais-tu pas, comme les autres, quelque gentille brune ou blonde dont l'image fleurit d'avance ton existence? Excuse-moi, si, grande indiscreète, j'ai l'air de t'arracher une confession."

Arthur sourit de l'espièglerie. Gravement il reprit: "Oh! Lucette, tu es tout excusée, n'es-tu pas un second moi-même. Ecoute, je suis trop avancé en âge pour fonder un foyer. Trente ans, tu adores cet âge, mais il a le tort de m'avoir trop éclairé sur la vie. Au milieu de ces adversités l'amour n'a pas fleuri en moi, le sol de mon coeur a été ravagé par de trop effroyables secousses, il en est demeuré tout crevassé. Rien ne germerait dans ces sillons pierreux. J'ai tout pardonné, mais je n'ai pu refaire mon coeur en lambeaux. L'amour fraternel et sérieux que je te porte me suffit. Toi, Lucette, tu étais toute petite, quand notre grand malheur nous frappa, tu ne te souviens pas de tout et tu souffres encore indiciblement. Qu'est-ce donc de moi qui ai tout senti, tout compris?"

Lucette émue répondit, heureuse de traduire enfin une arrière pensée, qui lui était depuis longtemps familière: "Etre seul toujours, n'avoir plus d'affections, plus d'attaches, vivre dans un isolement plein d'angoisse doit donner une affreuse tristesse. J'ai pitié des hommes et des femmes qui ont vécu, qui vivent dans la solitude attristée de leur coeur. Personne ne leur offre

une miette de tendresse! Je sais que tu n'es pas à ce point de dénûment. Je suis là pour t'offrir mon coeur mais si je venais moi aussi à disparaître! Quel chagrin en m'en allant de penser que je te laisse seul dans l'existence!"

Arthur sonda la profondeur de cette confession. Mais en lui il sentait qu'aucune flamme d'amour ne s'allumerait au foyer éteint de son âme. Il répondit demi-enjoué: "Etre seul dans la vie, à certains moments, repose le coeur et l'esprit. Etre seul pour jouir de tout ce qui bruit dans la solitude, pour laisser pénétrer en soi de sublimes impressions, pour méditer de graves pensées, pour réfléchir sur l'Eternité, vois-tu, c'est bien remplir sa vie. C'est même la jouissance idéale.

Mais toi, Lucette, n'as-tu pas quelque amour? je le parierais. Tu rougis? Alors je ne parle plus gageure. On a donc un secret qu'on ne veut pas confier à son vieux frère? Soeurette, tu sais que je te donne grande affection et que tu me manquerais toujours en partant! Mais crois à mon dévoûment fraternel, il est invariable." Oh! ce dévoûment, Lucette n'en avait jamais douté: c'était la crainte de peiner son frère chéri qui faisait son tourment. Aussi lorsqu'ils se séparèrent, ce soir, il savait qu'elle aimait. Elle avait oublié de lui murmurer le nom de l'aimé. Qu'importe un nom! Il se dit que le choisi de Lucette devait être noble de coeur et d'esprit. Elle n'était pas femme à se donner à un quelconque. Elle s'était formée à son école, elle était devenue, par lui, sérieuse et fine, intelligente et bonne: celui qu'elle aimait devait répondre à ses hautes aspirations, Arthur'en était convaincu.

* * *

— Melle Lucette, pourquoi vos yeux ont-ils tant de tristesse latente? pourquoi votre sourire glisse-t-il si vite au coin de votre bouche? pourquoi semblez-vous pleine de regrets le moment qui suit celui de nos chères jouissances? Puisque je suis votre ami vous me permettrez de vous dire que vous souffrez intensément . . . et j'ajouterai, presque en reproche, vous ne m'en avez rien communiqué: c'est dire que je n'ai pas votre entière confiance,

c'est supposer que je ne saurais comprendre votre chagrin ni l'adoucir.

La brune Lucette ferma ses paupières. D'entendre cette voix mâle la câliner avec des mots si doux, de savoir qu'il avait ouï les palpitations douloureuses de son cœur, lui devenait un diétame. Elle s'avoua qu'il avait droit de l'accuser. Pleine d'émoi, elle dit : " C'est vrai tout ce que vous me dites. Je n'ai pas douté de votre sympathie. Mais il est des souvenirs si lourds qui écrasent mon cœur, une peine si grande qui le tenaille que souvent je faiblis. C'était si triste que je n'osais vous en faire la confidence."

Alors Lucette narra l'histoire vécue des orphelins, la sienne, et dit la destinée qu'Arthur s'imposait.

— Oh ! Lucette," reprit Henri, "je comprends maintenant pourquoi je me sentais attiré vers vous encore toute petite, alors que les jours de congé votre frère Arthur vous menait à la maison. Vous portiez déjà sur votre petit front l'auréole du malheur et de la souffrance. Oui, je vous aimais déjà de cet amour de choix, qui ne se ressent qu'une fois dans la vie. Aussi plus tard, pauvre petite orpheline, quand je vous revis déjà grande dans ce magasin, où vous gagnez votre vie, je n'eus aucune hésitation à vous jeter mon cœur, à vous en offrir toutes les précoces ardeurs. Lucette, vous avez vécu longtemps en mon rêve avant que je l'aie précisé. A votre tour si vous aimez le fils de cette femme, qui vous donna tant de sa bonté, il vous prie de le laisser vous rendre heureuse, de le laisser semer des roses et des joies en vos jours, et fermer du baume de sa tendresse vos blessures si profondes. Quant à Arthur, pour lui aussi, croyez-le, j'aurai une place à mon foyer et en mon cœur.

Lucette demanda si tout ce bonheur était du rêve. Était-ce à elle, l'abandonnée, la pauvre, qu'on offrait tant de trésors ? Elle reçut cette enivrante réponse : " Dites à Arthur que c'est ce soir qu'Henri D. ira donner à sa chère petite soeur l'anneau des fiançailles."

Arthur fut surpris de la rentrée tardive de Lucette. Il n'osa la questionner, mais il la regarda longuement et s'inquiéta de son agitation. — Tu ne descends pas souper ? — Non, j'en suis

incapable. Sors-tu? Et sur son signe négatif, elle répondit: J'ai à te causer bien long. Pendant qu'elle murmurait palpitante son récit, Arthur croyait qu'une hantise l'hallucinait. Henri qui vint ce même soir lui tendre la main en lui chuchotant son désir de garder toujours siennes deux autres mains mignonnes, le remit dans la réalité.

Ce fut une heure suave, où s'échangèrent des serments de fiancés, où l'on fouilla un passé plein de choses chères et précieuses, où la vision dorée de leur bonheur estompa les teintes grises épandues dans leur horizon. C'était exquis cet instant de pure allégresse, c'était un repos étrange. Comme il fut savouré!

Quelques mois plus tard on célébrait la noce.

Elle avait vingt-deux ans, lui en avait trente-quatre. Le confiant abandon avec lequel elle s'appuyait sur son bras indiquait avec quelle ferveur elle avait donné son coeur; la sollicitude, avec laquelle il fixait longuement son regard sur elle, disait combien sincèrement il avait répondu à ce don d'un amour printanier.

Ils étaient heureux, ils jouissaient, car leur amour était pur et sincère.

Il est donc vrai que le bonheur descend parfois dans les demeures terrestres? Cet oiseau bleu veut donc bien ouvrir ses ailes pour laisser tomber la semence bénie? Il est donc des lèvres sur lesquelles éclosent des sourires, des prunelles qui s'emplissent de lumineuse joie, des coeurs qui palpitent d'un amour immaculé, des âmes qui s'abreuvent à longs traits aux sources enchantées du bien, du bon, du beau, et qui débordant au dehors voudraient donner à tous un peu de ce nectar qui les enivre. Or, la jeune femme sentait que cette source venait de sourdre dans son logis; qu'elle avait donné naissance à une plante rare et précieuse dont les corolles fleuraient un parfum délicieux, dont les fruits avaient une exquise saveur. Mais elle n'ignorait pas—l'expérience lui avait donné là-dessus de claires leçons—que c'était une tige frêle, que pouvait briser le moindre ouragan; par quels soins délicats et attentifs ne devait-elle pas la protéger des froidures, des bises, des tourmentes? Et quel est

le ciel ici-bas, qui soit longtemps à l'abri de semblables fléaux? Aussi malgré les sourires de l'espérance, dans son être de femme, donc de sensitive, naissait parfois un vague pressentiment qu'une heure prochaine se lèverait, qui effeuillerait les roses de leur Eden, qui coucherait sur le sol d'un coup de vent la frêle tige, d'où avait germé leur amour. Elle frémissait, quand lui venaient ces pensées sombres, puis elle se reprochait de s'attacher à un si fol pronostic. Au plus intime de son âme c'était une mélancolie, une angoisse, une souffrance atroce. C'est mal, se criait-elle, pleurer quand la main n'a qu'à se tendre pour cueillir des dons gratuits, quand les bras n'ont qu'à s'ouvrir pour se refermer sur une moisson de trésors. S'attrister quand la vie est pleine de grâces, quand l'amour miroite au fond des yeux, quand de chaudes affections nous enveloppent de leurs caresses, s'attrister, non... vivons heureuse puisque Dieu verse ses bienfaits sur nous et autour de nous! D'ailleurs quatre années s'étaient déjà écoulées sans que le rêve mauvais ne se réalisât d'aucune façon! Le rêve, cependant restait comme un cauchemar, comme un oiseau de nuit qui cherche à effrayer et à chasser d'un beau jardin les pinsons et les rossignols. Pour l'oublier, Lucette s'inclinait alors sur les trois petits enfants que Dieu lui avait donnés et en un geste doux elle ramenait les têtes brunes et blondes sous ses lèvres et de ses baisers fermait leurs paupières clignotantes. La mère aimante ne se souvenait plus qu'elle avait souffert l'instant plus tôt une agonie morale à cause de son immense amour pour ces chers petits êtres. Serrés en ses bras maternels, qui pouvait les lui ravir? Et elle souriait, tendrement enivrée de les sentir si près de son âme, de frôler leur bouche ingénue, de mêler ses lourdes nattes à leurs mèches bouclées; à voir leurs doigts roses s'enlacer, d'entendre leurs voix fraîches balbutier des prières à Dieu.

La pauvre mère a bu un suave breuvage. Pourquoi faut-il que la lie remonte si vite dans la coupe d'or, qu'elle se mêle à la liqueur délicieuse, qu'elle la rende infiniment âcre?...

* * *

Octobre avait cette douceur, qui enveloppe tout de mélancolie, le soir où était morte la mère de Lucette.

Un autre jour d'octobre, semblable dans sa beauté idéale au jour de l'octobre lointain, une jeune femme, elle aussi s'éteint minée de phtisie.

Le père, les enfants agenouillés près du lit sanglotent. Lucette qui voit ce désespoir de ses bien-aimés, subit une agonie morale plus cruelle que sera l'agonie physique de sa mort. Son Dieu reçu en son cœur pour adoucir le voyage vers l'Éternité, lui inspire des paroles consolatrices, le divin Jésus lui donne des forces, c'est pourquoi sa voix ne se brise pas quand elle murmure des adieux éternels aux êtres chers qui l'entourent.

Soudain son sourire devient mélancolique, en ses prunelles s'imprègne une tristesse infinie. Le souvenir a passé des années malheureuses de son enfance dans la mémoire de Lucette. " Henri " appelle-t-elle, " Henri ". Et quand l'époux est là, étreignant ses mains, l'interrogeant anxieusement : Henri, tu te rappelles mes malheurs d'enfant et l'indélébile empreinte de douleur, qu'ils ont gravée sur ma jeunesse. Jure-moi qu'une autre femme ne viendra pas dans ton foyer faire souffrir mes petits bien-aimés.

Sanglotant, il répondait : Lucette!... Lucette!...

Mais, elle, pressée par cette pensée de défendre ses enfants contre cette fatalité qui lui avait tissé des jours de torture, répétait : Jure-le moi, jure-le moi.

— Ma Lucette, jamais une femme ne te remplacera dans mon cœur, ni à mon foyer. Nos enfants, je les aimerai avec ton amour, avec le mien ; je les veillerai de mes yeux et des tiens ; je les élèverai comme tu l'eusses fait : c'est un serment. Il fut scellé par le baiser d'adieu.

La lèvre de Lucette se ferma sur ce mot de gratitude : Mon Dieu, merci !

Maintenant elle dormait, mais pour un long temps, ne pouvant plus jamais s'éveiller pour sourire au compagnon en détresse, pour caresser ses orphelins.

Lucette avait joui de quatre ans de bonheur délicieux, constant, vrai. A vingt-six ans, Dieu fauchait cette plante étiolée par la souffrance. Son parfum était tout céleste : le

paradis, sa terre natale, la réclamait. Elle y fleurira vivace, éternellement.

.

III

Pour Arthur s'anéantissait une troisième fois le bonheur de vivre dans la chaleur ambiante d'un foyer. La destinée ne le gratifierait donc d'aucun de ses dons privilégiés. Pauvre hère, pourquoi ne s'en irait-il pas loin du climat natal, pour lui gris sans cesse de nuages?

Mais des neveux chéris, des enfants de Lucette, comment pouvait-il se séparer?

Le soir il s'en allait à la demeure d'Henri. Elle était triste, mais si bonne, si douce l'action amicale qu'il venait y faire: écouter les regrets et les plaintes de son ami, le consoler avec les expressions tendres et les mots énergiques qu'il faut murmurer à ceux qui ne veulent plus se relever quand ils sont tombés sur la route, foudroyés par l'épreuve. Avec quelle délicatesse sa main posait le baume sur la plaie. Il savait trouver mieux l'efficace dictame, puisqu'il faut avoir souffert pour bien consoler et que son âme était toute broyée par la même douleur.

En retour l'oncle recevait les câlineries et les caresses des "petits." Comme une chère amitié il appelait leur tendresse enfantine. Ils s'entendaient, s'aimaient, se désiraient ainsi que de vieux amis qui ne veulent point éprouver leur fidélité tant ils sont certains de leur constance.

Les jours et les mois passaient. Arthur pensait à son projet de voyage, plus vaguement cependant. Quand cette idée revenait occuper son esprit, il se trouvait cruel de vouloir partir: n'était-il pas le seul confident des tristesses d'Henri? n'était-ce pas sa présence, qui allumait la joie dans les prunelles pures des enfants? Qui pouvait parler de tous leurs souvenirs de bonheur et de deuil dans le plus intime épanchement, comme lui, qui avait goûté de leurs joies et pleuraient sur la même tombe?

Arthur était sincère dans ses sentiments d'amitié fraternelle et si l'esprit dupait le coeur, c'est que le pauvre ne croyait pas qu'il était la proie du mal d'amour. Arthur ne pensait pas qu'en renonçant à son voyage il sacrifiait à son propre coeur, non ! il aurait juré qu'en restant c'était pour se dévouer et, ce généreux dévouement, il l'offrait tout à l'amitié.

Près des enfants, pour leur donner les soins que réclamait leur âge, était venue une tante, la soeur cadette de Henri. Elle avait compris la grande tâche à remplir à l'égard de ce frère veuf d'une jeune femme adorée.

Elle vit donc souventes fois celui qui avait reçu une hospitalité affectueuse de la famille aux jours miséreux de son enfance, qu'elle se remémorait maintenant si triste.

Arthur comprit-il la sympathie de cette âme, réflétée par des regards, qui s'attachaient si profonds sur lui. Qu'il le voulût ou non, il subit ce charme doux, il trouva bon qu'une tendresse de femme lui vint ainsi discrètement, il désira la présence de la soeur près du frère. Les causeries étaient plus intéressantes quand elle s'y mêlait ; lorsqu'ils rappelaient le passé tourmenté, les notes émues de sa voix trouvaient en lui des échos qui ne s'éteignaient plus, et les cordes trop tendues de son âme vibraient sous cette délicieuse touche, comme celle d'une harpe éolienne sous la brise de printemps. Qu'elles s'écoulaient rapides les soirées !

Il croyait si bien la racine d'amour morte dans son coeur qu'il n'analysa pas la fleur de sentiment qui s'y épanouissait.

Or, un soir, la jeune fille était allée à une promenade. Arthur était venu faire sa visite quotidienne chez l'ami. Le foyer lui parut morne comme aux jours premiers du deuil.

Au retour, dans sa retraite, il chercha l'énigme de ce qui avait pesé tout le soir sur son coeur. Le poids était délicieux, mais, pour cet homme, c'était comme un trésor exotique. Comment pouvait-il se réceler dans cette terre qui avait été si complètement bouleversée ? Des mains chercheuses avaient en vain sondé, elles avaient désespéré de trouver l'or convoité. Et voilà qu'il l'aimait maintenant ce poids douloureux qui s'appelait l'amour. Seul il ne pouvait le porter, mais si le coeur de l'amie

sympathique voulait en recevoir une portion, à deux il serait léger. Oui, si l'aimée voulait de son retour d'affection, il passerait la frontière de gaîté de coeur, il irait au pays voisin gagner de belles sommes d'argent, qui seraient le prix du bonheur. Il travaillerait fort et, bien vite il reviendrait offrir à la jeune fille avec les moyens d'une honnête existence, un coeur qui se sentait ressuscité.

Les deux jeunes gens s'aimaient, ils connaissaient l'un et l'autre leurs caractères, leurs goûts, leurs sentiments, leurs coeurs n'attendaient que la soudure d'or qui les lierait indissolublement.

Berthe sourit à la déclaration amoureuse d'Arthur. Bientôt son doigt reçut l'anneau porté par la jolie Lucette, la femme d'Henri.

Si parfois elle trouvait longue l'absence d'Arthur ce cercle d'or consolait : il était le don de sa foi.

* * *

Au pays des Yankees Arthur travailla deux ans. Sa volonté trempée et souple, comme l'acier, lui valut un avancement distinct et rapide sur ses compagnons. Puisque dans les grandes cités des Etats-Unis il était un ingénieur recherché, le ciel du Canada lui serait-il toujours inclément ?

Refusant toute offre de généreux salaire, il prit, au mois de mai, la route de sa patrie. Pendant qu'il revenait hâtivement, les souvenirs présents et passés se mêlaient dans son cerveau et Arthur bénit... presque... les souffrances qui lui valaient tout un vrai bonheur.

Berthe et Arthur se sont mariés que les lilas fleurissaient encore.

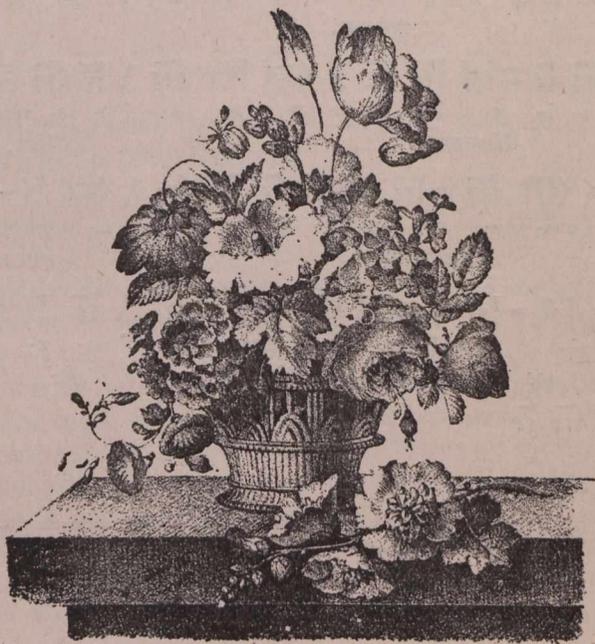
Ils ont substitué à leur voyage de noces le pieux pèlerinage à la maison paternelle de l'époux.

Elle était close, ses habitants l'avaient délaissée, mais elle avait gardé son air coquet. Les herbes folles, les fleurs déli-

cates se mêlaient dans le jardin, jadis entretenu avec tant d'art. Le parfum montait des fleurs et des choses, un parfum ancien, une odeur vieillotte qu'Arthur avait respirée dans sa petite enfance heureuse. Il faisait bon retrouver, goûter ce premier bonheur de sa vie, lorsqu'il palpaït enfin un bonheur nouveau... et parfait! Inutile d'ajouter qu'Henri et les petits orphelins eurent leur part de la félicité enfin reconquise.

Primavera.

Québec, 25 mai 1907.



En Chaldée

Découvertes archéologiques.

Traduction de l'inscription de Darius :

“Darius, roi grand, roi des rois, fils d’Hystaspe, Achéménide.
(C’est lui) qui a fait ce palais.”

Si le lecteur n’avait pas sous les yeux la traduction de ce texte type de l’écriture assyrienne, il se demanderait probablement, à l’exemple des premiers voyageurs des temps modernes qui virent ces curieux caractères gravés sur les ruines ou sur le flanc des rochers de la Perse et de l’Assyrie, si cette bizarre combinaison de signes constituait un système d’écriture ou n’était qu’un simple jeu de décoration en usage chez les anciens peuples de ces pays. L’écriture égyptienne au moins avait cet avantage sur l’écriture assyrienne qu’elle parlait aux yeux par ses images et ses signes symboliques ; elle pouvait fixer l’attention et fournir quelques indications précieuses aux recherches des savants. Mais comment reconnaître une écriture dans cette singulière disposition de clous et de coins, sur des lignes tantôt perpendiculaires, tantôt obliques ou horizontales, où l’on cherche en vain la forme d’une lettre déterminée. Aussi, doutait-on encore au 17^e et 18^e siècle que ce fut une écriture ; aujourd’hui

on ne peut plus en nier le fait, puisqu'on est parvenu à la lire. Elle a même été en usage pendant des milliers d'années chez divers peuples de l'Asie antérieure. Elle paraît avoir été en possession des premières tribus qui vinrent habiter la Chaldée. De là elle se répandit en Assyrie dès la naissance de cet empire, puis en Arménie, en Médie, en Susiane, en Perse, et ne cessa d'être employée que vers les premiers siècles de notre ère.

Comme on le voit, cette écriture chaldéo-assyrienne a pour base ou plutôt pour unique élément, le coin ou le clou, d'où lui est venu le nom de *cunéiforme*.

Son origine.

De même que l'écriture égyptienne, elle a été primitivement hiéroglyphique, chaque signe étant l'image de la chose même qu'on voulait représenter, ou de l'objet matériel qui paraissait offrir le plus d'analogie avec l'idée abstraite qu'il s'agissait d'exprimer. Avec le temps ces images se transformèrent au point de ne plus présenter que de simples apparences, rendues par quelques traits.

Les plus anciennes inscriptions de Babylone et de la Chaldée sont produites dans cette écriture à son état de transformation : elle n'est plus hiéroglyphique, mais elle n'est pas encore cunéiforme, c'est-à-dire uniquement composée de traits en forme de coin. On n'a trouvé qu'un seul exemple d'écriture véritablement hiéroglyphique, à Suse. L'écriture cunéiforme proprement dite atteint son complet développement au XIV^e siècle avant notre ère. Elle représentait, comme l'écriture égyptienne, des valeurs idéographiques et des valeurs syllabiques ou phonétiques avec compléments déterminatifs pour en faciliter la lecture. Quelquefois on plaçait devant des phrases entières des déterminatifs préfixes ou suffixes faisant connaître à première vue de quelle espèce de choses il devait être question. Tel signe placé devant un nom propre signifiait un nom d'homme; tel autre celui d'une femme; avec tel autre signe encore, il devait lire des noms propres de pays et de montagnes. Ces signes, communs aux Assyriens et aux Egyptiens, pour distinguer cer-

taines catégories de noms, rendaient plus facile la lecture de ces écritures si compliquées, et on comprend le précieux concours qu'ils fournissent aux savants contemporains dans leur oeuvre d'interprétation. Dans nos langues modernes, nous distinguons les noms propres d'hommes et de lieux par une lettre majuscule initiale.

Ni les Assyriens ni les Babyloniens, peuples de race sémitique, n'avaient inventé les caractères cunéiformes; ils leur venaient des Chaldéens primitifs que quelques assyriologues désignent sous le nom d'Accadiens, d'autres sous le nom de Sumirs. Dès le jour de leur arrivée au bord de l'Euphrate, dit Maspero (1), les Shouméro-Accadiens, constitués en corps de nation, possédaient l'écriture, les principales industries nécessaires à l'humanité, une législation et une religion complètes. Les Shouméro-Accadiens étaient d'origine différente de la race sémitique; leurs usages et leur langue l'attestent. Lorsque les Assyriens entrèrent en relations avec ces premiers Chaldéens, ils se hâtèrent d'adopter leur système d'écriture, avec ses valeurs idéographiques et syllabiques. Ces valeurs n'avaient aucun sens dans leur langue, il est vrai; mais ils adoptèrent le signe avec sa signification en langue accadienne pour désigner le même objet ou idée en leur propre langue. Ainsi l'idéogramme représentant une maison, qui se prononçait *val* en accadien, qui était le nom de maison en cet idiome, se prononça *bit* en la langue sémitique des Assyriens, qui donnaient à ce seul signe et la valeur de *val* qu'ils avaient reçue des Accadiens et la valeur de *bit* qu'il avait dans leur propre langue.

II

Histoire du déchiffrement des écritures cunéiformes.

Avant la lecture des textes cunéiformes, ce que nous connaissions des premiers chapitres de l'histoire de l'Assyrie se

(1) Maspero, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient.*

réduisait à bien peu de chose. Déchiffrer les trois alphabets cunéiformes et lire les trois vieilles langues dans lesquelles les anciens rois de Babylone, de Ninive, de Médie et de Perse ont voulu transmettre aux générations futures le souvenir de leurs exploits, établir les règles d'une méthode qui permet de recouvrer des idiomes éteints depuis des milliers d'années, a été la gloire des orientalistes du 19^e siècle.

Dès le temps de Xénophon les hommes ne savaient déjà plus où avait été l'emplacement des célèbres villes de Ninive et de Babylone, et l'écriture à tête de clous passait, à leurs yeux, pour l'oeuvre fantastique des génies.

Grâce aux découvertes et aux travaux infatigables des savants de notre époque, non seulement les Herculanum et les Pompéi de l'ancienne Asie ont de nouveau apparu à nos regards, non seulement nous en connaissons l'histoire dans presque tous ses détails, mais un passé inconnu de 25 à 30 siècles des plus vieux empires du monde nous est maintenant devenu familier.

Déjà, en 1873, M. Maspero pouvait écrire: " Dans le mouvement de recherches et de découvertes qui, depuis cinquante ans, ouvre aux regards l'antique Orient et peut se comparer à la conquête de l'antiquité classique par les érudits et les lettrés de la Renaissance, les études assyriennes tiennent dès à présent et tendront de jour en jour à prendre davantage un des premiers rangs. Par elles seules nous arrivons à rétablir sept siècles entiers des annales de l'Asie, et sept siècles de la plus haute importance dans les fastes de l'humanité, car ce sont ceux où prennent place les récits des livres historiques de l'Ancien Testament, en même temps que s'élaborent, sous l'influence du double courant de culture asiatique produit par le contact avec les populations de l'Asie-Mineure et par les navigations des Phéniciens dans l'Archipel, les premiers germes de la civilisation grecque.

" C'était encore, il y a dix ans, un véritable triomphe que de parvenir à déchiffrer un nom de roi nouveau dans les inscriptions assyriennes, à établir la succession exacte de quelques princes, à glaner, dans les textes encore imparfaitement com-

pris, un petit nombre d'indications géographiques qui permettent de se faire une idée de l'étendue des conquêtes de tel ou tel roi. Aujourd'hui, nous sommes bien plus avancés : la série des rois est complète du quatorzième au septième siècle avant Jésus-Christ; la charpente fondamentale de l'histoire est solidement établie; la chronologie ne présente plus qu'une incertitude d'un petit nombre d'années. En même temps la connaissance de la langue a marché du pas le plus rapide et le plus sûr; la grammaire est fixée, du moins dans ses points essentiels; le lexique est déjà d'une grande richesse. Sans doute, il n'est pas encore possible, même aux plus habiles, en traduisant un document assyrien de longue étendue, d'éviter une certaine somme d'erreurs et de contre-sens qui se corrigeront plus tard avec le progrès de la science,—on en fait bien encore en grec; —mais chaque jour ces chances d'erreur diminuent; elles ne peuvent pas affecter le sens général du discours et ne portent que sur des phrases difficiles. On est à présent en mesure de présenter des textes rédigés dans la langue de Babylone et de Ninive, des traductions intégrales et suivies, aussi exactes, et méritant autant de confiance que celles de livres sanscrits ou chinois....

“Ce qu'on sait maintenant des annales assyriennes ne se borne pas, du reste, à quelques grands traits généraux et à une sèche nomenclature de princes. Les documents historiques recueillis dans les fouilles de MM. Botta, Layard et Loftus sont dès à présent si nombreux et si développés, leur explication si avancée, que l'on peut pénétrer dans le détail des événements, suivre certains règnes et certains de leurs épisodes, non seulement année par année, mais mois par mois et presque jour par jour, et que dans ces récits on voit quelques figures historiques se détacher avec un relief saisissant. On n'est pas seulement en mesure de présenter un abrégé de l'histoire d'Assyrie depuis le quatorzième siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à la destruction de Ninive; on peut écrire la biographie détaillée de plusieurs des personnages qui y jouent un rôle et rassembler assez

de particularités vivantes pour donner de l'intérêt à une semblable biographie (1).”

Depuis 1873, la science n'a fait que progresser. Les points qui, à cette date, présentaient encore des côtés obscurs, se sont éclairés d'une vive lumière; les découvertes sont venues s'ajouter aux découvertes, les siècles aux siècles. Nous ne pouvons ici que résumer les plus importantes de ces conquêtes scientifiques, en faisant connaître comment et par suite de quelles circonstances nos savants modernes sont parvenus à arracher leur secret aux caractères cunéiformes.

Le déchiffrement de cette mystérieuse écriture a été l'oeuvre commune de plusieurs orientalistes. Ce n'est que lentement et par des efforts répétés qu'ils ont réussi à retrouver le sens de ces signes bizarres. La lecture des cunéiformes présentait, il faut l'admettre, de plus grandes difficultés que celle des hiéroglyphes d'Égypte; ceux-ci par leurs images et leurs symboles, offraient quelques points de repère aux chercheurs tandis que l'assyrien ne présentait rien de semblable. Peut-être aussi ne s'est-il pas rencontré sur les lieux aucun Champollion dont le génie perspicace nous aurait fait connaître d'un seul coup l'écriture, la grammaire et la langue des scribes de Ninive et de Babylone. Quoi qu'il en soit, l'étude de l'assyrien, commencée bien avant celle de la langue des Pharaons, ne put être menée à bonne fin que plusieurs années après le déchiffrement des hiéroglyphes d'Égypte.

Nous avons déjà dit que l'écriture cunéiforme, déjà en possession, du moins dans ses traits généraux, des premières tribus qui s'établirent en Chaldée, à une époque bien antérieure à la naissance de l'empire assyrien, fut adoptée plus tard par plusieurs peuples de l'Asie antérieure, par les Assyriens d'abord, puis par les Mèdes et les Perses. C'est par l'étude de l'ancien

1) *Un patriote babylonien du VIII^e siècle avant notre ère.*

perse et des nombreuses inscriptions que l'on trouvait en ce pays que commença le déchiffrement des caractères cunéiformes.

Les rois perses ayant fini par conquérir la Médie et l'Assyrie, avaient l'habitude de publier leurs édits et leurs textes monumentaux dans les langues de ces peuples qui formaient les trois idiomes principaux de leurs sujets (1), et c'est par le moyen des inscriptions trilingues des Achéménides (2), trouvées à Persépolis et à Béhistoun, qu'on est parvenu à lire l'écriture mède et assyrienne, cette dernière étant de beaucoup la plus importante tant au point de vue de la quantité des documents à consulter que par la longue série de siècles qu'elle nous faisait connaître.

Les inscriptions trilingues de Persépolis (3) et de Béhistoun (4) ont donc été la base du déchiffrement des cunéiformes, les écritures ou inscriptions de la première espèce comprenant les cunéiformes *perses*, celles de la seconde espèce les cunéiformes *médiques*, celles de la troisième espèce les cunéiformes *assyriens* ou *babyloniens*.

Dès le 17^e siècle, des voyageurs commencèrent à signaler ces inscriptions à l'attention de l'Europe. Le célèbre Jean Chardin donna, dans la relation de son voyage en Perse, en 1674, une description complète de Persépolis qui éveilla la curiosité publique. "Des colonnes, de grandes murailles, des inscriptions cunéiformes, de vastes peintures, la plaine immense, au

(1) Les Perses et les Mèdes étant de souche aryenne, la langue qu'ils parlaient était apparentée au *zend* ou *ancien bactrien*, au sanscrit et aux langues indo européennes. Le troisième idiome était la langue des Sémites de Babylone et de Ninive.

(2) Famille puissante qui donna des rois à l'ancienne Perse, entre autres Darius Ier et Cyrus le Jeune.

(3) Ancienne capitale de la Perse, bâtie par les Achéménides, aujourd'hui en ruine.

(4) Nom d'une petite localité de la Perse entre Kermanschâh et Hamadan, célèbre par un rocher couvert d'inscriptions cunéiformes qui se dresse perpendiculairement à plus de 1500 pieds d'élévation.

loin des montagnes sombres, voilà ce qu'est devenue la cité brûlée par Alexandre de Macédoine et par une Grecque joyeuse de voir flamber de si beaux palais (1)." Que de précieux renseignements historiques en effet ne pouvait-on pas attendre si l'on pouvait parvenir à interpréter ces inscriptions gravées sur les ruines de l'ancienne capitale des Achéménides! Toutefois certains savants doutaient que ces inscriptions fussent une véritable écriture, et l'on discutait encore ce point capital lorsque Carsten Niebuhr, savant danois, après avoir copié les inscriptions cunéiformes à Persépolis même, en entreprit sérieusement l'étude.

Il fut le premier à reconnaître que ces caractères en forme de coins et de clous reproduisaient en vérité trois écritures différentes, et, que, de plus, l'écriture de la première espèce, composée seulement de quarante-deux caractères, devait être alphabétique. Les découvertes subséquentes prouvèrent que ses suppositions étaient fondées.

En 1802, Frédéric Münter, autre savant danois, confirma la première hypothèse de son compatriote Carsten Neibuhr, ajoutant que l'écriture de la seconde espèce devait être syllabique et la troisième idéographique, c'est-à-dire exprimant, comme nos chiffres arabes, directement les idées et seulement indirectement les sons, comme l'écriture chinoise. Il était bien près de posséder la vérité tout entière. Il ne se trompait, et encore qu'en partie, que pour la troisième espèce d'écriture, qui était tout à la fois idéographique et syllabique. On peut dire que les deux savants danois avaient deviné juste; il ne s'agissait plus que de marcher sur leurs traces, et l'allemand George Frédéric Grotefend ouvrit la voie au déchiffrement proprement dit.

1.— *Déchiffrement de l'écriture perse.*

Il convient de mentionner ici que le baron Sylvestre de Sacy, célèbre orientaliste français, avait déjà déchiffré et expliqué

(1) E. Reclus.

des inscriptions en langue *pehlvi* trouvées dans les ruines de Persépolis (1).

Grotefend, qui savait par les écrivains classiques, que Persépolis avait été bâtie par les rois Achéménides, était naturellement amené à penser que les inscriptions cunéiformes avaient été écrites en une langue analogue, et c'est en profitant de toutes ces circonstances et après avoir constaté que cette écriture devait se lire, comme la nôtre, de gauche à droite, qu'il réussit à déchiffrer plusieurs noms propres, entre autres deux rois de la famille des Achéménides, ceux de Darius et de Xerxès, et à poser ainsi la base d'un système d'étude.

Il dirigea d'abord ses recherches sur deux inscriptions très courtes, découvertes sur des ruines du palais de Persépolis. Il y reconnut aussi le mot roi que Münter avait déjà remarqué comme revenant très souvent dans les inscriptions de Persépolis. L'une de ces deux inscriptions est celle qui se trouve en tête de ce chapitre, avec le déchiffrement complet qui en a été donné depuis.

D'ailleurs comme tout arrive à point du moment que la Providence a jugé à propos de permettre l'accomplissement de tel ou tel de ses décrets, l'égyptologie ne tarda pas de venir au secours des cunéiformes pour confirmer la lecture du savant allemand. On fut assez heureux de retrouver en Egypte un vase d'albâtre portant une inscription en quatre langues, dont l'une est l'égyptien (2). Ce dernier, écrit en hiéroglyphes, contient le nom de Xerxès, tel que l'ont reconnu Champollion et Saint-Martin; les trois autres parties de l'inscription se composent de signes cunéiformes, dont le premier, en ancien perse, correspond en tous points aux caractères qui avaient donné à Grotefend le nom de Xerxès, dans l'une des deux inscriptions qu'il avait étudiées.

(1) Le *pehlvi* s'était formé, selon M. Schobel, dès le temps des Arsacides, sinon à une époque antérieure. C'est dans cet idiome que furent traduits, au VIII^e siècle de notre ère, les livres de Zoroastre, ou ce qui en restait. C'était alors la langue officielle et même populaire de la Perse.

(2) Ce vase est aujourd'hui conservé au Cabinet des Médailles, à Paris.

Le savant allemand avait fixé la valeur des caractères cunéiformes et réussi à déchiffrer quelques noms propres, mais il ne put pousser plus loin sa belle découverte. C'était déjà beaucoup, si l'on songe aux nombreuses difficultés qu'il eut à surmonter pour cette partie seulement de l'intelligence de ces caractères. Depuis 1802, date à laquelle il faisait connaître le résultat de ses travaux à la Société scientifique de Goettingue, à 1836, on aurait pu croire que les savants avaient renoncé à la tâche ardue du déchiffrement des cunéiformes, car la science, pendant ces trente ans, resta tout à fait stationnaire.

Au bout de ce temps, Eugène Bournouf, orientaliste français des plus distingués, philologue de génie, restaurateur d'antiques civilisations et de langues dont, avant lui, on connaissait à peine le nom : le *zend* et le *pali*, et l'auteur des *Vieilles inscriptions cunéiformes de la Perse*, M. Lassen, indianiste allemand, firent faire de grands progrès à la science nouvelle en augmentant, au moyen d'une longue liste de peuples, le nombre des valeurs alphabétiques déjà constatées, et en donnant un alphabet presque complet des inscriptions trilingues de Persépolis. La découverte que faisait en même temps un savant anglais, M. Henry Rawlinson, des inscriptions de Béhistoun, imprima un tel élan à l'étude des cunéiformes qu'elle en assura le succès. Cette découverte permit à M. Rawlinson de vérifier les résultats obtenus par Bournouf et Lassen, et de contrôler lui-même ses propres investigations par les récits d'Hérodote. Hincks, à Dublin, en 1846, et Oppert, professeur de philologie au Collège de France, en 1847, arrivèrent, chacun de leur côté, à des résultats identiques à ceux déjà obtenus par leurs savants émules.

2.—Déchiffrement de l'écriture médique.

Nous venons de dire que, dès le commencement du 19^e siècle, on avait reconnu que les caractères de la seconde espèce sur les inscriptions trilingues de Persépolis et de Béhistoun étaient en écriture *médique*. L'habitude où étaient les rois perses de publier en trois langues leurs proclamations ou les faits dont ils

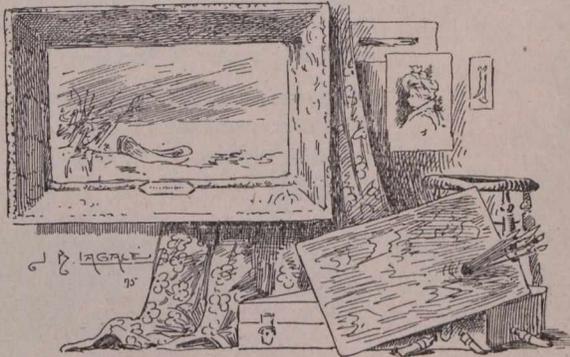
voulaient conserver la mémoire, amenait à supposer que les écritures de la seconde et de la troisième colonnes ne devaient être qu'une traduction du texte perse de la première colonne, et que la transcription des noms propres devait correspondre dans les trois espèces d'écritures. Cette supposition, que les faits démontrèrent depuis comme exacte, aida à déterminer la valeur d'un grand nombre de signes et à établir sans conteste le caractère syllabique de cette deuxième espèce d'écriture appelée *médique* par M. Oppert. Cet éminent archéologue donna, en 1879, l'alphabet, la grammaire, les textes et le dictionnaire des inscriptions de cette deuxième espèce.

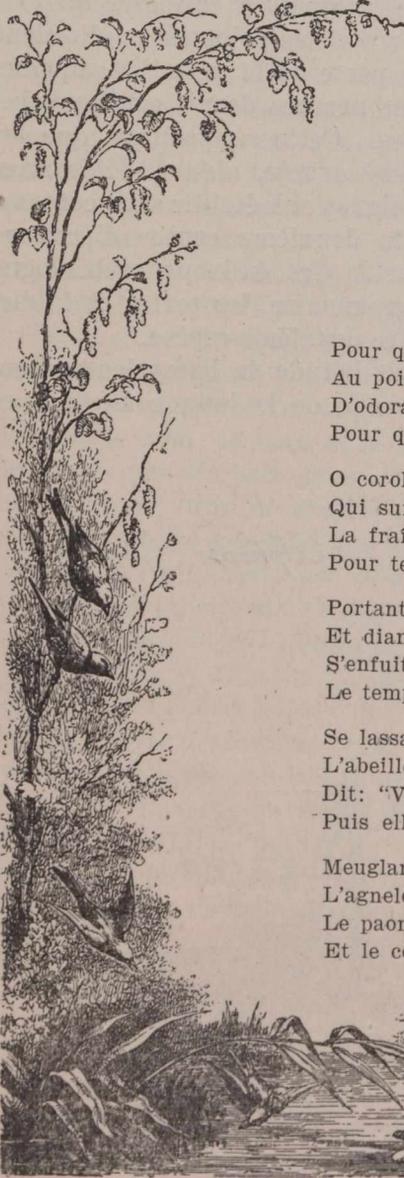
Mais le vaste champ qu'offrait l'étude de l'assyrien présentait un tout autre intérêt que celle de la langue médique et même des textes perses.

(A suivre).

Alphonse Gagnon.

Québec, mai 1907.





Le Matin

Splendore manè illuminas.

Pour qui chante ainsi le pinson
Au point du jour, seul sur la branche
D'odorantes fleurs toute blanche?
Pour qui sa joyeuse chanson?

O corolle d'azur et d'or,
Qui sur ton sein a déposée
La fraîche goutte de rosée,
Pour te rendre plus belle encor?

Portant velours, duvet, satin
Et diamants dans son corsage
S'enfuit le papillon volage:
Le temps est si beau ce matin.

Se lassant de son abandon
L'abeille qui déjà butine
Dit: "Venez, soeurs, à la matine."
Puis elle sonne le bourdon.

Meuglant le boeuf gagne le champ;
L'agnelet gambade et s'ébroue;
Le paon s'étale et fait la roue,
Et le coq claironne son chant.

S'irisant d'un nimbe brillant,
Se couvrant de fine dentelle,
La gracieuse cascabelle
Epanche son onde en riant.

Quand va luire le jour vermeil,
Tout semble avoir repris haleine;
Le ver-luisant et la phalène
Seuls parlent fatigue et sommeil.

De la nuit tombe le bandeau.
Voici l'aurore. — Est-ce méprise?
Et ce n'est point plutôt la brise
Levant un coin du bleu rideau?

Dans le vent et sous le rayon
Vont résonner colline et plaine,
Comme une harpe éolienne,
Comme le buste de Memnon.

Dans les airs, sur terre, en tout lieu,
Tressaille toute créature:
C'est le réveil de la nature;
C'est la douce aubade de Dieu.

Louis-Alphonse Nolin, C. M. J.



Le Régime Paroissial
et
la Colonisation
dans la Province de Québec



ENCORE que j'aie l'intention bien arrêtée de vous parler colons, terre neuve, abattis, chantier d'épinette et ferdoches, je ne vous dirai probablement pas que la province de Québec ne doit compter que sur la colonisation de ses immenses solitudes forestières pour devenir ce qu'elle doit être dans la Puissance du Canada.

J'estime en effet que, si tant est qu'il faille écrire, on doive du moins n'écrire que pour dire de l'inédit. Or, vous ne l'ignorez pas, deux mois de calendrier ne s'en vont guère sans que quelqu'un ne s'en vienne nous apprendre la grande nouvelle, à savoir : que la province de

Québec ne doit compter que sur la colonisation de ses immenses solitudes forestières pour... *et coetera*.

Je vous dirai seulement qu'en dépit de quelques centaines de mille discours à base d'abattis plats et de buches de merisier, la colonisation n'est encore chez nous qu'une vaste blague, qu'une entreprise impossible et qu'une balançoire.

Et si vous m'en demandez le pourquoi, je répondrai tout crûment que, malgré la meilleure volonté du monde, des horizons presque infinis et des éléments qui justifient toutes les espérances, nous n'aboutissons pratiquement à rien parce que nous

procédons à tâtons, à la va-comme-je-te-pousse, à l'aveuglette, à la mode des empiriques et parce que nous n'avons encore aucun programme d'action qui soit assez pratique et technique pour tenir à la fois compte des idéals, des aptitudes et des traditions de la nation canadienne française et du caractère physico-géologique des régions qu'il s'agit d'organiser, de peupler et de conquérir à la civilisation.

Si vous le voulez bien, nous allons donc chercher à déterminer les quelques principes d'économie politique et de philosophie sociale qui doivent logiquement présider à la genèse d'un pareil programme. Et nous allons nous y mettre sans phrases, tout simplement et tout froidement, comme on discute une affaire qui doit se traduire par du surplus ou du déficit.

Ce sera, sans doute, moins enthousiasmant que de broder symphoniquement des églogues en paraphrasant le *fortunatos nimium* du rêveur de Mantoue, mais par contre, ce sera plus susceptible de se traduire par des piastres—et j'estime qu'en l'espèce, la question de piastres doit primer la question de musique justement parce que, pour goûter la musique, il faut avoir de l'oreille et qu'il existe un bon vieux proverbe en vertu duquel "les ventres affamés n'ont pas d'oreilles."

Puis donc que, chez nous, dans la province de Québec, on rencontre, à la base de la colonisation, de pauvres diables de colons qui font surtout de la terre-neuve pour y glaner de quoi manger deux ou trois fois par jour, j'évalue que le *primum vivere* doit primer toute autre espèce de considération quelconque et que, sous peine de sortir du domaine de l'économie politique pour envahir celui de la musique, il soit bon de traiter la colonisation comme une question de piastres avant d'en faire une question d'orchestration.

Ce qui ne veut pas dire que notre problème colonial ne comporte pas son auréole de pittoresque, d'enthousiasme, de rêve et de poésie—ce qui veut seulement dire que cette auréole est surtout de l'en-dehors et qu'il faut, pour être pratique, négliger tout au moins momentanément cet en-dehors—puisque le seul moyen vraiment normal de régler une question consiste encore à ne pas sortir de la question.

Laissons donc les campagnes ensoleillées et les moissons d'or onduleux à leurs auréoles de reflets et de lumières, le pâtre à ses agrestes pipeaux et les pâturages à leurs silences vaguement accentués de bêlements, de bruissements et de mugissements doux; laissons les grandes forêts de pins sonores s'endiamanter de givre au retour des hivers vigoureux et la truite bondir, en un clair de lune, à la surface opalisée des lacs encerclés d'ombres; laissons le chevreuil bramer au perdu dans le calme triste des nuitées sans étoiles et les lourdes théories d'outardes se fondre, en herbes noires, dans la transparence embrumée des ciels gris de novembre; laissons l'eau qui, toute vive, sourd du sein des granits et des silex, gazouiller sa joie de s'épandre éperdument dans les sables teintés de pyrite fauve, dans les herbes anonymes, les feuillées mortes du dernier automne—et la mauve lustrer son plumage d'argent mat sur l'arête des rochers roux que la mousse enveloute d'émeraude; laissons par delà les crénelures et les dômes, les escarpements, les cîmes et les fouillis de frondaisons embuées de lazulite, les soleils de juillet jaillir des horizons roses avec des ruissellements de chrysolithe et d'hyacinthe, d'escarboucle liquide et d'onix avivé de grenat; laissons la lenteur endormeuse des longs soirs lavés d'aigue-marine, de brocatelle et de saphir descendre du sein des splendeurs sidérales sur le rêve éternellement inachevé des mondes qui reposent, et des âmes qui songent,

“ Laissons le vent gémir et le flot murmurer ”

—et, parlons business...

Mais, pour parler business en parlant colonisation, que faut-il donc?

Il faut d'abord être sincère, c'est-à-dire loyal, c'est-à-dire très humble. Et c'est à cette seule condition d'être très humble qu'on arrive à la vérité parce que la vérité, dans cette question de colonisation provinciale, est avant tout une humiliation—et je dis que c'est une humiliation parce qu'elle nous met face à face avec un fiasco.

Je ne parle pas de routine: je parle de fiasco—c'est plus vrai parce que c'est plus énergique.

La routine n'est que de la stagnation—le fiasco comporte surtout l'idée de banqueroute, et c'est exactement ce que je voulais dire.

Surtout, ne vous épouvantez pas : je n'ai pas plus l'intention de casser des vitres que celle de faire de la politique rétrospective—je suis, d'une part, essentiellement pacifique et j'ai, d'autre part, pour principe de laisser les morts dormir impassiblement leur tranquille sommeil parce que rien ne me qualifie pour entreprendre de les ressusciter, pas plus pour les juger que pour leur donner une chance de se rattrapper. Je sais seulement ce que parler veut dire pour l'avoir surabondamment appris à mes propres dépens et j'emploie les périphrases qui rendent le plus exactement ma pensée, d'abord, parce que, pour s'exprimer correctement, il faut mettre *the right word in the right place*; ensuite, parce que, pour *voir clair* dans une situation quelconque, il faut d'abord commencer par tirer *l'affaire au clair*.

Je maintiens donc le mot fiasco—justement parce qu'il implique l'idée d'une banqueroute.

Je connais la province de Québec; je connais même un peu cette partie de l'humanité contemporaine qu'on appelle le monde du travail et je crois qu'en présence de ces millions de travailleurs qui, sous tous les ciels de l'univers civilisé, n'ont plus d'autre horizons que le prolétariat sans remède, la misère sans espérance et le vice sans restriction, rien n'accuse plus cette banqueroute de la colonisation dans notre Province que de voir nos agents et nos sociétés de colonisation ne réussir à recruter annuellement que quelques centaines de familles de nouveaux colons, alors que nous avons, dans la seule province de Québec, de quoi loger simultanément la France toute entière, l'Angleterre et le pays de Galles, l'Irlande, l'Ecosse et deux ou trois fois toute la Belgique—c'est-à-dire un ensemble de pays dont les populations réunies atteignent le chiffre de près de 100,000,000 d'âmes.

Et si l'on me dit que telle ou telle étendue de territoire donné peut, en Europe, faire vivre une population plus dense que ne le pourrait faire une étendue correspondante du territoire pro-

vincial, je répondrai que cet état de chose repose sur des causes où la nature du territoire proprement dit n'a pratiquement rien à voir et que si, pour établir des rapports comparatifs nous ne tenions compte que des seuls avantages physiques et géographiques des pays comparés sans faire intervenir, dans la parallèle, des facteurs qui sont indépendants du problème à résoudre, celui-ci se traduirait non plus à l'avantage des territoires de l'Europe mais à celui des régions encore inconnues, méconnues ou calomniées de la province de Québec.

Le seul fait de dénigrer cette province ne constitue donc pas véritablement une objection parce qu'une objection n'est philosophiquement réelle qu'en étant susceptible de se justifier sur une cause génératrice—et j'affirme à nouveau la prétention de connaître suffisamment la province de Québec pour défier n'importe qui de prouver, à l'aide de bonnes grosses preuves tangibles, non pas la moitié, ni le tiers, ni même le quart, mais la centième partie seulement de toutes les balivernes que quelques drôles ont mises, par malice, ou par ignorance, sur le compte de la province de Québec et qui font encore le tour du monde parce que, même en 1907, le nombre est immense de ceux qui préfèrent gober une niaiserie toute faite plutôt que de reconstituer des génèses par eux-mêmes et de se faire une opinion basée sur quelque chose.

Ce ne sont donc pas plus les territoires que les ouvriers qui nous manquent pour faire de la grande colonisation : nous avons des immensités qui ne sont encore que des solitudes et le vieux monde épuisé de surmenage, de militarisme, d'impôt, de persécution, de Césarisme et d'anarchie n'aspire qu'à nous fournir une moyenne de 50,000 colons par année pendant cinquante ans.

Pourquoi donc, avec de tels éléments, ne nous trouvons-nous jamais, et quand même, que face à face avec le fiasco ?

C'est parce qu'avant de s'imposer comme *programme*, la colonisation s'impose d'abord comme *problème* et que, pour résoudre le problème, et pour le résoudre une fois pour toutes, il faut faire abstraction de toute espèce d'analyse pour faire de la *synthèse* à base de sélection, d'élimination, de généralisation,

de simplification systématique, et, par conséquent, d'unification philosophique.

Ce qui veut dire qu'au lieu de s'attaquer isolément à chacun des différents obstacles qui se dressent pourtant effectivement en face du colon pour le décourager, il faut remonter au principe initial et par suite unique de cesdits obstacles pour les anéantir simultanément tous en supprimant leur cause génératrice.

En définitive, il ne s'agit donc que d'appliquer judicieusement le vieil axiome classique en vertu duquel la disparition d'une cause entraîne conclusivement la disparition correspondante des effets qui dépendent génériquement de cette dite cause *sublata causa tollitur effectus*—et cet axiome, justement parce qu'il est philosophique, trouve son application dans tous les domaines de l'intelligence humaine et de l'activité sociale, puisque toute activité, pour être logique, doit pouvoir se justifier sur une raison d'être spécifique; et que la justification de chaque être, physique ou moral, par sa raison d'être technique constitue toute la science humaine.

Qu'on veuille bien le remarquer, je ne conteste pas la réalité des différents obstacles que l'on signale non plus que l'urgence des diverses réformes locales et partielles que l'on préconise pour venir en aide aux défricheurs de nos forêts provinciales. Je dis seulement que tout cela n'est encore que du détail et de la contingence et que, pour résoudre, il faut exactement écartier l'accessoire et le subordonné pour remonter synthétiquement aux principes générateurs.

Or synthétiquement, le colon de la Province de Québec souffre parce qu'il est isolé.

Cet isolement, lorsqu'il se généralise et devient chronique comme chez nous est plus que du malheur: c'est du suicide—et ce l'est à deux titres parfaitement distincts:

1° Parce que cedit isolement constitue par lui-même un épouvantail qui décourage par anticipation les milliers de Canadiens et d'étrangers qui pourraient, et qui devraient pourtant faire de la colonisation mais qui préfèrent encore affronter

n'importe quel métier de crève-faim que cette mort d'ennui sans espérance de résurrection ;

2° parce que ce même isolement enlève pratiquement toute espèce de droits politiques à ceux qui persistent quand même à s'installer au fond des bois. Car, pour exercer des droits politiques, il faut—et c'est essentiel,—avoir ce qu'on appelle un domicile politique, c'est-à-dire relever civilement d'un centre administratif normal, et le colon n'a pratiquement d'autre centre que lui-même : il n'a que son chantier d'épinette à la périphérie duquel ne rayonne réellement que le Vide, le Néant et le Désert parce qu'aucun lien de solidarité dûment utilisable ne rattache ce chantier d'épinette à ceux de la région pour en faire un groupe électoral dont l'influence soit assez homogène pour se faire apprécier jusqu'à Québec.

En un siècle où la vie coûte plus cher et se dispute avec plus d'acharnement que jamais et dans un monde où le droit de voter équivalait au droit de vivre, l'homme qui s'asseule et fait bande à part est donc un homme qui veut périr—et cette vérité, vraie pour tous, l'est surtout pour les petits, les faibles et les sans-le-sou qui s'en vont, au sein des forêts géantes, se butter à des obstacles capables d'absorber les énergies de trois générations d'hommes avant de se laisser vaincre définitivement.

Pour faire de la terre-neuve dans de pareilles circonstances, il faut plus que du courage : il faut de l'héroïsme—ou bien du désespoir. Or, le désespoir non plus que l'héroïsme ne sont pas des facteurs sur lesquels l'économiste puisse humainement compter pour arriver à des conclusions scientifiques. L'économie politique n'est, en effet, qu'une science humaine et le désespoir et l'héroïsme dépassent, chacun à sa façon, les limites de la nature humaine pour aboutir soit à la mort soit à l'apothéose. Or, la mort peut être un phénomène scientifique, mais ce n'est pas une solution, parce que c'est une anomalie. L'apothéose, elle, peut être scientifique, mais alors, elle se dérobe à la compétence du simple économiste parce que celui-ci prend l'homme tel qu'il est sans avoir à se demander ce qu'il peut surhumainement devenir.

Et c'est pour cette gerbe de motifs que la colonisation, dans

la province de Québec, n'aboutira fatalement qu'à la banqueroute aussi longtemps que les colons n'auront, politiquement, économiquement et socialement d'autre horizon normal que l'isolement.

Les à-coups et les inconvénients qui dérivent de cette situation meurtrière, d'autres économistes beaucoup plus renseignés que moi les ont, avant moi, signalés.

Plusieurs même ont préconisé des remèdes, mais aucun ne me semble, à l'exception du seul curé Labelle, avoir non pas trouvé mais pressenti le vrai remède.

En médecine, j'ai mes petites idées fixes—et, malgré le discrédit dans lequel on a laissé tomber ces croyants de la Science qui, durant les siècles noirs mais intrépides du Moyen-Age, étaient convaincus qu'il doit exister quelque part une panacée souveraine, infaillible et technique, j'avoue ressentir une tendresse particulière pour de pareils chercheurs et je ne puis bien clairement comprendre sur quel raisonnement vraiment scientifique, on puisse, surtout au XXe siècle, se justifier de traiter leur théorie de songe-creux, d'enfantillage et de folle chimère.

J'insinuerai même que, après avoir vu les grands problèmes essentiels de l'Alchimie passionner des hommes de savoir et des génies comme Thomas d'Aquin, Raymond de Lulle, Arnaud de Villeneuve et l'évêque de Ratisbonne, Albert-le-Grand, je me suis demandé si, dans ces siècles noirs, on n'était pas plus proche du vrai qu'avec MM. les chimistes et les thermochimistes Würtz et Marcelin Berthelot et si, bientôt la science de la Mort et de la Vie ne serait pas contrainte de revenir tout crûment au Moyen-Age pour se retrouver elle-même, pour remonter à des reconstitutions synthétiques véritablement libératrices et pour sortir enfin de l'inextricable labyrinthe dans les dédales duquel le spécialiste intensif, l'analyse à base d'émiettement et le coupage de cheveux en quatre sont en train de l'abrutir et de lui faire perdre la tête.

Pour multiformes que soient, en effet, les maladies dont les médecins nous font mourir, il n'en reste pas moins vrai que tous les hommes meurent d'une mort essentiellement immuable dans son dénouement : *morte moriemini*.

Que si l'homme meurt de tuberculose, de typhoïde ou de diabète, ce n'est donc pas parce que ces maladies sont elles-mêmes de la mort, car, autrement comment expliquer qu'on meure quand même, sans tuberculose, sans typhoïde et sans diabète?

Ces maladies elles-mêmes sont-elles automatiquement mortelles pour l'homme, ou ne le sont-elles pas plutôt qu'en tant qu'une perversion constitutionnelle antérieure à toute intervention de la tuberculose et de ses compagnes, a fait de l'homme un être mortel?

Remarquez bien le texte genésiaque: le Dieu de Moïse ne dit pas au premier couple humain:—Vous mourrez de la grippe, de rhumatisme ou de la maladie de Bright.

Il dit: Vous mourrez de mort: *morte moriemini*.

Ne serait-il pas logique de conclure de ces distinctions que le principe générateur de la mort dont nous mourrons est antérieur à la maladie proprement dite et qu'il est par conséquent indépendant de cette dite maladie?

Mais que si vous me dites qu'au XX^e siècle la science n'a rien trouvé qui puisse encore l'autoriser à conclure en ce sens, je répondrai que cette impuissance prouve seulement que la science du XX^e siècle n'est pas encore la science universelle et qu'on s'est peut-être un peu trop hâté de récuser l'autorité scientifique de Moïse et de la genèse.

Que si cette thèse que je viens de circonscrire en quelques grandes lignes ne répugne pas à la raison, que si vous devez admettre que la mort, comme telle, doit avoir une cause initiale unique et technique, sur quoi vous appuyerez-vous pour nier que, par delà les drogues et les tisanes dont l'immense variété fait la joie des apothicaires et le désespoir des consommateurs, il puisse exister un remède souverain qui s'en prenne, non plus à la maladie ramifiée, mais au principe générateur de la mort elle-même?

J'insiste sur cette petite démonstration physio-pathologique —un peu pour afficher le scepticisme que m'inspire la science contemporaine, et beaucoup, pour illustrer sur une comparaison pittoresque, la nature des bévues qui se commettent couramment dans le domaine de l'économie politique et sociale.

Ici, comme en médecine et comme en pharmacie, les remèdes ne se comptent plus : ils sont foison—libéralisme, radicalisme, républicanisme, constitutionnalisme, socialisme, communisme, unionisme, protectionnisme, libre-échangisme, impérialisme,—constituent tout autant d'écoles distinctes qui se subdivisent encore en sous-écoles dont la moindre a toute une pharmacie sociale à la disposition de l'humanité moribonde.

Et les malades, après avoir essayé tous ces médecins et toutes ces médecines se porte plus mal que jamais. Pourquoi ? Parce que, pour l'humanité comme pour vous et moi, la sentence est la même : *morte moriemini*—ce qui veut dire que pour l'humanité comme pour vous et moi, les remèdes ne pourront rien tant qu'on n'aura pas trouvé le remède.

Eh bien ! ce problème social, nous le retrouvons au complet, encore qu'en raccourci dans le problème de la colonisation de la province de Québec.

Ici, comme là, nous sommes en présence d'un malade qui menace de mourir, et tout autour se pressent des spécialistes dont le moindre a trois douzaines de remèdes à proposer plutôt qu'un seul—sans que, pour tout cela le grabataire veuille entrer en convalescence.

Les uns, par exemple, proposent de grouper les colons provinciaux en association coopératives de consommation, de crédit ou de production ; les autres veulent que le gouvernement se charge des frais de la première installation sous bois et fournisse des vivres, des outils, des bestiaux et des grains de semence au débutant ; ceux-ci veulent que le colon, dès son arrivée, puisse du moins spéculer sur le bois qu'il doit abattre en défrichant et réaliser de la sorte, en bois de corde, billots, bois de pulpe et bois carré, de quoi s'hiverner avec sa famille en attendant les premières récoltes ; ceux-là veulent créer des réserves coloniales ou les défricheurs seraient du moins protégés contre les brigandages légaux du Limit Holder.

Et tous ces petits programmes, je me hâte de le dire, comportent quelque chose de sensé, de praticable et d'agréable—mais je me hâte de l'ajouter, tous ne sont que des remèdes et le meilleur n'est pas encore le remède.

* * *

Il serait malhabile de méconnaître la nature des services que les coopératives—a quelque objet particulier qu'elles visent—sont destinées à rendre aux travailleurs de l'avenir et, de tous les travailleurs, les colons qui vont sans sou ni maille, s'installer dans nos immenses solitudes forestières devraient indiscutablement être les premiers à bénéficier des avantages que comportent de pareilles associations.

Malheureusement, pour coopérer de la sorte, pour se solidariser, pour substituer les énergies collectives du groupe homogène aux efforts limités de l'initiative individuelle, il faudrait—et c'est essentiel—, que le programme fut pour le moins praticable. Or, actuellement il ne l'est pas, puisque des colons sont éparpillés à l'aventure dans nos bois provinciaux, que chaque chantier d'épinette est à 10, 15, 25 et 50 arpents du chantier voisin, qu'on ne pourrait dès lors se fédérer en coopératives qu'en s'imposant des sacrifices très onéreux et que, en définitive, le jeu n'en vaudrait pas ce qu'on appelle communément la chandelle.

La coopération n'est possible, n'est pratique et n'est féconde que dans les centres où les populations sont compactes—et le colon se trouve exactement aux antipodes d'une pareille situation puisque le mal qui le tue s'appelle l'isolement.

Actuellement, l'organisation des coopératives coloniales est donc du rêve et, dans le domaine de l'économie politique, rien n'est traître autant que de rêver.

* * *

Le projet d'induire le gouvernement à pourvoir aux premiers besoins du défricheur et de créer une espèce de magasin d'Etat où les colons pauvres pourraient se procurer à crédit ou gratui-

tement des vivres ou du matériel d'exploitation ne m'inspire pas une confiance beaucoup plus grande que ne le font les associations coopératives.

Je ne dirai pas qu'un pareil programme déborde dans le socialisme—encore qu'effectivement, il y déborde: le prouver en effet ne prouverait rien puisqu'il est maintenant admis que tout n'est pas à condamner, même dans le socialisme intégral, et qu'on y trouve des projets d'institutions qui sont éminemment scientifiques, encore qu'elles n'appartiennent que contingemment au socialisme.

Je dirai seulement qu'une pareille création ne servirait guère qu'à susciter de nombreux embêtements aux colons de la Province en les plaçant sous une tutelle à base de tracasseries administratives, de rond-de-cuirisme et de paperasserie. Car il est évident que pour avancer ainsi des vivres, des outils, des bestiaux, etc., à ces colons, le gouvernement devrait s'entourer de toutes les précautions pour ne prodiguer des largesses qu'à coup sûr—et l'on voit d'ici ce que deviendrait alors la condition des pensionnaires du ministère de la colonisation.

* * *

—Mais au moins, direz-vous, le gouvernement devrait permettre au colon de réaliser quelques piastres en vendant le bois qu'il doit abattre en défrichant!

Sur ce chapitre, je suis en parfait accord avec vous: le système actuel est plus qu'un système bâtard—c'est un système maudit.—L'iniquité commise en contraignant le défricheur à brûler sur place des matériaux souvent précieux alors qu'il n'a pas une piastre en caisse et qu'il doit attendre deux ou trois ans pour faire de l'agriculture proprement dite, repose sur un tel fond de malice intelligente et de sauvagerie raffinée qu'on y devine l'inspiration directe du Limit Holder: nos hommes d'Etat, je le dis en bon français, n'auraient jamais imaginé d'eux-mêmes un pareil système, parce qu'il est trop technique, parce

qu'il frappe trop habilement la colonisation provinciale en plein coeur et parce que je me refuse à croire que nos députés et nos ministres provinciaux puissent jamais être sans-coeur au point d'approuver ce système en toute connaissance de cause. Ce n'est donc qu'en spéculant sur l'incompétence du législateur; sur son ignorance et peut-être aussi sur sa torpeur qu'on a pu réussir à le faire complice: les textes, avant de devenir lois, ont donc dû d'abord être discutés par les *Limits Holders-en-Conseil* et c'est en abusant de leur influence auprès du gouvernement que ceux-ci sont parvenus à faire adopter des règlements dont le moins cruel est encore un déshonneur pour le pays qui les tolère.

On a dit que, s'il avait le pouvoir de tirer parti de son bois, le colon négligerait ses entreprises de culture proprement dite pour ne plus s'occuper que de spéculer sur son bois. Qu'est-ce que vous en savez?—Vous lancez cette objection parce que vous l'avez vue lancée par d'autres: c'est une façon commode de ne pas trop se compromettre et de ne pas se tourmenter à se renseigner davantage—mais sur quoi repose cette objection? Le gouvernement a-t-il seulement tenté l'expérience? A-t-il de véritables abus à signaler, des exemples à faire valoir et des noms à citer?

N'est-il pas outillé pour régler cette exploitation de manière à prévenir les abus possibles? Ne peut-il pas fixer des maxima? Ne peut-il pas statuer, par exemple, que le colon ne pourra jamais faire plus de dix acres de défrichement par année tant qu'il n'aura pas obtenu ses lettres patentes et que, s'il empiète sur le reste de son lot, dans le seul but d'y glaner du bois de commerce, il sera traité comme délinquant.

Non! la question ne tient pas debout devant le gros bon sens qui raisonne et, tout compte fait, il n'existe qu'une seule façon d'expliquer le règlement qui contraint de détruire ainsi tout le bois qu'on doit abattre en défrichant: pour décourager le défricheur et ralentir la colonisation d'autant, il faut affamer les colons et pour y parvenir il faut les contraindre à ne jamais pouvoir gagner une piastre autrement que par la culture d'un terrain qui demandera deux, trois ou quatre ans de travaux

surhumains avant de rapporter assez de sarrazin pauvre et de pommes de terre pour approvisionner une famille de cinq ou six personnes.

Or, je le répète en assumant toutes les responsabilités, je ne connais encore qu'une seule institution qui, dans la Province, ait constitutionnellement intérêt à tuer la colonisation provinciale: c'est l'Association des Propriétaires de limites à bois (Limit Holders.)

Ceux-ci, plus tard et depuis quelques dix ans surtout, ont trouvé de puissants auxiliaires dans les clubs de chasse et de pêche pour qui le défricheur est trouble-fête et gêneur, mais au principe, les Limit Holders étaient seuls à convoiter nos forêts provinciales et c'est sous leur dictée que le gouvernement de Québec, par veulerie, torpeur, ignorance ou pire encore, a sacrifié la colonisation provinciale aux appétits gloutons du brocanteur de billots d'épinette, en sanctionnant des lois qui rendent la colonisation pratiquement impossible dans la province de Québec.

C'est donc sans restriction d'aucune sorte que je le dis: puisque la colonisation ne peut réussir que si le Limit Holder disparaît de notre monde économique, les hommes d'Etat que la Province investit de la mission d'assurer l'avenir de la nation devraient au plus tôt supprimer le Limit Holder et se dévouer d'autant plus patriotiquement à cette opération que le Limit Holder, loin d'être une source de richesse provinciale est plus manifestement un insatiable parasite provincial.

Mais, même en escomptant que nos députés et nos ministres finiront par comprendre que les droits des défricheurs à la forêt provinciale sont antérieurs et supérieurs à ceux des écumeurs de réserves forestières, nous n'en devons pas moins admettre que cette évolution ne serait encore qu'une solution relative et que le problème colonial continuera quand même de subsister dans ses lignes essentielles.

La suppression du Limit Holder n'est en effet qu'une entreprise d'échenillage et nous avons compris déjà, de tout ce qui précède, que la colonisation, chez nous, doit tout d'abord être une affaire d'organisation logique, c'est-à-dire scientifique.

* * *

Le projet de créer des réserves coloniales constitue-t-il du moins un acheminement sur cette organisation logique et de telles créations pourraient-elles aboutir à des résultats satisfaisants?

J'en doute.

On sait ce qu'il faut entendre par réserves coloniales: le gouvernement choisirait quelques régions déterminées de notre domaine public pour y concentrer les colons de l'avenir et personne, en dehors de ces territoires définis, ne pourrait plus s'installer sur une terre de la Couronne sans *ipso facto*, se mettre en contradiction flagrante avec les bois du pays.

En théorie, j'approuve volontiers ce projet.

Il est, en effet, indiscutable qu'en allant se loger n'importe où, souvent sans ne pouvoir justifier ses préférences que sur un caprice ou de fausses notions, le colon s'expose personnellement à des misères dont le spectacle nuit à la colonisation provinciale en décourageant par anticipation ceux qui devraient devenir défricheurs et par ailleurs, ce pionnier qui fonce à tout hasard en plein bois peut occasionner des désastres qui réagiront négativement sur l'économie provinciale. Car on sait que, pour défricher et faire de la terre-neuve, le colon doit brûler des quantités formidables de gros bois et de broussailles et qu'il suffira d'une imprudence pour que le feu se communique aux réserves forestières des alentours et cause pour des millions de dégâts. La chose se répète trop régulièrement tous les étés pour qu'il faille insister davantage et s'il est vrai que tous les feux de forêts ne sont pas imputables aux défricheurs, il ne l'est pas moins que ceux-ci ne prennent pas toujours les précautions qui s'imposent quand ils entreprennent de "nettoyer" en brûlant leurs abattis.

Même en faisant abstraction des pertes immédiates qui résultent de telles conflagrations, l'insécurité qui fatalement en résulte est donc de nature à déprécier la valeur de nos forêts provinciales.

A ces causes, il serait effectivement sage de procéder plus méthodiquement et de concentrer tous les nouveaux colons d'une année fiscale dans une région bien déterminée pour n'envahir de nouvelles régions qu'après avoir à peu près complètement peuplé les premières.

Et c'est sur ce raisonnement que, en théorie, j'approuve le système des réserves coloniales.

Seulement, j'insiste à faire ressortir que mon approbatur n'est encore que théorique et qu'il n'a de valeur effective que si les colons, après avoir pris possession d'une première réserve, peuvent effectivement rayonner sans obstacle, envahir de nouvelles zones limitrophes et se répandre graduellement à l'entour de ce premier centre organisé, de manière à s'emparer petit à petit et sans à-coups, de toutes nos immenses solitudes.

Or, en pratique, nous devons tenir compte que le colon n'est pas le seul à vouloir s'emparer ainsi de nos régions forestières. Il a, bien au contraire, des rivaux d'autant plus redoutables que, en un siècle où les hommes d'Etat professent que les élections ne se font pas avec de l'eau bénite, les requérants et les quémandeurs qui brassent des millions réussissent plus infailliblement à convaincre les ministres qu'ils ont raison.

Le colon, lui, n'a pas pour un sou de prestige auprès du ministère et pour deux sous d'influence auprès de son propre député. Que dis-je? Il n'a qu'un droit de vote platonique; il ne vote pratiquement que par hasard et ricochet. Dans une campagne électorale, il ne compte donc pas: c'est de l'eau bénite.

Alors?

Alors, il arrivera que, si jamais on réussit une bonne fois à parquer les colons dans deux ou trois réserves sur les limites desquelles on pourra clouer des écriteaux pour défendre d'aller plus loin, les Limit Holders, les clubs de chasse et les clubs de pêche auront, en dix ans, fait définitivement main-basse sur tout le reste de notre domaine national, les premiers pour s'y tailler des réserves forestières de 500, 1000, et 5000 milles; les seconds, pour transformer 10, 15 ou 25 cantons en territoires de chasse monopole et les derniers, pour acquérir des chapelets de lacs poissonneux et de rivières pittoresques.

Et lorsque, trop à l'étroit dans leurs petites réserves coloniales, nos défricheurs voudront, comme je l'ai dit, rayonner dans les régions circonvoisines, on leur dira que tout le reste du pays est vendu, qu'il ne reste plus de terre disponible et qu'il est impossible d'ouvrir de nouvelles réserves coloniales.

Je ne fais pas de pessimisme: je mets à profit les leçons du passé.

Pour se débarrasser de nos anciens Peaux-rouges et les exproprier quel moyen définitif a-t-on fini par adopter? Les écu-meurs qui convoitaient les dépouilles de ces Sauvages ont induit le gouvernement fédéral à créer des réserves, et dans les archives, on trouve encore des discours où les organisateurs de ce parcage officiel nous juraient leurs grands dieux que ces telles réserves allaient devenir de vrais paradis terrestres et constituer au bénéfice des indigènes, des boulevards de régénération, de bonheur sans mélange et de sécurité politique et sociale. N'empêche que ces réserves sont devenus des pourrissoirs où les débris de ce qui pouvait devenir un des plus splendides éléments sociaux de l'Empire britannique achèvent de s'abrutir de paresse, d'ignorance et de démoralisation. Ce, pendant que, de temps en temps, des démarches se font, généralement avec fruit auprès du gouvernement fédéral, pour que les réserves elles-mêmes soient ravies aux Peaux-rouges et vendues pour des lentilles.

Il est donc à prévoir que si jamais dans la province de Québec, on créait des réserves coloniales sans, auparavant, avoir supprimé le Limit Holder et les clubs de chasse et de pêche qui convoitent nos territoires, le sort du colon deviendrait bientôt analogue à celui des esclaves nègres et des coolies chinois qui travaillent dans les mines du Transvaal et que le système théoriquement admirable des réserves coloniales deviendrait pratiquement du *Compound system*, du parcage et du pourrissoir.

* * *

Donc, les différents remèdes qu'on a proposés pour remédier aux maux dont se meurt la colonisation dans la province de

Québec ne sont encore que des tisanes empiriques: le meilleur ne peut rien pour remonter au principe générateur du mal qui tue la colonisation.

Aussi bien, ces premières déceptions doivent-elles ne nous attrister encore qu'à demi—car à côté de ces drogues qui ne guérissent que des maladies ramifiées sans atteindre la cause initiale de la mort elle-même, il existe un remède véritablement spécifique—et ce remède, c'est l'organisation paroissiale.

Et c'est le remède parce que synthétiquement, le mal dont souffre la colonisation s'appelle l'isolement et parce que la paroisse est une organisation synthétique: elle ne se contente pas d'être, par elle-même une communauté politique économique, nationale, religieuse et sociale; elle implique encore toute autre espèce d'organisation coopérative en leur procurant le seul moyen qui soit véritablement pratique de se constituer sur des bases définitives.

N'en déplaie aux apôtres de la coopération quand même, on n'improvise pas un monde comme un *surprise party*. Le progrès n'est plus que du casse-cou s'il cesse d'être de l'évolution pour devenir de la révolution et les créations qui veulent vivre doivent imiter la nature elle-même en se gardant de procéder trop brusquement: *Non facit natura saltus*.

Or, une expérience multiséculaire nous enseigne que l'homme ne s'enthousiasme bien pour une cause, ne se dévoue bien à la réussite d'une entreprise et ne sacrifie bien sa liberté pour en assurer le succès ou le triomphe que s'il est parfaitement libre de se sacrifier, de se devouer, de s'enthousiasmer ou de se réserver.

La contrainte n'a jamais enfanté que des esclaves:—et l'esclavage ne peut rien pour édifier des oeuvres de vie parce qu'il est essentiellement homicide.

C'est pour ce motif que l'homme éprouve des répugnances instinctives et des révoltes irrésistibles à consentir des contrats qui lui sont imposés par violence, intrigue ou faux prétextes et que, même si ces contrats lui confèrent de véritables avantages, il profitera de la première occasion pour s'y soustraire et pour les annuler.

Il est sous ce rapport, un peu comme le loup du fabuliste: il veut bien se forger une félicité qui le fasse pleurer de tendresse quand on lui promet

Force relief de toute façon
Os de poulet, os de pigeon
Sans parler de mainte caresse;

mais dès qu'on lui laisse entendre qu'il faudra, pour savourer tous ces bonheurs, consentir à se laisser attacher au licou: c'est fini,

Maitre Loup s'enfuit — et court encore.

et c'est juste, car c'est par sa liberté que l'homme est lui-même. Et c'est en abdiquant sa liberté qu'il cesse d'être un homme pour devenir une chose—*res*—moins vile encore que nulle: *non tam vilis quam nullus (servus)*.

Le peuple, avant de réaliser l'importance des services que peut lui rendre l'association coopérative d'un caractère purement économique et par conséquent facultatif n'éprouvera donc tout d'abord qu'une méfiance automatique pour une innovation qui lui demande de sacrifier quelque chose de son indépendance et pour le convertir, pour l'amener à donner son adhésion, pour l'induire à dire oui sans restriction mentale, il faudra l'initier graduellement et l'habituer d'abord à comprendre qu'abstraction faite des entreprises exclusivement individuelles, il en est d'autres au succès desquelles tout individu doit se dévouer parce qu'elles sont oeuvres sociales et que l'homme est lui-même unité sociale.

Or, le régime paroissial, basé qu'il est sur l'autonomie spécifique du groupe paroissial et sur la solidarisation de tous les éléments sociaux dudit groupe est l'École normale où depuis vingt siècles et dès le principe du Christianisme, les générations chrétiennes ont appris que l'homme est raisonnable pour assumer la responsabilité de se conduire seul et que l'association qui centuple les forces de l'individu constitue, quand elle s'édifie sur un consentement donné de plein gré, le boulevard le plus inébranlable de la liberté.

C'est donc à cette école paroissiale que les nations se sont éprises d'une indépendance qui devait en trois ou quatre siècles triompher des antiques esclavages, et le chercheur consciencieux qui remonte au principe des choses pour reconstituer des genèses philosophiques, s'émerveille de constater que le modeste conseil de fabrique fut le point de départ initial des évolutions politiques et sociales qui devaient universaliser partout le régime représentatif, et que la paroisse elle-même, parce qu'elle est essentiellement décentralisatrice s'affirme permanemment en contre-poison technique du césarisme d'Etat.

La création n'est donc pas nouvelle. Je ne réclame que le mérite de l'appliquer à nos entreprises de colonisation provinciales. Mais, même réduit à cette juste proportion, ce mérite me semble encore appréciable; car cette simple application transforme une vieille institution séculaire en nouveauté technique —en ce sens que l'innovation comporte la solution définitive et par voie de conséquence, la seule solution de tout le problème colonial de la province de Québec.

Refaites, en effet, la liste de toutes les réformes locales et partielles qui s'imposent, de tous les côtés à la fois, dans nos différentes régions coloniales: vous constaterez que toutes ces dites réformes relèvent constitutionnellement de la seule initiative des autorités paroissiales telles que nos Statuts canadiens la définissent—ou mieux encore, refaites le mécanisme organique de toute les nations civilisés: partout, vous verrez que la liberté, qui s'appelle autonomie quand elle s'applique aux groupes solidaires plutôt qu'aux unités individuelles, ne s'exprime socialement que par l'intermédiaire de différentes institutions hiérarchisées, et qu'au principe de toute cette organisation raisonnée se trouve la paroisse.

Cette création qui confère un brevet de personnalité morale, et par suite légale au groupe dont le conseil municipal n'affirme que la solidarité civile est donc véritablement la synthèse qui résume toute sociabilité de l'espèce humaine: elle est le point de départ du comté, de la province, de la nation, de la confédération, du zollverein et de l'empire; elle est l'unité spécifique dont la multiplication devient le diocèse, la province ecclésiastique et l'Eglise universelle.

Si donc il est vrai qu'une synthèse ne soit qu'une résultante et qu'elle doive, pour ne pas dénaturer sa propre définition, participer des éléments qui la composent, il doit être vrai que, pour voir clair dans l'organisation politique, économique, administrative, religieuse et sociale d'une nation quelconque, le moyen technique doit consister à reconstituer la genèse des principes de césarisme ou de liberté, de logique ou d'imbécilité qui, dans cette dite nation, président soit à la constitution soit à l'anéantissement d'une simple paroisse normale.

Faites davantage—et demandez à l'Histoire: elle vous dira qu'au sein des révolutions dont s'accidentent les siècles vécus par l'Humanité, les seules nations qui subsistent et persistent sont celles qui font reposer toutes leurs libertés civiles et religieuses sur l'autonomie paroissiale et que les nations chez qui la paroisse autonome est morte ou se meurt sont les mêmes qui meurent, sont mortes ou vont mourir d'anarchie politique, de paupérisme économique ou de césarisme social.

Que si nous voulons confirmer ces principes sur des documents historiques qui, pour nous, Canadiens-français, devront avoir la valeur des parchemins de famille, il nous suffira de remonter aux origines de la France pour y voir comment le régime paroissial y sut triompher de la sauvagerie des Gaulois dont Julius César nous a dit les habitudes féroces et les moeurs barbares. Et nous n'aurons ensuite qu'à rester logique avec les conclusions qui découleront de cette première étude pour admettre qu'en s'acharnant à dénaturer la paroisse française comme ils le font depuis trente-cinq ans, les Gambetta, les Waldeck-Rousseau, les Combes, les Viviani, les Briand et les Clemenceau travaillent effectivement au bénéfice des nations pour qui la France est un éternel caucàemar comme une femme honnête est un affront permanent pour des femmes perdues.

“A partir du VIIe siècle, dit en effet l'histoire, le régime paroissial se généralisa sur tout le territoire de l'ancienne Gaule. De nouveaux monastères se fondèrent alors en grand nombre et exercèrent une action définitive sur la diffusion du christianisme dans les campagnes, particulièrement dans la partie septentrionale du pays. Les moines créaient des paroisses

ses sur leurs domaines. De leur côté, les évêques, dont les sièges s'étaient multipliés, continuaient à faire de même."

"En même temps, le roi étendait ses domaines, les forêts étaient défrichées et les terres mises en valeur. Les *villas* nouvelles (1), créées pour le besoin de la culture, ne pouvaient se passer d'oratoires ou d'églises. Il arrivait ainsi que l'accroissement de la population obligeait à diviser des paroisses anciennes. Des *villas* dont les églises étaient jadis rattachées à celles des *vici* devenaient des paroisses à part; des groupements de *villas* ne formant qu'une paroisse se désagrégeaient pour en former plusieurs et même la *villa*, devenue trop considérable, se morcelait elle-même en autant de paroisses que le besoin l'exigeait. En somme, le roi, les évêques, les moines et les seigneurs travaillaient de concert à cette multiplication des paroisses. Leur but principal était d'attacher les populations à la terre qu'elles habitaient en leur ménageant la facilité d'y remplir leurs obligations religieuses et d'y recevoir tous les secours spirituels et même temporels que l'Eglise assurait à ses fidèles. Mais chaque église ainsi fondée devenait le noyau d'une agrégation destinée elle-même à se perpétuer sur le sol de la France et de toute l'Europe, sous forme de bourg et de village."

"Le *vicus* cessait dès lors d'être le principal siège de l'unité religieuse dans la campagne. De nombreuses paroisses, issues du morcellement des *villas*, devenaient les égales de leur aînée, et même, dès le VIII^e siècle, le terme de *vicus* commençait à tomber en désuétude pour être remplacé par celui de *paraecia* ou *parochia* "paroisse". Toutefois, l'Eglise veillait à ce que le morcellement des *villas* ou paroisses ne dégénérât pas en émiettement.".....

"Le Concile de Meaux, en 845 (can. 54.) invite les évêques à régler selon les lois canoniques et de manière honorable, sans revenir sur ce qui a été une fois établi, l'administration des

(1) Villa. Au moyen âge, se disait d'une agglomération d'habitations rurales autour d'une église, d'une chapelle ou d'un château seigneurial.

titres cardinaux fondés dans les villes et les faubourgs. Ces titres cardinaux ne sont autre chose que les églises urbaines devenues paroisses. Hincmar (*Capit. archidiaconis data*. P. L. t. CXXV, col. 799-804) à la même époque, recommande instamment à ses archidiacres et leur ordonne même au nom du Christ de respecter la situation des églises de campagne, sans chercher à les unir ou à les diviser, pour plaire à un ami, favoriser un solliciteur ou s'assurer un gain. Il ne veut pas non plus qu'on réduise à l'état d'annexes des Eglises qui, depuis longtemps, ont un prêtre à leur tête." (1)

La paroisse, voilà donc l'instrument dont le Christianisme s'est servi pour faire de la décentralisation simultanément économique, politique, religieuse et partant social et pour fixer des populations rurales sur les terres qu'elles occupaient en les mettant, sur place, à même de s'acquitter de leurs devoirs religieux et, par le fait même, de participer aux bienfaits de la civilisation.

Car pour le peuple, à qui la divine Providence, qui ne veut pas que l'humanité meure, a refusé les moyens d'apprendre la vie dans les Encyclopédies, pour le peuple, le mot religion n'a jamais été qu'un synonyme du mot civilisation proprement dite — et lorsqu'ils seront devenus assez loyaux envers la vérité pour reconstituer une genèse vraiment savante de la civilisation, les philosophes et les économistes finiront par admettre, avec le peuple, que la civilisation n'est, en effet, pas plus une affaire de gros sous qu'une affaire d'importation, de tarif ou d'exportation et qu'elle n'est effectivement conforme aux impérissables idéals de l'humanité qu'en prenant le Christ pour raison d'être, pour principe et pour fin finale.

En voyant ainsi les paroisses de la France d'autrefois se multiplier par dédoublement pour envahir toute l'ancienne Gaule et toute l'Europe, on ne peut s'empêcher de comparer ce travail de diffusion progressive au travail de dédoublement que subissent les cellules organiques du ferment dans une fermentation

(1) La Paroisse, par M. Henri Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont (France). 2e édition, Paris, librairie Victor Lecoffre, 1906.

chimique et c'est alors qu'on admire la justesse de la parabole où le Christ compare prophétiquement le royaume des Cieux à la parcelle de levure à laquelle une femme confie le soin de transformer trois mesures de froment.

Ajoutons que la dynastie Gambetta-Combes-Clemenceau n'épargna rien pour prouver que le Christ était pour le moins aussi bon chimiste que feu Marcelin Berthelot, et qu'il avait encore surabondamment raison de prévenir ses disciples qu'il fallait se méfier du levain des pharisiens.

Gaston de Montigny.

(Fin au prochain numéro).



A Travers les Faits et les Œuvres

En Russie. — Incohérence des dépêches. — Les travaux de la Douma. — Adoption de la loi militaire. — Une majorité de gouvernement. — Symptômes rassurants. — Une crise ministérielle en Belgique. — Démission du cabinet de Smet de Naeyer. — Long interrègne. — Le ministère de M. de Trooz. — La majorité catholique se rallie. — Un vote de confiance. — En Angleterre. — Le bill irlandais. — Analyse de la mesure. — Une large autonomie administrative, mais pas d'autonomie législative. — L'attitude des nationalistes. — Une diète à Dublin. — En France. — Les papiers Montagnini. — M. Clémenceau et les socialistes. — Mesures de rigueur. — Débat orageux à la Chambre. — Intervention arbitraire de Clémenceau relativement aux fêtes de Jeanne d'Arc. — Mort de M. Pierre Veillot. — Une mémorable allocution du Pape. — En Espagne. — Au Canada.

Les nouvelles de Russie, telles que nous les transmettent les agences télégraphiques, sont toujours incohérentes et tendancieuses. Il est extrêmement difficile de se faire à distance une idée juste de ce qui se passe à St-Pétersbourg dans le domaine politique. Depuis des semaines on annonce comme imminente la dissolution de la Douma, et cependant la dissolution n'arrive pas. Les travaux législatifs font même quelques progrès, et l'on dirait que, lentement, il se forme une majorité disposée à faire fonctionner la constitution nouvelle, et à tenir en échec les partis extrêmes de gauche comme de droite.

Parmi les symptômes favorables il faut noter l'audience accordée par le tsar au président de la Douma, M. Golovine, et l'invitation adressée à ce dernier d'assister aux fêtes de Pâques avec la Cour impériale. On a aussi beaucoup commenté l'entrevue accordée par Nicolas II à une délégation de députés payans. Mais ce qui vaut mieux que tout cela c'est le fait qu'une des mesures présentées par le gouvernement, le projet de loi

relatif au recrutement militaire, a été adoptée à une bonne majorité, après un très orageux débat. Une violente altercation s'est produite entre le ministre de la guerre, le général Ridiger, et les orateurs socialistes. L'un de ces derniers, M. Zabourow, a déclaré que l'armée russe ne saurait triompher que dans les combats à l'intérieur, contre des citoyens russes, mais qu'elle a été et sera encore battue par les ennemis extérieurs. A cette tirade anti-patriotique tous les ministres présents ont répondu en quittant la salle des séances comme marque de protestation. Le président, M. Golovine, suspendit la séance, et, à la reprise, il fit voter un blâme à l'adresse de l'orateur. Finalement la division a été de 193 voix pour le projet ministériel et de 129 contre. Ce résultat a causé une vive satisfaction dans les cercles officiels. Il semble établir qu'on peut gouverner avec la Douma, et que la constitution d'un Centre modéré et vraiment parlementaire est un fait accompli. D'après les informations adressées de St-Pétersbourg à un journal de Paris, au commencement de mai, bien que la Douma fût entrée en vacances de Pâques, dans les commissions parlementaires le travail continuait de plus belle. Depuis le matin jusqu'au soir, les députés siégeaient en grand nombre. L'examen du budget était terminé à fond et le rapporteur mettait la dernière main aux conclusions qui seront mises en discussion en séance publique. Sauf quelques amendements d'ordre secondaire, le budget de l'empire pour l'exercice de 1907 est accepté par la commission et sera sans aucun doute voté par la même majorité qui a accepté la loi sur le recrutement militaire.

Il en sera de même de la majeure partie des projets de loi présentés par le gouvernement, car la formation du Centre parlementaire qui soutiendra toutes les réformes importantes proposées par le ministère est désormais assuré. Comme nous l'avons déjà fait pressentir, seule la solution de la question agraire présente encore de nombreuses difficultés, mais l'on ne désespère pas en haut lieu que, par des concessions mutuelles, le cabinet et la majorité de la Douma arriveront à une entente.

Le premier-ministre, M. Stolypine, ne néglige rien pour encourager les tendances conciliatrices du Centre, dont le groupe

constitutionnel-démocrate—les cadets,—forme le principal noyau. Il est allé faire visite à M. Golovine, après le débat sur la loi militaire, pour le remercier de sa ferme et loyale attitude. Voici, d'après l'agence Havas, un résumé de la protestation faite par le président après la clôture de la discussion :

“ Nous avons été hier témoins d'un incident regrettable à la Douma. On a exprimé dans cette enceinte une opinion sur notre brave armée russe qui doit assurément être considérée comme une injure nouvelle.

“ Je pense que notre armée s'est toujours distinguée par son abnégation dans l'accomplissement de ses tâches difficiles, ainsi que par sa bonne discipline, son attachement inébranlable à la patrie et ses excellents généraux. Ces qualités de notre armée sont reconnues par le monde entier et ne méritent assurément que louanges et considération. Il est clair, sans doute, que la Douma proteste contre les déclarations qui ont été faites ici par un membre de la Douma contre l'armée.”

De l'ensemble des faits que nous venons de rappeler se dégage l'impression que la Douma ne sera pas dissoute par l'empereur ; que sa présente session va être fructueuse ; que la majorité de ses membres est animée d'un meilleur esprit que la précédente assemblée ; que les efforts du premier ministre Stolypine pour faire fonctionner les nouvelles institutions parlementaires ont une grande chance d'aboutir ; et que, d'une manière générale, la situation intérieure s'améliore en Russie.

* * *

La Belgique vient de subir une crise ministérielle longue et périlleuse. On sait que le parti catholique gouverne ce pays depuis 1884. Vingt-trois ans de règne, c'est beau, surtout lorsque ce règne est bienfaisant et progressif comme l'a été celui de l'administration, ou mieux des administrations catholiques à Bruxelles. Malheureusement, depuis quelque temps, des germes de dissensions se manifestaient dans les rangs du parti gouvernemental. Un groupe, désigné sous le nom de la “Jeune Droite,” se détachait de temps à autre de la majorité ministé-

rielle. Il se compose de députés catholiques qui veulent pousser beaucoup plus loin que la majorité de leur parti l'application législative des principes de la démocratie chrétienne. La récente crise est née d'un conflit entre les deux factions de la majorité, au sujet de la loi des mines présentée par le gouvernement. La "Jeune Droite" voulut y introduire la réglementation des heures de travail dans les charbonnages. Le cabinet et la majorité des députés ministériels s'y opposa. Mais l'amendement proposé par M. Bernaert, ancien premier-ministre catholique, fut adopté, grâce au vote combiné de l'opposition et de la "Jeune Droite," par 94 voix contre 32. Il y eut au scrutin vingt-cinq abstentions. Immédiatement on annonça la démission du cabinet présidé par M. de Smet de Naeyer. Et presque en même temps, par décret royal, la loi sur les mines fut retirée avant d'être prise en considération par le Sénat. Il s'ensuivit une vive émotion dans la presse et les milieux parlementaires. La situation était fort tendue. La reconstitution d'un cabinet de droite était-elle possible, avec les divergences de vues dont le vote récent avait été une manifestation éclatante? Pouvait-on refaire l'union dans les rangs catholiques, rallier les éléments discordants, grouper de nouveau une majorité autour d'un ministère pris dans le parti qui dirige les affaires depuis vingt-trois ans? Le doute et la crainte étaient bien à l'ordre du jour. On peut en juger par le passage suivant d'une étude sur la crise belge publiée dans *l'Univers*: "Le dernier vote de la Chambre rend la situation bien difficile. Le ministère de Smet de Naeyer étant mis en minorité par suite d'une scission dans la Droite, on se demande quel cabinet pourrait lui succéder avec quelques chances de durer.

"L'accession aux affaires des dissidents de la "Jeune Droite," à supposer qu'elle fût possible, ne serait pas une solution. Il est trop certain, en effet, qu'ils ne pourraient compter en rien sur la discipline d'un parti dont ils ont eux-mêmes provoqué la division. Ils ne pourraient compter non plus sur l'appui des groupes de la Gauche qui ne les ont suivis qu'à l'assaut du gouvernement.

"Un cabinet d'affaires dont les membres seraient choisis,

sans distinction de parti, dans la majorité accidentelle de l'autre jour, n'aurait pas plus d'autorité; il aurait, en effet, contre lui, non seulement le gros de la Droite, resté fidèle au cabinet démissionnaire, mais encore les chefs de la Gauche les plus sensés, qui, au vote de jeudi dernier, donnèrent leurs voix au ministère.

"Il semble donc que la dissolution soit pratiquement inévitable. A moins que la "Jeune Droite," se rendant compte de la responsabilité qui lui incombe...

"Mais ceci n'est guère probable. D'autant que la question des fortifications d'Anvers et la question congolaise, qui doivent venir devant la Chambre dans cette session, passionnent les partis beaucoup plus gravement que ne le passionnait la réglementation des mines."

Dieu merci, ces pronostics alarmants ne se sont pas réalisés. Mais la crise a été d'une solution ardue, et elle s'est prolongée près de trois semaines. M. de Trooz, ministre de l'intérieur dans le cabinet de Smet, a été chargé par le roi, de former un nouveau ministère. Ses négociations avec les représentants des divers groupes de Droite ont été laborieuses. Pour que le parti catholique pût rester au pouvoir, il fallait que la "Jeune Droite" s'engageât à appuyer le gouvernement. Elle n'est pas très nombreuse; le chiffre de ses adhérents varie, suivant les cas, de huit à dix-neuf. Mais, comme la majorité totale de la Droite n'est que de douze, la sécession ou l'abstention de ce groupe suffit pour mettre les catholiques en minorité. Durant la période de gestation du nouveau cabinet, le *Journal de Bruxelles*, organe catholique, publiait ces lignes:

"Si les mandataires du parti catholique, par entêtement et intransigeance, devaient faire échouer les efforts tentés en ce moment pour ramener une majorité gouvernementale, nous irions fatalement à la dissolution.

"Une dissolution irriterait certainement et démoraliserait peut-être le parti catholique au moment d'une lutte ardente et difficile.

"Le résultat d'une telle dissolution serait apparemment de renvoyer au Parlement une majorité catholique moins nom-

breuse encore et plus moralement affaiblie; peut-être même de telles élections n'amèneraient à la Chambre aucune majorité de gouvernement.

“ Dans cette hypothèse très vraisemblable le programme de la “ Jeune Droite ” serait frappé de stérilité tout autant que le programme de la majorité de nos amis—et il faudrait être atteint de démence pour s'exposer à un tel aboutissement.

“ Telles sont les considérations que nous soumettons à la conscience et au patriotisme de nos amis.”

Ces appels au patriotisme et à la loyauté des membres de la Droite ont été entendus. Et M. de Trooz est parvenu à constituer son cabinet, dont voici la composition : Président du conseil et intérieur, M. de Trooz; finances, M. Liebaert; justice, M. Renkin; chemins de fer, M. Helleputte; industrie et travail, M. Hubert; sciences et arts, M. Descamps; guerre, le général Pellebaut; affaires étrangères, M. Davignon; travaux publics, M. Delbeke. La “ Jeune Droite ” y est représentée par deux membres : MM. Renkin et Helleputte.

D'après une dépêche—qui n'a pas été reproduite ici,—il y a eu tumulte à la Chambre des députés quand M. de Trooz a fait son apparition officielle comme premier-ministre, à la séance du 7 mai. La gauche voulait ainsi protester contre son avènement à la position de chef du cabinet, parce que, membre du gouvernement démissionnaire, il avait signé l'arrêté royal retirant la loi sur les mines. La séance dut être suspendue. Et, pendant la suspension, M. de Trooz et ses collègues allèrent donner au Sénat lecture de la déclaration ministérielle. Elle fait pressentir l'intention du gouvernement de créer une législation sociale, et de déposer un projet de loi décidant l'érection d'une seconde enceinte fortifiée à Anvers. Au sujet de la loi coloniale, le gouvernement a l'intention de provoquer la reprise par la Belgique de la colonie africaine. De retour à la Chambre, lorsque la séance fut reprise, M. de Trooz, interpellé sur le retrait de la loi minière, a déclaré que son collègue du travail avait déposé au Sénat le projet tel que voté par l'assemblée. Alors, M. Janson, l'un des chefs du parti radical, a proposé un ordre du jour de blâme. Après un vif débat, un ordre du jour de con-

fiance, proposé par M. Woeste, a été adopté par 77 voix contre 66.

Ce qui caractérise le nouveau cabinet, c'est qu'il est,—pour nous servir d'une désignation chère aux républicains français— un ministère de concentration. En face du péril de Gauche, les groupes de la Droite catholique se sont concentrés. Ils ont pu trouver un terrain d'entente. Nous espérons ardemment que l'union refaite dans leurs rangs va subsister, et que les anti-cléricaux belges ne sont pas encore près de redevenir les maîtres du gouvernement pour recommencer les tristes exploits qui ont marqué l'époque où Frère-Orban et Bara faisaient de la politique jacobine et sectaire.

* * *

En Angleterre, l'événement du mois, c'est la présentation du bill relatif au gouvernement de l'Irlande. Elle a eu lieu le 7 mai dans la Chambre des Communes. C'est M. Birrell, *the Irish secretary*, comme on dit à Westminster, qui en a fait l'exposé. Nous n'avons pas encore vu le texte officiel, mais nous en avons lu une excellente analyse. D'après cette étude du bill irlandais, voici ses principales dispositions: Le projet comporte la création à Dublin d'un grand "conseil administratif" qui comprendra 82 membres élus et 24 membres nommés par le gouvernement. Le conseil élira quatre commissions qui seront en quelque sorte et moins le nom des petits ministères, des départements auxquels ressortira la direction des affaires locales répartie actuellement entre quarante-cinq départements ministériels qui gravitent autour du lord lieutenant, et qui sont peuplés de fonctionnaires anglais.

Le conseil administratif d'Irlande aura sous sa direction tout le département de l'éducation et huit autres départements. On soustrait à son contrôle la *Constabulary*, c'est-à-dire la police, la gendarmerie et la Cour suprême.

Il va sans dire que le conseil n'aura aucun pouvoir législatif, qu'il ne pourra pas autoriser la perception du moindre impôt. Enfin les députés irlandais continueront à siéger à Westmins-

ter et l'autorité de la Couronne continuera à être représentée en Irlande par le vice-roi ou le lord lieutenant qui aura droit de *veto* sur les décisions du conseil.

Evidemment ce n'est pas là une mesure de *Home Rule*. On est loin du projet Gladstone et des revendications de Parnell. Le bill de M. Birrell n'accorde pas à l'Irlande l'autonomie législative. Il se borne à lui octroyer une large mesure d'autonomie administrative. S'il ne va pas plus loin c'est qu'il aurait été impossible de le faire sans disloquer le gouvernement et la majorité. En effet, dans le cabinet il y a deux courants : le courant *home ruler* représenté par Sir Henry Campbell Bannerman, M. Morley, M. Birrell, qui ont conservé l'esprit Gladstonien ; et le courant anti *home ruler* représenté par MM. Asquith, Haldane et sir Edward Grey, qui sont plutôt en harmonie avec les idées de lord Rosebery. Le projet de loi ministériel est une mesure de transaction, exposée comme telle à des attaques provenant de camps opposés. M. Balfour, le chef de l'opposition, a déclaré qu'elle troublerait l'Ecosse et l'Angleterre, qu'elle ne satisferait point les *home rulers*, qu'elle compliquerait davantage le problème irlandais. M. Redmond a fait observer qu'elle n'accorde à l'Irlande ni le *Home Rule*, ni quelque chose d'équivalent. Et il a réservé l'attitude ultérieure du parti dont il est le chef.

Une dépêche annonce que les nationalistes ont décidé de tenir une grande convention à Dublin, les 21 et 22 mai afin de considérer le bill présenté par le gouvernement.

Toutes les corporations de ville, de bourg et de village sont invitées à envoyer des délégués, ainsi que toutes les organisations politiques et religieuses. On s'attend que le nombre des délégués se chiffre à au moins 2,000 personnes.

John E. Redmond, le chef du parti nationaliste exposera le bill présenté par M. Birrell et demandera à la convention d'exprimer son opinion, afin que les membres du parlement puissent se guider dans l'attitude à prendre.

Il y a chez les Irlandais un élément intransigeant qui semble vouloir repousser et combattre tout ce qui n'est pas le *Home Rule* absolu. Mais il est très probable que la masse du parti

nationaliste va accepter le projet Birrell comme un acompte de justice et de réparation (1).

* * *

En France on a continué et à peu près épuisé la liquidation des papiers Montagnini. Comme nous l'avons dit dans notre dernière chronique, on n'y a rien trouvé qui pût compromettre en aucune façon le Saint-Siège. Au contraire on y a vu que le Pape aime toujours la France, en dépit de ses erreurs; qu'il se montre soucieux de sa paix et de son honneur; qu'il se proclame son respect pour les pouvoirs établis; qu'il se prête à toutes les concessions possibles. Voilà ce qui ressort triomphalement des papiers volés à la nonciature. Qu'importent, après cela, les quelques incidents désagréables qu'a fait naître la divulgation des notes et des impressions recueillies par l'ancien secrétaire du nonce? Nous avons déjà signalé celui qui a mis en cause M. Piou. Il y en a d'autres aussi désagréables. Ainsi Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a cru devoir protester énergiquement contre un propos de Mgr Montagnini sur son compte. Il lui reproche d'avoir été un peu "étourdi" à son endroit, en critiquant un de ses ouvrages et en lui faisant, dans l'intimité, un procès de tendance. La lettre de Mgr Fuzet est très vive et renferme quelques lignes où l'irritation du prélat attaqué par les petits papiers s'accuse très nettement.

A part ces quelques désagréments personnels, le résultat de l'acte odieux commis par M. Clemenceau aura été nul, et le "vieux débutant" en aura été pour ses frais d'arbitraire et de violation du droit international.

L'arbitraire, cela semble être l'atmosphère naturelle du premier ministre blocard. On a pu s'en convaincre une fois de plus quand il a interdit aux fonctionnaires et à l'armée de participer aux fêtes traditionnelles célébrées chaque année à Orléans, les 7 et 8 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le clergé orléanais occupait, depuis des siècles, une place prééminente

(1) Lorsque nous écrivions ces lignes, nous étions dans une erreur complète. La diète irlandaise a siégé et repoussé unanimement le projet Birrell.

dans cette célébration. C'était une solennité à la fois religieuse et patriotique. M. Clemenceau ne pouvait tolérer une tradition aussi réactionnaire. De là son interdiction. Elle a produit un profond émoi à Orléans. Les députés radicaux de la ville, le maire et les représentants du commerce orléanais ont multiplié les démarches auprès de l'autocrate. On en est finalement venu à un compromis qui, grâce à l'esprit de conciliation de Mgr Touchet, aurait permis au clergé, aux fonctionnaires et à l'armée de contribuer tous ensemble à l'éclat des fêtes. Mais au dernier moment, M. Clemenceau a exigé que, cette année, une place fût réservée, dans la solennité, aux loges maçonniques, qui n'avaient jamais figuré au programme avant cette année. L'évêque d'Orléans n'a pas pu se soumettre à cette promiscuité, et pour la première fois l'Eglise a été remplacée par la franc-maçonnerie aux fêtes de Jeanne d'Arc, qui, naturellement, n'ont pas eu le même cachet, la même magnificence que par le passé. L'évêque d'Orléans a fait célébrer la fête religieuse de Jeanne d'Arc le 12 mai. L'opinion orléanaise est très montée contre M. Clemenceau.

Mais elle ne l'est pas plus que la presse et le parti socialistes, qui ne peuvent pardonner au premier ministre radical son attitude envers la Confédération générale du travail et le prolétariat, au moment du premier mai. Cette organisation voulait organiser la grève générale. Les boulangers, les limonadiers, les garçons de cuisine avaient commencé à donner dans le mouvement. En même temps un grand nombre de membres de diverses administrations de l'Etat, comme les instituteurs, les employés des postes, des télégraphes, etc., réclamaient bruyamment le droit de se syndiquer, et même de s'affilier à la Confédération générale du travail et de se mettre en grève. Comme toute cette agitation devenait menaçante et troublait l'ordre public, M. Clemenceau, oublieux du passé relativement récent où il était un fauteur de révolte et d'insubordination, a jugé nécessaire de réagir. Il a pris un ensemble de mesures qualifiées d'énergiques par la presse ministérielle, d'iniques et de brutales par les socialistes. Des postiers ont été poursuivis, plusieurs même arrêtés, M. Nègre, instituteur, a été révoqué. Les journaux so-

cialistes ont accueilli ces mesures par des protestations furibondes. " Désormais, entre le gouvernement et le parti socialiste, c'est la guerre inexpiable, s'est écrié l'*Humanité*, organe de M. Jaurès.

" On se demande avec stupeur par quelle aberration les ministres républicains substituent cette politique de violence, d'illegalité et de provocation, à la politique de réformes voulue par le pays.

" Mais que deux hommes qui, bien que hors de notre parti se réclament du socialisme, consentent à couvrir de leur nom cette politique criminelle, voilà ce qui confond. Il faudra bien cependant qu'ils sortent du ministère où ils sont restés trop longtemps pour leur honneur."

D'autre part, pendant que les socialistes et les anarchistes criaient à l'arbitraire, la bourgeoisie radicale saluait une fois de plus l'énergie, la poigne protectrice de M. Clemenceau, sauveur de l'ordre et rempart de la propriété. L'incident d'Orléans et ceux du premier mai, la guerre à l'Eglise sous les formes les plus diverses, et la répression des meneurs qui attaquent trop violemment les intérêts industriels et commerciaux, voilà toute la politique de M. Clemenceau. Voilà le jeu de voltige avec lequel il espère se maintenir au pouvoir.

A la rentrée des Chambres, le gouvernement a naturellement été interpellé sur les mesures prises par lui. Les socialistes ont dénoncé les actes de rigueur du ministère. Au cours de ce débat, M. Paul Deschanel, l'ancien président de la Chambre, a prononcé un discours très remarquable, dans lequel il a signalé avec éloquence le péril socialiste. Ce sont MM. Briand et Clemenceau qui ont principalement fait face aux attaques de l'extrême-gauche. Le ministre de l'instruction publique a remporté un triomphe oratoire. Le premier ministre s'est montré une fois de plus incisif, et a défié les conspirateurs qui tramaient sa chute. Il a remporté un succès et l'ordre du jour de confiance a été adopté par 343 voix contre 210. Cependant il semble que le ministère Clemenceau n'ait plus autant de force qu'il y a six mois. Son homogénéité n'est pas parfaite et le nombre de ceux qui lui donneraient volontiers un croc en jambe s'ac-

croît visiblement. Sa chute, lorsqu'elle se produira, ne saurait affliger ceux qui aiment la justice et la liberté. Mais améliorera-t-elle beaucoup la situation intérieure en France? Il est permis d'en douter. Les ministres passent, le Bloc sectaire et jacobin demeure. Et tant que l'électorat français ne l'aura pas désagrégé, on ne saurait espérer pour la France de meilleurs jours.

* * *

La presse catholique vient de faire encore une perte cruelle par la mort de M. Pierre Veillot, l'un des directeurs de l'*Univers*, décédé le 20 avril, après quelques jours de maladie seulement. Il n'était âgé que de quarante-sept ans. Pierre Veillot était le fils d'Eugène et le neveu de Louis Veillot. Il avait déjà fourni dans le journalisme une carrière de vingt-cinq ans. Lorsqu'il tailla ses premières plumes, le grand écrivain qui était son oncle applaudit à ses débuts. Louis Veillot aimait beaucoup son neveu Pierre. On trouve dans sa correspondance une lettre où il le félicitait en ses termes d'un succès scolaire: "C'est une bonne place. Premier en discours français!... Ce qui vaut mieux que la place, c'est la ferme résolution de la garder. Je suis content surtout de cela. Très bien, mon Pierre! Quand on est bien résolu à faire son devoir, on peut manquer le prix que donnent les hommes, on a celui que Dieu promet à la bonne intention. C'est le prix de Dieu que nous te demandons surtout de mériter."

Formé à une bonne et illustre école, M. Pierre Veillot était devenu un journaliste distingué. Il avait du trait, du mouvement, de la dialectique. Son style se faisait remarquer par la précision, la correction, la souplesse.

La mort a visité souvent l'*Univers* et les Veillot depuis quelque temps. Il y a dix-neuf mois, Eugène Veillot descendait dans la tombe, où le suivait bientôt sa femme, née d'Aquin. Après la disparition de son père, Pierre Veillot lui avait succédé comme directeur de l'*Univers*. Durant ces derniers mois il avait eu la joie de voir se réaliser la fusion avec la *Vérité*

française et le retour au vieux journal de Louis Veillot, de MM. Auguste Roussel et Arthur Loth. Depuis lors, il partageait la direction du journal avec M. Roussel, tout en demeurant gérant. Il avait épousé en 1891 une demoiselle Félix, fille du président honoraire du tribunal de Remiremont. Des quatre enfants nés de ce mariage trois sont vivants, deux garçons, dont l'aîné a quatorze ans, et une fille plus jeune. M. François Veillot, seul fils survivant d'Eugène Veillot, succède à son frère dans la direction. Quatre Veillot auront donc passé successivement à la tête du grand journal catholique, depuis soixante ans.

Fidèle à son nom, à son sang, aux glorieuses traditions de sa famille, M. Pierre Veillot a été un bon soldat du Christ—*bonus miles Christi*.—Tombé au champ d'honneur, il est allé rejoindre l'oncle et le père illustres, dont il a suivi les nobles exemples, dans le beau royaume où triomphent éternellement la justice et la vérité, si fréquemment vaincues ici-bas.

Au nom de la REVUE CANADIENNE nous offrons à nos confrères de l'*Univers* nos sympathiques condoléances.

* * *

Nous manquerions à un devoir essentiel si nous ne signalions ici la belle et grave allocution que le Pape a adressée à cinq des sept nouveaux cardinaux qu'il vient de nommer. Profitant de cette circonstance solennelle, Pie X a élevé la voix pour mettre l'univers catholique en garde contre les innovations doctrinales mettant en péril la foi traditionnelle. Les paroles du Saint-Père ont été précises, sévères, et significatives: "Rebelles, a déclaré le Pape, ne sont que trop ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour au pur Evangile, c'est-à-dire à l'Evangile débarrassé de sa frondaison, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des conciles, des maximes de l'acétisme sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre pour ne

point manquer à leurs propres convictions; enfin sur l'adaptation aux temps en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, toujours tendre pour les mécréants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle.

“Vous voyez, vénérables frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui Nous a été confié, Nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut, qui ne constitue pas une hérésie, mais le résumé et le suc vénéneux de toutes les hérésies, qui tend à miner les fondements de la foi et à anéantir le christianisme.”

Le Pape mentionne spécialement les erreurs relatives à l'inspiration des Ecritures, à la tradition, au magistère souverain de l'Eglise et il ajoute :

“Toutes ces mille erreurs se propagent dans des opuscules, des revues, des livres ascétiques et jusque dans des romans et s'enveloppent de certains termes ambigus, sous des formes nébuleuses, afin d'avoir toujours un refuge prêt pour la défense, et de ne pas encourir une condamnation ouverte et aussi de prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes.”

Ce mémorable discours du Saint-Père, où sont visées si clairement les erreurs des Loisy, des Houtin, des Fogazzaro des Murri, a produit une immense sensation. Le Docteur des docteurs a parlé, et sa parole dissipe les nuages et les équivoques dont toute une école de néo-catholiques cherche à envelopper nos dogmes et nos croyances. Pie X n'est pas moins vigilant et énergique pour réprimer les ennemis du dedans, qu'intrépide et vaillant pour repousser les ennemis du dehors. Dieu soit une fois de plus béni et remercié : nous avons un grand Pape !

* * *

Nous aurions voulu étudier un peu longuement dans cette chronique la situation espagnole. Mais l'espace nous fait défaut. Nous nous bornerons donc à mentionner le résultat des élections générales qui ont eu lieu le 20 avril en Espagne. Elle

ont été un triomphe pour le ministère conservateur et catholique de don Antonio Maura. Sur 404 sièges les conservateurs en ont obtenu 260, les libéraux 63, les républicains et les catalans 50, les autres groupes réunis 31. Comme on le voit la politique anti-cléricale n'a pas porté bonheur au parti libéral. L'Espagne est assurée pour longtemps, espérons-le, de la paix religieuse. Et en même temps Dieu a béni l'union du jeune roi Alphonse XIII avec la princesse Victoria, en leur envoyant un fils dont la naissance a été accueillie avec des transports d'enthousiasme par le peuple espagnol.

* * *

Depuis la fin des sessions fédérales et provinciales, les événements politiques ont été rares au Canada. On parle d'élections générales pour l'automne prochain. Mais ces rumeurs, tout en étant plausibles, ont encore besoin de confirmation.

Thomas Chapais.

Québec, 20 mai, 1907.



Notes Bibliographiques

LES MORALES D'AUJOURD'HUI ET LA MORALE CHRETIENNE, par M. le chanoine Désers, curé de Saint-Vincent de Paul. Un vol. in-12, de 237 pages. 2 fr. (Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris).

Voilà un court volume qui, nous en avons la confiance, rendra de réels services. L'auteur a voulu montrer quels systèmes de morale pénètrent, à l'heure présente, dans l'école publique, d'où ils s'infiltrèrent dans la masse sociale. Il détaille ces systèmes et en dénonce avec précision le danger. L'exposé est fait avec clarté et a conservé quelque chose du mouvement de la parole publique. La réfutation est logique et pressante: elle éclairera, elle convaincra.

* * *

La Vie Religieuse en France sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, MONSEIGNEUR DU BOURG, évêque de Limoges 1751-1822, par Dom du Bourg. Un volume in-8o écu, 5 fr. Librairie académique Perrin et Cie, éditeurs, Paris.

Heureux le P. du Bourg, d'avoir pu trouver, dans ses papiers de famille, la matière d'un récit à la fois aussi instructif et aussi touchant que celui qu'il nous offre aujourd'hui! L'homme excellent dont il reconstitue devant nous toute la longue carrière, Jean-Marie-Philippe du Bourg, d'abord chanoine de Toulouse, puis évêque de Limoges, a joué, en cette double qualité, un rôle important à deux des périodes les plus mémorables de notre histoire politique et religieuse. A Toulouse, chargé par son évêque de la direction du diocèse, il a maintenu le culte catholique à travers tous les orages de la Révolution: à Limoges, sous l'Empire, il a été l'un des prélats qui ont le plus activement contribué à la résurrection de la foi chrétienne. Et chacune de ces deux phases de sa vie fournit au P. du Bourg l'occasion de nous décrire, d'après des documents intimes d'une couleur pittoresque infiniment variée, toute sorte d'événements, de milieux, et de figures, qui viennent compléter ou corriger notre connaissance de la Révolution et du Premier Empire. Mais à cette précieuse portée historique et anecdotique l'ouvrage du P. du Bourg joint la portée, plus précieuse encore, d'un livre d'édification, tel que nous pouvions l'attendre du biographe du *Frère Gabriel*, et de l'auteur de l'*Art de Souffrir*: et sans cesse, parmi cent figures diverses de bons et de mauvais prêtres, de gentilshommes victimes de leur devoir et de sinistres agitateurs révolutionnaires, sans cesse nous apparaît la noble et sainte figure de l'abbé du Bourg, poursuivant jusqu'au bout, avec une simplicité et une ardeur héroïques, l'accomplissement de sa tâche de prêtre.

Les *Etudes* viennent d'achever leur cinquantième année d'existence. A cette occasion, la grande Revue catholique a reçu du Saint-Père une lettre de félicitations, dont voici le passage le plus saillant :

... Nous savons, en effet, avec quelle activité et quelle persévérance vous avez poursuivi le but de votre Revue, enseignant toujours la saine et pure doctrine de la foi catholique et défendant vaillamment les droits sacrés de l'Eglise. Les temps troublés que traverse la France, alors que le catholicisme subit une persécution aussi perfide que cruelle, ont encore ajouté au renom de votre zèle et à votre dévouement éprouvé par Nous, par le soin que vous avez pris d'expliquer au public français les décisions et les instructions émancées du Saint-Siège, mettant ainsi en lumière et Notre souci de sauvegarder les intérêts les plus sacrés, et Notre amour pour la nation française. A ces causes, désirant récompenser vos efforts et en même temps les encourager, Nous saisissons avec plaisir l'occasion de vous féliciter cordialement des fruits abondants et féconds que votre oeuvre a produits pour la religion et la science, surtout la science sacrée, et de vous exprimer Nos voeux sincères pour que votre Revue vive et grandisse, dans la conviction que vos progrès de la cause catholique, et dans la ferme confiance que, ni l'autorité ni la science ne vous faisant défaut, le courage non plus ne vous manquera pas, quand il faudra virilement soutenir et défendre, contre les théories fallacieuses de certains critiques modernes, les traditions sacrées reçues des Pères.

La rédaction des *Etudes* a droit d'être fière de ces éloges, et nous lui en offrons nos cordiales félicitations.

* * *

LA LOI D'AMOUR. Tôme III: BIENFAISANCE, par M. l'abbé Gaffre. 1 vol. in-12 de XVI-329 pages. Prix: 75 cts. Librairie Victor Lecoffre, J. Galbada et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

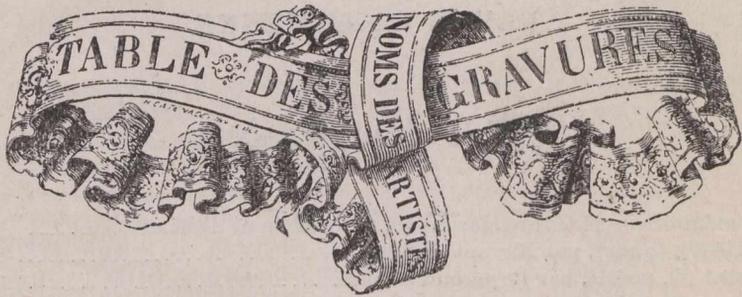
L'accueil si empressé qui a été fait aux deux premiers volumes de la *Loi d'Amour*, sera réservé, nous en sommes convaincus, à ce traité de la *Bienfaisance* qui en est le complément logique.

L'orateur achève de donner cet enseignement dans la chaire de Sainte-Clotilde, mais le livre qui permet des descriptions et des détails que ne supporterait peut-être pas la parole publique, laisse l'auteur envisager toutes les faces de la question, en philosophe qui ne craint pas d'aborder les cimes de la doctrine, en moraliste et parfois en humoriste qui ne recule pas à fouiller et analyser les secrètes profondeurs de l'âme.

Tout chrétien qui s'occupe d'oeuvres charitables, tout sociologue qui prétend éclairer la complexe question de la misère et de l'assistance humaine, devraient avoir ce livre entre les mains.

La finesse des applications y répond à la solidité des principes; les lecteurs des ouvrages de M. l'abbé Gaffre n'ont pas besoin que nous leur vantions l'éclat du style, ni la magie de l'éloquence.

Ce volume, plus considérable que ses deux aînés, avec lesquels il forme un tout inséparable, se subdivise ainsi: *Les Bénédictiones de la Richesse*.—*L'Inhumanité du Luxe*.—*Le Budget des pauvres*.—*La Fausse monnaie de la Bienfaisance*.—*Le Divin geste de l'Aumône*.—*L'Homme créancier de Dieu*.—*Le Spiritualisme de la Bienfaisance*.—*L'Or pur*, ce qui comprend logiquement les obstacles, les moyens, les contrefaçons, les formes, les mérites et la splendeur de la Bienfaisance d'Amour.



Ferdinand Brunetière, portrait, Napoléon Savard.....	4
Disciples d'Emmaüs, d'après Plockhorst, Nap. Savard.....	30
“ “ “ Hofmann, “	34
“ “ “ Rembrandt, “	36
L'Obsession.—Arcs boutés sur les rames, Nap. Savard.....	43
“ —Ohé, Lerner pousse à la bouée, Nap. Savard.....	44
“ —Sur la grève gisaient la barque chavirée et un cadavre, Nap. Savard.....	49
Louis-Honoré Fréchette, portrait, Nap. Savard.....	114
Philippe Hébert, sculpteur “ “	116
Adolphe Poisson, “ “ “	118
Dr Nerée Beauchemin “ “ “	120
Jean Charbonneau “ “ “	122
Albert Lozeau “ “ “	124
Eglise de la Chartreuse de Parkminster, Nap. Savard.....	226
La Chartreuse de Parkminster, vue à vol d'oiseau, Nap. Savard.....	227
Les Chartreux de Parkminster à la promenade hebdomadaire, N. Savard	229
Coupe d'une maison d'un chartreux de Parkminster, Nap. Savard.....	231
Intérieur d'une cellule, vue prise de la porte, Nap. Savard.....	232
Grand cloître de Parkminster, Nap. Savard	234
Ecritures Egyptiennes : cartouches de la reine Cleopâtre et du roi Pto- lémée.....	251
Vue générale de Jérusalem.....	338
De Jérusalem à Hébron.....	340
Plan de Jérusalem au temps de N. S. J. C.....	347
Jérusalem au temps de Jésus-Christ.....	349
Le Saint-Sépulcre à l'époque byzantine.....	351
Plan de la basilique du Saint Sépulcre.....	353
Le mont Sion Chrétien.....	355
Gethsémani	357
Le Mont Sion et le cénacle.....	361
Salle basse du cénacle.....	362
Monseigneur Justin Fèvre, portrait, Nap. Savard.....	365
Archibald Campbell, portrait, Napoléon Savard.....	485
Inscription de Darius.....	614

Table des Matières

A la mémoire de Madame Marchand, par Athénaïs Bibaud.....	199
Amitié (l'), sonnet, par Raymond Sablan.....	56
Apostat (l'), poésie, par Raymond Sablan.....	137
A propos de la Rafale, par Raoul Falare.....	451
A Monsieur Jules Fournier, par Charles ab der Halden.....	290
A nos amis les Ouvriers Canadiens, par Ernest Cyr.....	291
A travers les Faits et les Œuvres, par Thomas Chapais.96, 203, 315, 433, 544,	652
A travers nos Quarante Ans, par l'abbé Elie-J. Auclair.....	407
Aubade, (poésie), par Jules Tremblay.....	542
Berceuse, (poésie), par Jules Tremblay.....	543
Brunetière (Sur les idées de M.), par Louis Arnould.....	7
Chaldée (En), par Alphonse Gagnon.....	615
Charme de Jérusalem (Le), par Jean Dailon.....	337
Chartreuse de Parkminster (la) par Em. B. Gauvreau, ptre.....	225
Commission littéraire (Une), par la Rédaction.....	449
Deuxième Jour d'Adam (le), poésie, par Benjamin Sulte.....	139
Economie politique (l') par Edouard Montpetit.....	154, 259
Egypte et les Ecritures Egyptiennes (l'), par Alphonse Gagnon.....	141, 246
En terre Sainte—Le chemin d'Emmaüs, par Raymond Sablan.....	26
Fèvre (Mgr Justin), par A. Leglanceur.....	364
Fugitives années, (sonnet), par Ls.-Alph.-Nolin, O.M.I.....	51
Grands Naufrages du Golfe (les), par Damase Potvin.....	429, 515
Homme Nouveau (l'), poésie, par Raymond Sablan.....	369
Idéal pour la Jeunesse Canadienne-Française(un), par Antonio Huot, ptre	57
Il Neige (poésie), par W. Chapman.....	482
Lettres à un ami sur la Liberté Morale, par J. Flahault.....	67, 181, 272, 373
Longfellow (Henry Wadsworth) par Ph.-F. Bourgeois, C.S.C.....	491
Matin (Le), (poésie), par Ls-Alph. Molin, O.M.I.....	626
Misereor (poésie), par Raymond Sablan.....	537
Montagnais du Labrador et du Lac Saint-Jean (les), par L. J. C.....	89
Monument Crémazie (au), par l'abbé Elie-J. Auclair.....	113
Moyen d'être Heureux dans toutes les Conditions (Le), par Léandre	
Bélanger.....	302, 448
Notes Bibliographiques, par ***.....	218, 331, 559, 667
Obsession (L') Nouvelle, par Jules Tremblay.....	39
Passé (poésie), par Raymond Sablan.....	313
Petites Bêtes Indigènes (Nos), par Gaston de Montigny.....	458
Poésies d'Alfred Garneau (Les), par Albert Lozeau.....	169
Précoces Tristesses (nouvelle), par Primavera.....	596
Premières Connaissances de l'Ottawa, par Benjamin Sulte.....	237
Question Sociale aux Etats-Unis en 1907 (La), par Antonio Huot, ptre....	419

TABLE DES MATIERES

671

Régime Paroissial et la Colonisation dans la Province de Québec (Le), par Gaston de Montigny	628
Réplique à M. ab der Halden, par Jules Fournier.	128
Royal William (Le), par Benjamin Sulte.	484
Table Rustique (La), (poésie), par Alfred Descarries.	428
Temps (Le), poésie, par Fr. Valentin-M. Breton, O.F.M.	540
Terre (La), poésie, par Eustache Prud'homme.	269
Vierge d'Avila (La), par Raoul Lavau.	578
Voix du Ciel (Une), par W. Chapman.	52
Vrai Féminisme (Le), par Jean Deylau.	561
Voyageurs de Nuit, par Jean de Canada.	536

Table des Auteurs

Arnould (Louis).—Sur les Idées de M. Brunetière.	7
Auclair (l'abbé Elie-J.).—A Travers nos Quarante Ans.	407
“ “ Au Monument Crémazie	113
Bélanger (Léandre).—Le Moyen d'être Heureux dans toutes les Condi- tions	302
Bibaud (Athenais).—A la Mémoire de Madame Marchand	199
Bourgeois (Ph.-F.) C.S.C.—Henry Wadsworth Longfellow.	491
Breton (Fr. Valentin-M.) O.F.M.—Le Temps (poésie).	540
Chapais (Thomas).—A Travers les Faits et les Œuvres. 96, 203, 315, 433, 544,	652
Chapman (W.).—Il Neige.	482
“ “ Une Voix du Ciel.	52
Cyr (Ernest).—A Nos Amis les Ouvriers Canadiens.	291
Dailon (Jean).—Le Charme de Jérusalem.	337
Descarries (Alfred).—La Table Rustique (poésie)	428
Deylan (Jean).—Le Vrai Féminisme	561
Falare (Raoul).—A Propos de la Rafale.	451
Flahault (J.).—Lettres à un Ami sur la Liberté Morale. 67, 181, 272, 373	373
Fournier (Jules).—Réplique à M. ab der Halden.	128
Gagnon (Alphonse).—L'Égypte et les Ecritures Egyptiennes. 141, 246	141, 246
“ “ En Chaldée.	615
Gauvreau (Em.-B.) ptre.—La Chartreuse de Parkminster	225
Halden (Charles ab der).—A M. Jules Fournier.	290
Huot (Antonio) ptre.—Un Idéal pour la Jeunesse Canadienne-Française.	57
“ “ La Question Sociale aux Etats-Unis en 1907.	419
Jean de Canada.—Voyageurs de Nuit.	536
L. J. C.—Les Montagnais du Labrador et du Lac Saint-Jean.	89
Lavau (Raoul).—La Vierge d'Avila	578
Leglaneur (A.).—Monseigneur Justin Fèvre.	364
Lozeau (Albert).—Les Poésies d'Alfred Garneau.	169
Montigny (Gaston de).—Nos Petites Bêtes Indigènes.	458
“ “ Le Régime Paroissial et la Colonisation dans la Province de Québec.	628

Montpetit (Edouard).—L'Economie Politique.	154, 259
Nolin (Ls-Alph.) O.M.I.—Fugitives Années (sonnet)	51
“ “ “ Le Matin (poésie).....	626
Potvin (Damase).—Les Grands Naufrages du Golfe.	429, 515
Primavera.—Précoces Tristesses (nouvelle).....	596
Prud'homme (Eustache).—La Terre (poésie).....	269
Rédaction (La).—Une Commission Littéraire.	449
Sablan (Raymond).—L'Amitié (sonnet).....	56
“ “ L'Apostat (poésie).....	137
“ “ En Terre Sainte.—Le Chemin d'Emmanâüs.	26
“ “ L'Homme Nouveau (poésie).....	369
“ “ Misereor (poésie).....	537
“ “ Passé (poésie).....	313
Sulte (Benjamin).—Le Deuxième Jour d'Adam (poésie).....	139
“ “ Premières Connaissances de l'Ottawa.....	237
“ “ Le Royal William	484
Tremblay (Jules).—Aubade (poésie).....	542
“ “ Berceuse (poésie).....	543
“ “ L'Obsession (nouvelle).....	39
***.—Notes Bibliographiques.....	218, 331, 448, 559, 667

